

BILAN D'ACTIVITÉS 2022



VOSGES DU NORD

Une autre vie s'invente ici

Edito

L'année 2022 a été particulièrement anxiogène. La crise sanitaire, la crise climatique, la crise internationale, l'inflation et le spectre d'une crise économique ont été sources d'inquiétudes. Toutes les collectivités ont vécu une forte pression en raison de l'augmentation des coûts de l'énergie et la réévaluation, justifiée, du point d'indice.

Au regard des enjeux du climat, le SYCOPARC joue plus que jamais un rôle d'accompagnement des collectivités locales sur le territoire. La sobriété énergétique, la sobriété foncière, la rénovation du bâti existant, la reconquête de la biodiversité, la valorisation de la culture locale, la protection des milieux humides, agricoles ou forestiers, l'éducation à l'environnement, ... sont autant de sujets qui font notre quotidien. Ces sujets sont désormais portés par l'Etat et la plupart des collectivités. Mais c'est au plus proche des territoires qu'il nous reviendra de répondre à ces défis immenses. C'est là que les Parcs naturels régionaux (PNR) sont attendus.

Avec la mise en place de la dotation biodiversité en 2021, le législateur a commencé à reconnaître le rôle des PNR. Cette dotation est passée de 5 à 18 millions d'euros par an au bénéfice direct des communes classées, en décembre 2022. C'est une preuve de l'intérêt porté par l'Etat, à notre cadre d'action contractuel, qu'est la Charte du Parc.

Vous trouverez dans ce bilan un large aperçu des raisons de cette confiance au sein du PNR des Vosges du Nord. Quelques faits marquants de 2022 :

Côté nature et agriculture durable

- Formalisation et validation de la feuille de route pour une gestion à Haute Valeur Environnementale de l'UT BITCHE ONF/SYCOPARC
- Clôture du programme LIFE Biocorridors : colloque de restitution transfrontalier, finalisation des 7 chantiers de restauration écologique des cours d'eau sur la vallée de la Sauer, mise en ligne des films et documentaires
- 7 projets Agro-Environnementaux et Climatiques déposés : 2 sur le territoire "Vosges mosellanes", animés par l'AMEM et 5 PAEC déposés sur le territoire "Vosges du Nord/Alsace Bossue", animés par le SYCOPARC et la Chambre d'Agriculture.

Côté culture et médiation

- Réouverture du nouveau Musée du Verre et du Cristal à Meisenthal en octobre 2022, nouvelle muséographie accompagnée par la Conservation
- Lancement de la première édition des « Petites histoires des Vosges du Nord », saison de merveilles avec 11 contes dans les sites volontaires
- L'exposition itinérante des 10 musées de la Conservation, chaleureusement accueillie au musée historique de Sarrebrück, 5 200 visiteurs

Côté aménagement et économie locale

- Mobilisation forte des partenaires pour le renouvellement des conventions Mut'archi et faire du patrimoine un levier d'attractivité
- Lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt "Adapte ton territoire aux changements climatiques"
- Mobilisation du nouveau dispositif Avenir Montagnes Ingénierie pour accompagner les collectivités locales vers un tourisme résilient
- Lauréat des trophées du tourisme Alsace pour le travail mené autour du GR53, des points de vue et Relais info services UTE®

Voilà pourquoi, au-delà des crises qui nous inquiètent, il doit y avoir surtout la confiance en l'avenir, la confiance en l'Humain et à sa capacité de relever aussi tous ces défis. C'est donc avec cette confiance que nous continuerons, aux côtés des collectivités locales, à mettre en œuvre ce beau projet de territoire des Vosges du Nord.

Michaël Weber

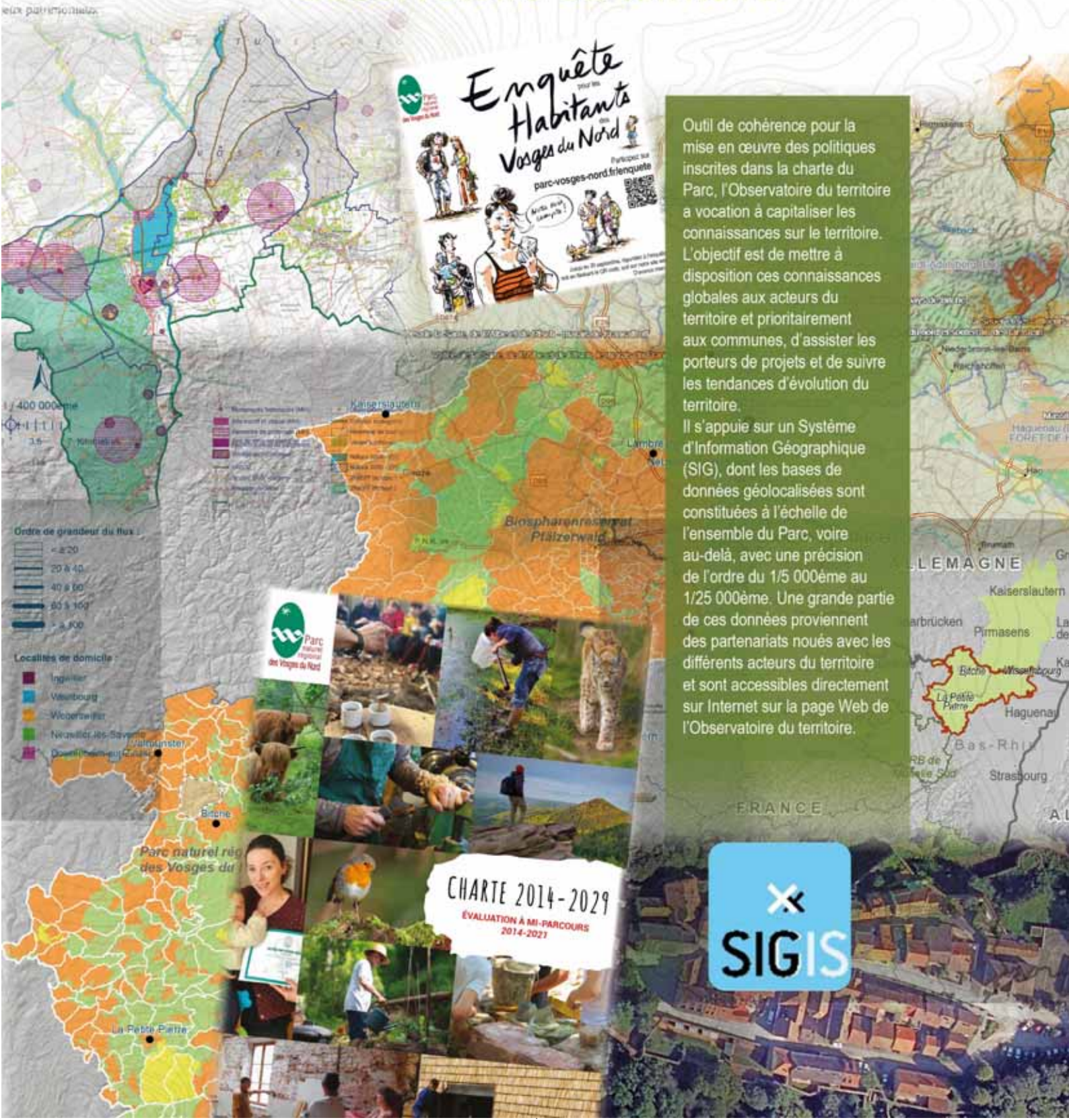
Président du Parc naturel régional des Vosges du Nord

Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Sommaire

| | | |
|-----|-------|--|
| 05 | | Observatoire et évaluation du territoire |
| 10 | | Protection de la nature et agriculture durable |
| 49 | | Aménagement du territoire, urbanisme architecture et développement durable |
| 69 | | Valorisation du patrimoine culturel |
| 89 | | Médiation |
| 94 | | Vie du SYCOPARC |
| 101 | | Le budget 2022 |
| 103 | | L'équipe du SYCOPARC |

Observatoire du territoire



Outil de cohérence pour la mise en œuvre des politiques inscrites dans la charte du Parc, l'Observatoire du territoire a vocation à capitaliser les connaissances sur le territoire. L'objectif est de mettre à disposition ces connaissances globales aux acteurs du territoire et prioritairement aux communes, d'assister les porteurs de projets et de suivre les tendances d'évolution du territoire.

Il s'appuie sur un Système d'Information Géographique (SIG), dont les bases de données géolocalisées sont constituées à l'échelle de l'ensemble du Parc, voire au-delà, avec une précision de l'ordre du 1/5 000ème au 1/25 000ème. Une grande partie de ces données proviennent des partenariats noués avec les différents acteurs du territoire et sont accessibles directement sur Internet sur la page Web de l'Observatoire du territoire.

CHARTRE 2014-2029
ÉVALUATION À MI-PARCOURS
2014-2021





2022 - L'Observatoire du territoire du Parc

Contexte de l'action :

Pour mener à bien ses missions d'observation de l'évolution du territoire et pour répondre à l'ensemble des besoins exprimés en interne et en externe (rôle transversal), l'Observatoire du territoire du Parc s'appuie sur des outils SIG (Système d'Information Géographique) pour interroger, analyser, exploiter de multiples données afin d'en tirer des informations utiles à la prise de décision. Les bases de données géographiques sont les outils opérationnels permettant d'organiser et de gérer l'information géographique sous une forme numérique. Elles constituent le socle sur lequel s'appuie l'Observatoire. Pour qu'elles puissent remplir pleinement leur rôle, ces bases de données doivent être qualitatives, fiables et accessibles, ce qui requiert une gestion attentionnée et régulière.

Objectif :

- Développer et mettre à jour la connaissance globale et multithématique du territoire au service des projets du territoire et du SYCOPARC ;
- Jouer le rôle de centre de ressources et capitaliser l'information produite par le SYCOPARC et le territoire, ou collectée chez ses partenaires ;
- Fournir l'information de base à l'évaluation territoriale ;
- Élargir cette connaissance aux projets du territoire de la Réserve de biosphère transfrontière Vosges du Nord-Pfälzerwald ;
- Affiner la connaissance objective, globale et multithématique du territoire (production, capitalisation, traitement, support de la connaissance du Parc) ;
- Faire connaître l'Observatoire sur le territoire auprès des acteurs, élus, partenaires et rendre accessible l'information en conformité avec la directive INSPIRE.

Bilan de l'action :

En 2022, l'Observatoire du territoire a veillé à la mise à jour et à l'amélioration continue de diverses bases de données (BD) : Observatoire Photographique du Paysage (intégration des nouvelles photos et des informations liées), nombreuses nouvelles données de l'IGN (BD Topo 2021, BD Orthophotos 1955 et 2021, mises à jour du Scan25, BD Carto 2021, Scan 1 000 000^{ème}, IGN Plan, ...), données naturalistes et de gestion environnementale du SINP, données ONF diverses via la convention d'échange de données, cadastre nominatif via le partenariat avec Géo-Grand Est, import régulier des données d'OSM (open street map) sur le territoire de la RBT, BD Agri avec le RPG 2021 (registre parcellaire graphique) et les données CartoBio, mise à jour BD POS-PLU67 et intégration des données du Géoportail de l'Urbanisme, intégration d'un MNT (Modèle numérique de terrain) via le LIEC de l'Université de Metz (Laboratoire Interdisciplinaire des Environnements Continentaux)... L'ensemble des données stockées a été également retravaillé pour une meilleure prise en charge par le logiciel QGIS. Les données statistiques ont également été mises à jour, notamment la population légale 2021, logements, énergies.

L'Observatoire du territoire, en tant que service transversal du SYCOPARC, a également apporté son soutien à de nombreux projets portés par les autres pôles du SYCOPARC ou par des partenaires extérieurs, comme :

- Assistance sur les travaux liés à la base de données de l'Observatoire de la qualité des cours d'eau des Vosges du Nord avec notamment l'élargissement du MNT de la BD Alti de l'IGN sur le territoire du PNR des Ballons des Vosges ;
- Diffusion large, cartographie et statistiques du nouveau zonage de la Réserve de biosphère transfrontière Vosges du Nord – Pfälzerwald, fruit du croisement des nombreuses couches d'informations de l'Observatoire du territoire ;
- Assistance à la maintenance de la plate-forme SERENA d'informatisation des données naturalistes, mise en œuvre de SerenaNomade pour les relevés de terrain et exploitation d'extraction dans les analyses de l'Observatoire du territoire ;
- Mise à disposition de données de l'Observatoire du territoire en interne et à différents partenaires ;
- Productions cartographiques et/ou statistiques diverses en interne et en externe : évolution foncière de la construction agricole sur SCoT PSPP et SCoT AN, contraintes des sites de bivouac, zones de covisibilité carrière de Rott, contraintes Morsbronn-les-Bains (zone 2AUT), Massif des Vosges et EPCL, enjeux patrimoniaux sur le projet de renouvellement ligne aérienne 63 000 volts Gundershoffen-Preuschdorf, cartes du Bi-Uns Château, cartes du plan de gestion de la RNN, zonages de protection, évolutions démographiques, communes associées, écoles du dehors...

L'Observatoire du Parc tient également une place centrale dans le dispositif d'évaluation concerté mis en place lors de la révision de la dernière Charte (2014-2025). Ce dispositif s'appuie sur une vingtaine de questions évaluatives relatives aux orientations stratégiques de la Charte et pour lesquelles une cinquantaine d'indicateurs a été définie. L'Observatoire anime ce dispositif et assure le suivi des indicateurs sur le long terme. En 2022, une enquête a été réalisée auprès des habitants afin de recueillir leur perception du territoire Parc. Cette enquête s'est appuyée sur le questionnaire de l'enquête de 1992, afin de pouvoir comparer (dans une certaine mesure) l'évolution des résultats en 30 ans. L'enquête a eu lieu de juin à septembre 2022, par voie numérique et animation sur le terrain. 800 questionnaires ont été réceptionnés et l'analyse des résultats sera effectuée début 2023.

Afin de favoriser la diffusion de l'information, en 2022 l'interface Web de l'Observatoire du territoire a été améliorée et enrichie, notamment sa plate-forme ArcGIS Online, avec la migration des géo-webservices de l'IGN vers leur nouvelle plate-forme. L'ensemble des applications est à retrouver sur la page Web de l'Observatoire sur le site internet du Parc.

L'interfaçage avec le serveur régional de métadonnées de DataGrandEst permet également de référencer les données du Parc, à la fois dans le catalogue régional Grand Est, dans celui national du Géoportail, mais aussi sur le portail Opendata du gouvernement. Ce catalogue est désormais interfacé directement dans la page de l'Observatoire du territoire pour trouver facilement les données téléchargeables avec leurs métadonnées.

Par ailleurs, l'Observatoire a créé et anime le réseau GéoPNR des Observatoires de territoire des PNR de France depuis 2010. Ce réseau a été une nouvelle fois très actif en 2022. Un webinar a été organisé au mois d'avril, en partenariat avec la Fédération des Parcs, avec une large participation et des présentations très riches en information. Les thèmes suivants ont été abordés : GéoPortail de l'Urbanisme, données INPN, Opendata France, présentations des projets géomatiques des Parcs nationaux. Début octobre, le réseau s'est réuni pour la première fois depuis la crise sanitaire dans le PNR de Scarpe Escaut. Deux jours pleins et très riches en informations (drones, outils GPS, BD OCS...) et avec une séance de réflexion commune sur l'approche du paysage dans les Observatoires de territoire et en géomatique.

La Fédération des PNR de France a également sollicité à plusieurs reprises l'Observatoire pour des prestations cartographiques à la demande : plusieurs mises à jour de la carte des 58 PNR de France et carte PNR/INAO. Dans ce cadre, les limites des PNR de France sont intégrées et diffusées autant que possible vers data.gouv.fr et tentatives multiples vers GoogleMaps. En parallèle de ce réseau, l'Observatoire participe régulièrement à la commission chartes et syndicats mixtes de la Fédération. En 2022, le PNR des Vosges du Nord s'est également impliqué dans le travail de la Fédération pour réfléchir et mettre en œuvre un Observatoire des PNR de France.

L'Observatoire est également actif dans le nouveau partenariat Géo-Grand Est où il a poursuivi sa participation en 2022 au projet de réalisation d'une BD d'occupation du sol à l'échelle de la Région Grand Est : membre du comité de pilotage (CoPil), groupe de travail technique sur l'exploitation et la valorisation des données (réalisation d'une capsule vidéo ainsi que le retravail des zones militaires) et a bénéficié de différentes journées d'information. Il participe à l'Observatoire régional du foncier et l'Observatoire régional de la biodiversité. Cette année a aussi été marquée par l'inauguration de Data-Grand Est qui prend la suite de Géo-Grand Est avec l'arrivée de structures privées et d'autres sources d'information.

Enfin, l'Observatoire du territoire assure une veille technique et méthodologique continue par sa participation régulière à quelques manifestations dans le domaine de la géomatique : conférence ESRI online, forums, séminaires de l'INSEE, formations diverses et présente régulièrement ses activités (notamment pour l'ENGESS - École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg ou l'UNISTRA - Master Observation de la Terre et Géomatique).

Dans un souci de coordination locale, l'ensemble des agents travaillant sur les SIG des PNR du Grand Est se réunissent et travaillent également régulièrement sur quelques sujets et mutualisent les nécessités de représentativité des PNR au niveau régional (Système d'Information sur la Nature et les Paysages SINP, Data-Grand Est, ...).

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.3 - Accompagner la compréhension des évolutions du territoire





2022 – Développement du Système d'Information du SYCOPARC

Contexte de l'action :

Le Système d'Information du SYCOPARC (SIS) est l'ensemble organisé de ressources qui permet de collecter, stocker, traiter et distribuer l'information du SYCOPARC. C'est à la fois un système sociotechnique composé de deux sous-systèmes, l'un social et l'autre technique. Le sous-système social est composé de la structure organisationnelle et des personnes liées au SI. Le sous-système technique est composé des technologies (hardware, software et équipements de télécommunication) et des processus de travail concernés par le SIS.

L'utilisation combinée de moyens informatiques, électroniques et de procédés de télécommunication permet aujourd'hui, selon les besoins et les intentions exprimés, d'accompagner, d'automatiser et de dématérialiser quasiment toutes les opérations incluses dans les activités ou procédures de la collectivité.

Ces capacités de traitement de volumes importants de données, d'interconnexion de sites ou d'opérateurs géographiquement éloignés expliquent qu'elles sont, aujourd'hui, largement utilisées pour traiter et répartir l'information en temps réel, en lieu et place des moyens classiques manuels, plus lents, tels que les formulaires sur papier et le téléphone.

Objectif :

- Mettre l'équipe du SYCOPARC dans des conditions de travail digital optimales,
- Contenir voire réduire le coût de la maintenance matérielle et assistance utilisateurs et administrateur,
- Pérenniser le fonctionnement du système d'information.

Bilan de l'action :

En 2022, le Système d'Information a poursuivi sa mue, avec nombre d'ajustements. L'évolution la plus notable a été la mise à niveau des logiciels bureautiques dans leur dernière version (Office 365) pour disposer d'outils modernes, pour un meilleur travail collaboratif, de meilleurs services, une sécurité informatique optimale et une simplicité de fonctionnement. Cette nouvelle plateforme autorise aussi l'accès à une vaste plateforme de formations et d'aide au quotidien dans l'utilisation des outils.

En parallèle de cette rationalisation, afin d'offrir aux agents dans le temps une solution de visioconférence moderne, souple et complète, de faciliter le télétravail, d'ouvrir le champ des possibilités en matière de gestion de projet en groupes et de mise en œuvre d'applications métiers, le SYCOPARC est monté en puissance dans l'utilisation de Teams. Face aux inconnus et aux changements majeurs que cela occasionne, un accompagnement extérieur a été amorcé pour partir sur de bonnes bases et avec un niveau de formation suffisant et adapté.

La sécurité informatique a encore été renforcée avec le déploiement d'un nouveau firewall mieux dimensionné pour le télétravail, la vérification régulière des mises à jour diverses à tout niveau, la poursuite de la mise en fonction de la double authentification pour les connexions au système et mise en place d'une console de supervision des antivirus.

Côté matériel, une petite dizaine d'ordinateurs portables des agents a été renouvelée, car devenus obsolètes avec une attention particulière sur la durabilité du matériel acquis. L'ancien matériel est soit reconditionné pour l'accueil des stagiaires, soit donné à des associations pour réutilisation.

Le SYCOPARC continue enfin à s'appuyer sur le CNFPT pour la bonne mise en œuvre du règlement général sur la protection des données (également connu sous le nom de RGPD) via la contractualisation avec le centre de gestion d'un délégué mutualisé à la protection des données personnelles.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord



2022 - Evaluer avec les acteurs du territoire la mise en œuvre de la Charte à mi-parcours

Contexte de l'action :

L'article R.333-3 du code de l'environnement stipule que "le rapport d'une Charte de Parc naturel régional doit prévoir un dispositif d'évaluation de la mise en œuvre de la Charte et un dispositif de suivi de l'évolution du territoire défini au regard des mesures phares/prioritaires et prévoir la périodicité des bilans prévus dans ce cadre". Ce dispositif a pour ambition d'apprécier les effets du projet de territoire en comparant les résultats obtenus aux objectifs fixés et aux moyens mis en œuvre pour les atteindre.

Le rapport de Charte 2014-2029 du PNR des Vosges du Nord décrit ainsi, en préambule, son dispositif d'évaluation concerté et fixe ses objectifs : être partagé par les signataires qui contribuent à la mise en œuvre du projet, être appropriable par les acteurs et les élus pour devenir un outil d'aide à la décision et s'appuyer sur des indicateurs pertinents suivis par l'Observatoire sur le long terme. Il identifie les différents temps de l'évaluation : bilan annuel et évaluation de la programmation triennale, évaluation de la mise en œuvre de la Charte et de l'évolution du territoire à mi-parcours, évaluation de la mise en œuvre du projet et de l'évolution du territoire à l'issue de celui-ci.

La Charte du PNR des Vosges du Nord est effective depuis 2014 et, en 2020, elle entre en phase d'évaluation à mi-parcours. Le choix a été retenu de réaliser cette démarche en interne.

Objectif :

L'évaluation à mi-parcours consiste à vérifier que les politiques conduites dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte et les modes d'intervention retenus permettent d'atteindre les objectifs fixés dans le projet de territoire ou s'ils doivent être réorientés. Ses objectifs sont de :

- Produire un état d'avancement des engagements pris par l'ensemble des signataires de la Charte, le SYCOPARC y compris ;
- Réaliser une première évaluation de l'évolution du territoire à partir des questions évaluatives retenues, alimentées par le suivi des indicateurs dédiés ;
- Contribuer à réorienter les orientations prioritaires de la Charte pour sa seconde phase de mise en œuvre, si nécessaire.

L'exercice d'évaluation à mi-parcours a aussi pour intérêt de construire et consolider le dispositif d'évaluation en vue de la réalisation de l'évaluation de fin de Charte.

Bilan de l'action :

Finalisation de la démarche d'évaluation mi-charte :

- Présentation des priorités pour la seconde partie de la Charte en CS du 24/01/2022,
- Complétion du rapport d'évaluation intermédiaire,
- Impression en 200 exemplaires,
- Diffusion aux élus et partenaires,
- Publication du rapport sur le site internet du Parc,
- Présentation de la démarche et du référentiel évaluatif auprès de différentes organisations : Commission Evaluation de la Fédération des Parcs, Région Grand Est, OFB, GéoPNR

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.3 - Accompagner la compréhension des évolutions du territoire

Protection de la nature



Les missions du SYCOPARC en matière de protection de la nature recouvrent la gestion de la réserve naturelle nationale, l'accompagnement à la gestion des grandes ressources (forêts et eau), l'animation de la charte escalade, des suivis scientifiques et inventaires du patrimoine naturel... Il porte également le rôle d'animateur de l'ensemble des sites Natura 2000 du territoire.





2022 - Observatoire des cours d'eau des Vosges du Nord

Contexte de l'action :

La qualité de l'eau dans les rivières des Vosges du Nord est un sujet qui préoccupe les élus et les habitants du territoire. Même si d'importants efforts ont été consentis dans le domaine de l'assainissement au cours des dernières années, l'état physico-chimique des rivières n'est pas partout satisfaisant et implique un report du « bon état écologique », défini dans le cadre de la DCE, à 2021 ou 2027 pour de nombreuses masses d'eau. Le SYCOPARC s'est doté en 2015 d'un observatoire des cours d'eau.

Objectif :

- Suivi de la Charte : recueillir des données sur la qualité physico-chimique et biologique des cours d'eau pour évaluer l'impact des différentes mesures préconisées dans la charte. Définir des références pour les cours d'eau des Vosges du Nord ;
- Evaluation de la politique Natura 2000 : suivre les actions de restauration menées dans le cadre de l'animation Natura 2000 ;
- Connaissance : améliorer la connaissance sur l'état écologique des cours d'eau. Compléter les réseaux de surveillance existants par des stations et des mesures répondant aux enjeux spécifiques du territoire ;
- Pédagogie : partager le diagnostic sur l'état des cours d'eau avec les différents acteurs du territoire.

Bilan de l'action :

Le réseau du nouveau cycle 2022-2024 comprend 34 stations, il est divisé en deux parties :

- Le réseau complet : 21 stations dont 2 stations témoins (suivi pendant les 3 années) – dont 11 stations dans les sites Natura 2000. Les différentes analyses effectuées au cours de la période sur le réseau complet :
 - Prélèvements physico-chimiques : suivi des macropolluants et micropolluants sur support « Eaux-brutes » et « sédiments »,
 - Prélèvements hydrobiologiques : suivi des macro-invertébrés (type protocole DCE - I2M2) et suivi des diatomées (type protocole DCE - IBD),
 - Réalisation de jaugeages,
 - Relevés hydromorphologiques (CarHyCE),
- Le réseau allégé : 13 stations (uniquement I2M2 et IBD) – dont 4 stations dans les sites Natura 2000.

1. Mise en oeuvre de la campagne 2022

- Organisation et réalisation des 13 campagnes de prélèvements physico-chimiques (10 stations). Bancarisation des données à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse ;
- Organisation et réalisation du protocole de description des processus hydromorphologiques « CarHyCE » sur 6 stations en juillet 2022 et bancarisation des données collectées ;
- Organisation et suivi des campagnes « macro-invertébrés » et « diatomées » réalisées respectivement par Aspect Environnement et Aquabio en août 2022 ;
- Organisation et suivi des 4 campagnes limnimétriques sur 25 stations réalisés par Gestion Hydro.

2. Déploiement de l'observatoire des rivières dans le PNR des Ballons des Vosges

L'année 2022 a vu aboutir, grâce à l'encadrement du SYCOPARC dans le cadre d'une mutualisation des moyens techniques interparcs, un projet d'observatoire des rivières du Parc des Ballons des Vosges calé sur le modèle développé dans les Vosges du Nord. Nous retiendrons en priorité l'organisation de la réunion de bassin de la Liepvrette le 24/03 et du bassin du Haut-Rhin le 14/02. La préparation et l'organisation des entretiens pour le recrutement du chargé de mission Natura 2000/Observatoire de la qualité des rivières. L'animation du CoPil de lancement de l'observatoire des rivières des Ballons des Vosges a eu lieu le 14/11/2022.

3. L'animation du réseau

- Présentation des résultats de l'observatoire de la qualité des cours d'eau des Vosges du Nord lors de diverses réunions : SDEA, Communauté de Communes du Pays de Bitche, Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn ;
- Poursuite de la concertation locale suite aux pollutions de la Bickenalbe ;
- Présentation de l'observatoire dans des projets pédagogiques du secondaire (2 projets scolaires) et interventions dans l'enseignement supérieur (L3 de l'ENGEES, M2 de l'ENGEES, BTS GEMEAU, L3 de l'université de Metz, M2 de l'Ecole des Mines de Paris...);
- Intervention dans différents forums, séminaires et colloques ;
- Participation à la définition de la cartographie des cours d'eau sur les territoires élémentaires de la Sauer et du Seltzbach (11 jours) ;
- Prospection pour alimenter la cartographie de présence du Castor. Réalisation d'un RDV technique sur le Castor (80 pers.) ;
- Corédaction de plusieurs articles scientifiques.

4. Etudes et recherches dans le domaine de l'eau

- Etude OFB : ICRA « Retour d'expérience sur l'évaluation de l'impact cumulé des retenues sur le bassin versant transfrontalier de la Sauer (AQUABIO – CEDETE – CEREMA – ENGEES) : rédaction du rapport de l'étape 3 (test de scénarios de gestion pour définir des zonages et des valeurs guides sur le bassin versant) ;
- Rédaction et relecture du rapport produit par le CEREMA Grand Est : impacts cumulés des retenues du bassin versant de la Sauer. Participation au colloque de présentation des résultats de l'étude le 17/10/2022 à Paris-La Défense.

2022 - Animation des sites Natura 2000 Rivières

Contexte de l'action :

Cette action concerne l'animation menée sur les sites Natura 2000 suivants :

- La ZSC "Cours d'eau, tourbières, rochers et forêts des Vosges du Nord et souterrain du Ramstein", FR 4100208, située en Moselle,
- La ZSC "La Moder et ses affluents", FR 4201795, située dans le Bas-Rhin,
- La ZSC "La Sauer et ses affluents", FR 4201794, située dans le Bas-Rhin,
- La ZSC « Vallée de la Sarre, de l'Albe et de l'Isch », FR4202003, située dans le Bas-Rhin.

On distingue d'une part l'ensemble des rivières et ruisseaux du massif gréseux des Vosges du Nord : Moder, Rothbach, Zinsel du Nord, Falkensteinbach, Schwarzbach et Sauer. Ces sites Natura 2000 s'étendent sur 50 communes, couvrent 4 770 ha et près de 400 km de ruisseaux et de zones humides exceptionnels. Le site mosellan englobe intégralement la Réserve naturelle des rochers et tourbières du Pays de Bitche. Les animatrices de ces sites sont Lucie Blondel (Moder 67 et 57) et Marie L'Hospitalier (Sauer).

Et d'autre part, un complexe de milieux alluviaux s'étendant sur 517 ha dans la vallée de la Sarre. Ce site bénéficie de l'ingénierie du SYCOPARC à la demande de la Communauté de Communes d'Alsace Bossue depuis 2020. Il abrite de nombreuses prairies humides et espèces d'intérêt communautaire, en particulier l'Azuré de la sanguisorbe, l'Azuré des paluds, l'Agrion de mercure, le Cuivré des marais. L'animateur de ce site est Gaëtan Le Bot.

Objectif :

- Animer et mettre à jour le document d'objectifs Natura 2000,
- Mettre en œuvre le volet « eau » de la Charte, notamment par la mise en place de chantiers opérationnels de restauration,
- Améliorer la connaissance sur l'état écologique des cours d'eau,
- Impliquer concrètement les élus, habitants et usagers dans des actions en faveur des rivières,
- Préserver la biodiversité des milieux aquatiques et palustres.

Bilan de l'action :

1. ZSC « Haute-Moder et affluents » - FR4100208 et FR4201795

Ce site regroupe l'ensemble des fonds de vallées et petits cours d'eau affluents de la Moder, de la Zinsel du Sud, du Rothbach, du Falkensteinbach et du Schwarzbach. Il s'étend sur 33 communes, couvre 4 000 ha et près de 300 km de ruisseaux et zones humides. Dans le cadre de l'animation de ce site, l'année 2022 a été marquée par :

Inventaires / Suivis scientifiques

- Suivi des sites d'hivernage à chauves-souris : tunnel de Rosteig/Soucht, souterrain d'Ingwiller et des colonies de reproduction (Rosteig, Dambach...);
- Poursuite de l'étude sur les déplacements de la Lamproie de Planer in situ, initiée en 2019. Capture des individus en 2019. Relâchés en 2020. Suivi fixe et mobile en 2020-2021. Suivi fixe de mars à juillet 2022 : aucun individu détecté. Rapport d'étude disponible sur demande.
- Etude Mollusque : inventaire des espèces d'intérêt communautaire du PNRVN. Cette étude, initiée en août 2021 sur les sites Natura 2000 des Vosges du Nord, s'est poursuivie en 2022. L'objectif principal de l'étude est d'acquérir des données nouvelles sur la répartition spatiale et l'état de conservation des mollusques d'intérêt communautaire et de caractériser les cortèges malacologiques. 32 sites d'échantillonnages étaient répartis sur les bassins versants du site Natura 2000 Haute Moder et affluents.

Charte Natura 2000

- Travail de mise en cohérence des chartes Natura 2000 dans le PNR des Vosges du Nord avec les autres sites bas-rhinois.
- Elaboration d'une nouvelle charte Natura 2000 commune à tous les sites animés par le PNRVN. Cette charte a été présentée aux membres du CoPil Haute Moder via une consultation et validation par mail en mai 2022.

Missions d'expertise / Conseil / Veille

Conseil technique auprès des collectivités ou de l'Etat pour la préservation des zones humides et des cours d'eau :

Appui technique au SDEA dans le cadre de la convention Parc-SDEA :

- La Moder à Ingwiller : une brèche s'est ouverte sur la berge invitant la Moder à rejoindre son lit originel en position basse. Signalement de la brèche aux services de l'Etat, DDT et OFB, accompagnement du SDEA pour les réunions avec la commune soucieuse de refermer cette brèche pour éviter les inondations des habitations à proximité immédiate ;
- Participation et accompagnement de la préparation des ateliers du SAGE Moder ;

- Menchhoffen : conseils auprès de la collectivité avec le SDEA pour des problématiques de zones humides et cours d'eau (diversification d'une zone humide pour diminuer la nuisance des moustiques) ; conseils auprès du SDEA pour la diversification d'une parcelle jouxtant une STEP (plantation de haie, création d'une mare, gestion de l'espace vert) ;
- Participation aux réunions du PEP-SAGE Moder.

Appui technique et conseils pour des projets d'aménagement/infrastructures :

- Agrandissement de la manufacture Laliq à Wingen-sur-Moder et nouvelle desserte - participation aux réunions et intégration des enjeux environnementaux ;
- Projet de piste cyclable de la CeA au bord de la Moder reliant Wimmenau à Ingwiller – participation aux réunions de terrain et appui technique pour les études Habitats-Faune-Flore ;
- Accompagnement technique de la commune de Baerenthal et des maîtres d'œuvre du projet « Milieux lacustres de Baerenthal », participation aux CoTech et CoPil, intégration des enjeux Natura 2000 et de la RNN dans les différentes phases du projet ;
- Réflexion et participation au PAOT (Plan d'actions pour l'amélioration de la qualité des eaux dans le département du Bas-Rhin) + réunion de la MISEN élargie (24/06/22) ;
- Conseils pour la commune de Rosteig en lien avec le pôle Aménagement à la suite de l'acquisition d'une parcelle récemment déboisée (plantation d'arbres fruitiers).

Accompagnement technique de propriétaires privés, associations ou entreprises :

- Accompagnement technique auprès de l'AAPPMA de Wimmenau (problématique de développement des bambous sur les rives de la Moder, problème de pollution sur le Rothbach liée à l'activité des carrières, projet pédagogique autour de la piste cyclable) ;
- Evaluation des incidences Natura 2000 pour l'association foncière d'Erckartswiller – projet de création d'un chemin en zone agricole : recommandations en faveur de la biodiversité et des milieux aquatiques, mise à disposition des données disponibles, expertise de terrain et aide à la rédaction du formulaire EIN ;
- Appui technique et accompagnement de l'entreprise Cyclamen (recyclage de métaux) pour son projet d'agrandissement sur la commune d'Eguelshardt. Participation aux commissions d'observations mises en place par les associations de défense de l'environnement pour le suivi des activités de la société ;
- Accompagnement technique de divers propriétaires privés pour leur projet de :
 - Diversification d'une zone humide à Reipertswiller (création d'une mare et conseils de gestion) ;
 - Projet d'acquisition d'une prairie humide – conseils de gestion (Oberbronn) ;
 - Restauration d'une parcelle à la suite d'une exploitation forestière - conseils de gestion (Lichtenberg) ;
 - Problématique de gestion d'une zone humide – inventaire botanique et conseils de gestion (Sturzelbronn) ;
 - Problématique de gestion d'une zone humide – conseils de gestion à la suite d'une acquisition récente (Erckartswiller) ;
- Conseils d'aménagement et de gestion pour le site du centre de jeunesse de Baerenthal en lien avec le pôle Aménagement et médiation ;
- Accompagnement de l'AGEVON (Association pour la gestion des espaces agricoles en déprise dans les Vosges du Nord) dans le cadre de la réalisation d'un dossier Loi sur l'eau (rematéralisation d'un ruisseau et mise en défens des berges pour une mise en pâturage de la zone humide) ;
- Veille ONF : intégration des enjeux Natura 2000 dans le projet de réfection des dessertes de Sturzelbronn (EIN) ;
- Participation aux réunions d'élaboration des PAEC pour la nouvelle programmation des Mesures agro-environnementales et climatiques. Diagnostics MAEC prévus pour le printemps 2023 ;
- Test de l'outil TyRECO de gestion des zones ripariennes (évaluation de la qualité et quantification de la réalisation des fonctions écologiques au sein des tampons ripariens) – ENGEES / ECO-SERV.

Formation / Communication / Pédagogie

- Encadrement de travaux dirigés (salle et terrain) pour la licence professionnelle de l'ENGEES sur la restauration des milieux naturels humides et aquatiques en lien avec le programme Natura 2000 (site d'étude 2022 : le Schwarzbach du vallon du Zinselbach au plan d'eau de Reichshoffen) ;
- Voyage d'étude des étudiants en 1ère année du cycle ingénieur de l'ENGEES – Chantier participatif de pose de déflecteurs sur le Falkensteinerbach avec l'AAPPMA de Philippsbourg et présentation du Site Natura 2000 et des travaux de confluence avec le ruisseau de Waldeck (1 journée – septembre 2022) ;
- Accompagnement de la MER pour les contenus pédagogiques des animations prévues auprès des BTS GEMEAU.

Création de supports de communication/sensibilisation :

- Rédaction d'un article pour les annales scientifiques : résultats de l'étude Lamproie de Planer + accompagnement et relecture de l'article de restitution de l'étude malacologique. Publication prévue pour le premier semestre 2023 ;
- Rédaction d'articles pour la page Facebook et newsletter du Parc ;
- Conception graphique de la brochure des ciné-débats 2022-2023 + finalisation de la programmation (affiche, fonds d'écran, droits de diffusion...) ;
- Organisation d'un voyage d'étude pour les techniciens rivière de Charente Eaux : visite des chantiers de restauration de continuité écologique et de zones humides sur le site HMA. Rencontre du SDEA. 3 jours du 5 au 7 avril 2022.

2. ZSC « La Sauer et affluents » - FR4201794

S'étendant sur 770 ha, ce site inclut la Sauer, ses principaux affluents (Steinbach, Markbach, Trautbach, Soultzbach, Heimbach, Schmelzbach...) et les zones humides associées (boisements alluviaux, prairies, friches humides). Il est animé depuis 2007 par le PNR des Vosges du Nord. L'année 2022 a été marquée par :

Charte Natura 2000

Consultation des membres du CoPil et validation de la nouvelle charte Natura 2000 le 5 mai 2022.

Inventaires et suivis scientifiques

- Suivi de la colonie de mise-bas de Grand Murin à Niedersteinbach ;
- Suivis/inventaires dans le cadre des chantiers LIFE – réalisation par Stephan CASSIN, service civique :
 - Nonnenhardt : inventaires amphibiens des mares, suivi de la reprise de la Leersie Faux-Riz, recherche de la Campanule de Baumgart ;
 - Friche humide à Niedersteinbach : inventaires amphibiens de la mare ;
 - Liebfrauenthal : inventaires amphibiens de la mare, suivis floristiques, pêche électrique ;
- Suivis photographiques des chantiers de restauration – réalisation par Stephan CASSIN, service civique :
 - Projets LIFE ;
 - Autres projets : vallon du Tiefenthal (année n+2).

Organisation et suivi des chantiers Natura 2000

Toutes les opérations cours d'eau sont menées en lien avec la Communauté de communes Sauer-Pechelbronn (CCSP) et le SDEA, compétent pour la GEMAPI ;

- **Programme collectif de restauration du Steinbach, en étroite collaboration avec les communes ;**
- LIFE / Hôtel-restaurant du Cheval Blanc à Niedersteinbach : recherche de financements complémentaires. Conception d'une prise d'eau passive fonctionnelle. Suivi de la mission de maîtrise d'œuvre – Sinbio scop : projet, pièces de marché. Réalisation du porter à connaissance auprès de la police de l'eau. Lancement du marché travaux à 2 reprises : été et automne 2022. Recherche de financements : constitution et dépôt d'un contrat Natura 2000. Attribution du marché travaux en janvier 2023. Rédaction d'un bilan partiel des opérations :
 - Rédaction des bilans des opérations LIFE : Obersteinbach, Cheval blanc (partiel) ;
 - LIFE / Opération de préservation des cours d'eau dans les espaces pâturés (clôture, aménagement de passages à gué, effacement de seuils) – vallées du Steinbach et du Schmelzbach. Reprise des travaux d'avril à juin 2022.
- **Programme collectif de restauration du Soultzbach :**
 - LIFE / Effacement du seuil d'alimentation de 5 étangs privés à Woerth et réaménagement de nouvelles prises d'eau : préparation des dossiers de régularisation des 2 étangs à l'AAPPMA de Woerth ;
 - Réflexion sur la renaturation de l'étang à carpes de l'AAPPMA de Woerth ;
 - LIFE / Etangs de la Nonnenhardt à Langensoultzbach : effacement de 2 étangs et réorganisation de la desserte forestière. Finalisation des travaux : janvier-février 2022. Conception d'un projet d'aménagement des accès à la passerelle sur le Soultzbach. Lancement et attribution du marché en automne 2022 ;
 - Développement d'un projet de renaturation de l'étang de pêche de Langensoultzbach. Rédaction d'un cahier des charges de maîtrise d'œuvre et consultation ;
 - Rédaction des bilans des opérations LIFE : étangs de Woerth, Nonnenhardt.
- **Vallée de la Sauer :**
LIFE / Liebfrauenthal à Woerth : effacement du barrage et renaturation du fond de vallée sur près d'1 km. Suivi de la mission de maîtrise d'œuvre (Sinbio scop) et des travaux : reprise des terrassements en janvier-février 2022, suppression des clôtures en juin 2022, préparation des sols et ensemencement de la prairie à Grande sanguisorbe en octobre 2022. Préparation du rachat du site par la Collectivité européenne d'Alsace, réalisation en novembre 2022. Rédaction du bilan de l'opération. Organisation d'un chantier de déminage hors emprise de travaux, mais dans le périmètre du site. Suivi du transfert foncier de l'Etablissement public foncier d'Alsace vers la Collectivité européenne d'Alsace.

Missions d'expertise / Conseil

- Suivi du déploiement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt : Sauer au Fleckenstein / Maîtrise d'ouvrage SDEA sur le volet cours d'eau – Maîtrise d'ouvrage Commune sur le volet requalification de l'accueil du public :
 - Restauration de la Sauer et renaturation de l'étang : réunion de préparation de la mission de maîtrise d'œuvre ;
 - Requalification du camping et autres espaces d'accueil : ingénierie du PNRVN (pôle Aménagement). Suivi de la mission de maîtrise d'œuvre, intégration des enjeux environnementaux. Préparation et lancement des marchés travaux ;
- Contribution à la cartographie départementale des cours d'eau du bassin de la Sauer. Terrain et comité de pilotage ;
- Analyse des enjeux écologiques et recommandations dans le cadre de l'implantation d'une antenne téléphonique à Lembach. Site du Fleckenstein ;

- Avis sur les modalités de gestion de prairie en fond de vallée dans le cadre d'une activité de randonnée en âne. Echanges avec le porteur de projet ;
- Initiation d'un travail sur la restauration de la continuité écologique sur un moulin en aval de Woerth.

Médiation / Pédagogie

- 2^{ème} phase du projet scolaire « Au fil de l'eau » (5 modules en classes et sur le terrain) : école de Langensoultzbach autour du projet de renaturation de la Nonnenhardt – 2 classes. En partenariat avec le CINE de Munchhausen ;
- Inauguration de 3 chantiers LIFE Biocorridors : étangs de Woerth, Liebfrauenthal et Nonnenhardt / Woerth, Goersdorf, Langensoultzbach, 26 mars. 75 personnes ;
- Visite du chantier de la Nonnenhardt par les techniciens environnement de l'ONF / Langensoultzbach. 6 personnes ;
- Suivi du projet de médiation autour de la colonie de reproduction de Grand Murin de Niedersteinbach. En partenariat avec la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn et la commune :
 - Repararmétrage de l'équipement de vidéo-surveillance ;
 - Malle pédagogique : maquettage du jeu « l'Odyssée des chauves-souris » ;
 - Suivi de la convention « Refuge pour les chauves-souris » ;
- Animation grand public « Prairies et azurés » dans le cadre de l'INTERREG « Espèces en danger de la RBT Vosges du Nord-Pfälzerwald : présentation de l'enjeu Azurés des paluds et de la sanguisorbe dans le bassin de la Sauer, terrain et ciné-débat / Lembach, 1er juillet ;
- Rédaction d'un guide sur la restauration prairiale en lien avec le bureau d'études Cénose. Contribution à la rédaction du guide. Pilotage de la démarche.

Communication / Colloque

- Contribution au clip de présentation du chantier de la Nonnenhardt (pilotage VINCI construction) ;
- Préparation de l'accueil des ministères européens de l'environnement dans le cadre 30 ans du réseau Natura 2000 / Annulation la veille de la visite ;
- Accueil sur 1 journée des techniciens rivière de Charente Eaux : visite des chantiers de restauration de continuité écologique LIFE et Tiefenthal / 5 avril ;
- Intervention au webinar de clôture du LIFE Biocorridors, présentations des chantiers de restauration du Bassin de la Sauer et de la Lauter / 27 avril ;
- Intervention à la Journée animateurs Milieux aquatiques, organisée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse à Pont-à-Mousson / 14 décembre. 80 pers.

3. ZSC « Vallée de la Sarre, de l'Albe et de l'Isch » - FR420003 (hors PNRVN)

S'étendant sur 517 ha, ce site inclut une partie du lit mineur de la Sarre et d'importantes zones humides notamment une belle diversité de prairies fauchées ou pâturées. L'animation de ce site est portée par la Communauté de Communes d'Alsace Bossue. L'ingénierie du SYCOPARC est mobilisée pour aider cette collectivité à mettre en œuvre l'ensemble des actions nécessaires à la préservation de ce site depuis 2020.

Un comité de pilotage s'est déroulé le 30 septembre 2021 afin de relancer l'animation du site. Ce comité de pilotage a permis de reconduire la structure porteuse de l'animation (Communauté de Communes d'Alsace Bossue) et de désigner un nouveau président du comité de pilotage (monsieur le Maire de Bissert).

Dans le cadre de l'animation de ce site, l'année 2022 a été marquée par :

Inventaires et suivis scientifiques

- Etude de l'Azurée des paluds : une cartographie précise des habitats favorables à cette espèce ainsi que leur répartition sur le site a été mise en évidence grâce au travail d'un stagiaire. Ce document a été utilisé lors de la conception du PAEC Vosges du Nord Alsace Bossue pour définir l'éligibilité de la MAEC Azuré, sur le territoire ;
- Etude Mollusque : inventaire des espèces d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000 de la Communauté de Communes d'Alsace Bossue. L'objectif principal de l'étude est d'acquérir des données nouvelles sur la répartition spatiale et l'état de conservation des mollusques d'intérêt communautaire et de caractériser les cortèges malacologiques ;
- Etude Castor : prospection sur la Sarre des indices de présence ;
- Etude Courlis : passage successif pour quantifier la présence de cette espèce sur le site et pouvoir utiliser ces données dans l'élaboration de la MAEC Courlis cendré dans le PAEC Vosges du Nord et Alsace Bossue ;
- Etude des prairies avec le bureau d'étude Climax. Cartographie d'habitat et expertise sur l'état de conservation des habitats du site Natura 2000 en vue d'une réactualisation de cartographie d'habitats.

Missions d'expertise / Conseil / Veille

- Accompagnement de la commune de Bissert pour l'entretien d'un cours d'eau pour éviter l'impact d'espèces d'intérêt communautaire (réunion avec le SDEA, l'OFB, la Mairie, VNF) ;
- Développement d'un sentier pédagogique sur le site avec l'association nature d'Alsace Bossue, le Club Vosgien, la GAP, la LPO ;
- Premier contact pour le projet d'un aménagement foncier sur la commune de Bissert ;

- Dépôt du dossier PAEC Vosges du Nord - Alsace Bossue en partenariat avec le PNRVN et la Chambre d'Agriculture, en vue de la signature de MAEC avec les agriculteurs du territoire.

Médiation / pédagogie

- Développement des animations scolaires dans les écoles primaires du territoire. 4 séances d'animation par classe et par an sur le thème des espèces d'intérêt prioritaire. La Grange aux Paysages anime ces séances en partenariat avec la CCAB ;
- Conception de 4 sorties grand public dans la Honau en partenariat avec la Grange aux Paysages pour faire connaître le patrimoine naturel et culturel. Public cible (agriculteurs, conseils municipaux, locaux...);
- Réalisation d'une sortie grand public sur le thème de Natura 2000 lors d'un événement (ciné plein air) sur le port de Harskirchen.

Communication

- Lancement d'un programme de ciné-débat nature en partenariat avec le centre socio-culturel de Sarre-Union. Diffusion de 4 films documentaires en lien avec le site Natura 2000, puis lancement d'une discussion dans la salle avec un intervenant et le public (ce qui se cache sous la surface, invasion sanglier, la prairie un petit coin de paradis...)

4. « 30 ans » du réseau Natura 2000

Des outils et des actions de communication ont été déployés en 2022 pour célébrer les 30 ans de directive européenne fondatrice du réseau Natura 2000 :

- Programmation du spectacle Bleu Grenouille avec les écoles du Bas-Rhin. 2 représentations sur le site du Château de Lichtenberg (18/10) et 2 représentations à la salle de la Castine de Reichshoffen (20/10). Des ateliers jeux étaient proposés aux enfants pendant la journée pour découvrir les zones humides et les espèces d'intérêt communautaire avant ou après le spectacle. Près de 440 élèves du territoire ont pu bénéficier du spectacle et des ateliers ;
- Conception graphique d'une série de 6 affiches thématiques « Habitats et espèces d'intérêt communautaire ». 3 000 exemplaires ;
- Réimpression du livre « Igor le Castor ». 200 exemplaires.
- Intervention d'un vidéaste-photographe tout au long d'un projet scolaire interparcs (Vosges du Nord – Forêt d'Orient) : approche sensible des habitats et espèces d'intérêt communautaire, initiation à la photographie, écriture et réalisation d'un film court.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.1 : Mobiliser les acteurs autour de l'excellence de la gestion de l'eau
 - M 1.1.2 - Retrouver la dynamique naturelle des cours d'eau



Préserver et gérer les zones humides remarquables

Contexte de l'action :

La mission consiste à assurer la gestion et la protection des zones humides remarquables du Parc naturel régional des Vosges du Nord, dont font partie les sites inclus dans le projet de gestion écologique des friches, pâturés par les vaches Highland, la roselière de la Horn et de la Schwalb, la Réserve naturelle régionale du plan d'eau de Reichshoffen.

Une réorganisation au sein du pôle Nature/agriculture en 2020 a permis de déployer partiellement 3 personnes sur cette mission. Marie-Laure Tonnelier est chargée de la mise en œuvre des plans de gestion des sites gérés par l'AGEVON et de l'appui technique à la commune de Reichshoffen pour la mise en œuvre de la gestion de la RNR du plan d'eau de Reichshoffen. Lucie Blondel accompagne plus spécifiquement les collectivités pour la préservation/gestion des zones humides remarquables et sensibles et Christophe Fabing est en charge des travaux et de la maintenance des sites.

Objectif :

- Assurer la gestion et la protection des zones humides remarquables du Parc,
- Préserver les espèces palustres rares et menacées,
- Suivre leur évolution face au changement climatique,
- Permettre l'ouverture de certains espaces au public.

Bilan de l'action :

1. Mise en œuvre des plans de gestion des sites GEF

Le projet de gestion écologique des friches est né dans les Vosges du Nord dans les années 90 suite à la demande sociale locale de préserver des espaces ouverts à proximité des villages, en réponse à la fermeture des fonds de vallées résultant de la déprise agricole des années 60. L'AGEVON, association pour la gestion des espaces agricoles en déprise dans les Vosges du Nord, assure cette gestion en partenariat avec le SYCOPARC, notamment par la mise en place de pâturage extensif et dans le respect des objectifs définis par des plans de gestion réalisés en 2016 en concertation avec les acteurs locaux. Ils ont pour objectifs à long terme de :

- Restaurer et préserver la dynamique naturelle des cours d'eau,
- Maintenir la fonctionnalité et la richesse biologique des zones humides,
- Conserver des espaces ouverts à vocation patrimoniale et paysagère aux abords des communes,
- Former les acteurs et sensibiliser les habitants aux enjeux de la GEF,
- Améliorer les connaissances et évaluer les impacts des mesures de gestion,
- Veiller à la mise en œuvre du plan de gestion et à la cohérence des objectifs.

Pour l'année 2022, on retiendra les actions suivantes :

- **Travaux de réhabilitation du parc du Muhlthal à Baerenthal :**
 - Création de 2 passages à gué sur la Zinsel du Nord et reméandrage du ruisseau du Sperthal ;
- **Travaux de mise en œuvre du plan de gestion du parc de Reyersviller :**
 - Nettoyage du parc et remplacement de tous les vieux piquets ;
 - Aménagement d'une zone d'affouragement avec la pose de géotextile et de concassé gréseux afin d'améliorer les conditions sanitaires des animaux ;
 - Mise en défens du Schwangerbach sur 725 mètres et de ses affluents sur 90 mètres ;
 - Création d'une sous-division du parc permettant de mieux gérer la pression de pâturage grâce à la pose de 44 m de clôtures ;
 - Aménagement de points d'affouragement et dispositifs de franchissement : 3 passages à gué. En mars 2022, une opération de broyage de souches a été effectuée sur une parcelle ajoutée à la pâture après exploitation des épicéas par son propriétaire ;
- **Travaux de mise en œuvre du plan de gestion sur les parcs de Siersthal :**
 - Nettoyage du parc : remplacement de tous les vieux piquets (une participation financière complémentaire a été demandée à la commune pour cela), enlèvement des déchets ;
 - Aménagement d'une zone d'affouragement avec la pose de géotextile et de concassé gréseux pour améliorer les conditions sanitaires des animaux sur le parc au centre du village et une autre sur le parc de Holbach ;
 - Mise en défens du Schwalbach sur les deux parcs, soit 1 300 m de cours d'eau protégés en tout ;
 - Création d'une sous-division du parc à Holbach via la pose de 70 mètres de clôture ;
 - Aménagement de points d'affouragement et dispositifs de franchissement : 4 passages à gué et un abreuvoir rustique ;
 - Rematérialisation et mise en défens unilatérale d'un fossé permettant un assainissement localisé de la pâture (risque fort d'embourbement pour les animaux et risque d'inondation des parcelles habitées voisines) ;

- **Travaux de mise en œuvre du plan de gestion sur les parcs de Volmunster :**
 - Nettoyage du parc : remplacement du tiers des anciens piquets, enlèvement des déchets ;
 - Aménagement d'une zone d'affouragement avec la pose de géotextile et de concassé gréseux pour améliorer les conditions sanitaires des animaux sur le parc derrière le rucher et sur celui au Sud du moulin d'Eschviller et pose de râteliers métalliques ;
 - Mise en défens du fossé central et d'une source sur le parc derrière le rucher sur 100 m et d'un petit affluent de la Schwalb depuis sa source sur 80 m sur le parc de Weiskirch ;
 - Aménagement de points d'affouragement et dispositifs de franchissement : 3 passages à gué et 1 abreuvoir rustique ;
 - Fin août 2022, une entreprise a été missionnée pour passer un robot broyeur sur une surface de 1 ha où les bouleaux commençaient à prendre le dessus sur la partie haute du parc au sud du moulin d'Eschviller ;
- **Entretien de toutes les mises en défens :**
 - Entretien sous clôture de toutes les nouvelles mises en défens posée dans le cadre de la mise en œuvre des plans de gestion, soit près de 11 km, à Frohmuhl, Niedersteinbach, Saint-Louis-lès-Bitche, Sturzelbronn, Zittersheim, Dossenheim-sur-Zinsel et Zittersheim ;
- **Redéfinition des statuts de l'association AGEVON :**
 - Modifications ayant principalement pour but l'intégration des EPCI à fiscalité propre et le rééquilibrage du nombre des représentants des communes/délégués du Comité Syndical du SYCOPARC à la suite des départs de plusieurs communes de l'association. Ces nouveaux statuts ont été travaillés par le conseil d'administration qui s'est réuni le 13 janvier 2022, puis ils ont été validés en assemblée générale extraordinaire le 8 février 2022. Organisation et participation à l'assemblée générale de l'AGEVON le 21 avril 2022.

2. Roselière de la Horn et roselière de la Schwalb

Mise en place de suivis naturalistes

Castor : suivi régulier des traces et indices.

Oiseaux des marais : poursuite du Suivi Temporel des Oiseaux Communs en roselière (STOC ROZO) en lien avec le CRBPO (Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux) avec 3 sessions de captures le 13/05/2022, le 14/06/2022, le 08/07/2022, pour un total de 64 captures de 11 espèces différentes.

Entretien de la roselière à Waldhouse

Fauche manuelle de la roselière sur 25 ares réalisée avec export sous forme des tiges de roseaux qui seront réutilisées sur place sur les emplacements des filets de baguage afin de faciliter la progression dans la roselière (janvier-février).

Accueil du public / Médiation / Communication

- Reprise du projet de valorisation écotouristique des ENS de la Schwalb et de la Horn avec l'AMEM avec l'estimation budgétaire du projet et proposition d'aménagements plus intégrés paysagèrement et harmonisés avec les autres sentiers du PNRVN ;
- Rencontre du nouveau chargé de mission de l'AMEM et présentation du bilan des actions menées sur les 2 sites (gestion, médiation, inventaires, etc...) ;
- Rencontre de la Communauté de Communes de Pays de Bitche pour présenter les projets et aborder la question de la maîtrise d'ouvrage ;
- Edition d'une gazette « Bi'uns » en restitution de la résidence de paysage de Waldhouse « S'appuyer sur la rivière, les zones humides et la faune pour penser le village de demain » afin de sensibiliser les habitants du territoire ;
- Dans le cadre de l'accompagnement du projet de résidence paysagère sur la commune de Waldhouse : aide à l'intégration des enjeux de l'espace naturel sensible de la Horn au projet, en particulier ceux en lien avec la présence du Castor ;
- Animation du projet pédagogique « Cohabiter avec le Castor ». Ce projet a été proposé pour l'année scolaire 2022-2023 aux deux classes de cycles 2 et 3 de l'école de la Vallée de la Horn (située à Waldhouse). Il a pour objectifs de sensibiliser les enfants à la préservation de la biodiversité, de découvrir le monde fascinant du Castor d'Europe et l'ENS de la Horn, produire un support de partage et de valorisation des connaissances acquises ;
- Accompagnement d'un signalement et dépôt de plainte pour la destruction de deux barrages de castor sur la commune d'Haspelschiedt (57) : note au bureau Exécutif du Parc, entretiens avec l'OFB, co-rédaction d'un communiqué de presse avec l'OFB.

3. Accompagnement technique des collectivités locales pour la bonne gestion et la valorisation des zones humides

Missions d'expertise / Conseil

- Commune de Weiterswiller : la commune de Weiterswiller, située dans le bassin versant sur Soultzbach, lance une opération multi-partenariale de restauration d'un affluent du Soultzbach et de renaturation des zones humides communales. Le SDEA est maître d'ouvrage des travaux, le CEN Alsace intervient sur le volet foncier. Le PNRVN est associé à l'ensemble du projet et participe notamment à la définition des travaux de restauration et renaturation ainsi qu'à la valorisation du site. L'appui technique à la définition et au suivi des travaux s'inscrit déjà dans le cadre du partenariat Parc-SDEA (convention de décembre 2016). Une convention d'assistance technique a été proposée à la commune pour formaliser l'accompagnement du SYCOPARC :

- Participer à la définition et au suivi des travaux de restauration et renaturation des zones humides en lien avec le SDEA et le CEN Alsace ;
- Impliquer les habitants et notamment les jeunes dans la valorisation du site et la création de supports de médiation. Une première phase d'accompagnement pour associer les enfants du conseil intercommunal des jeunes a été lancée ;
- Commune de Nehwiller près Woerth/Reichshoffen : visite conseil chez un exploitant agricole. Objet de la visite :
 - Discussions autour de la gestion des eaux de ruissellement et de la source (abritant du sonneur à ventre jaune), au niveau du Moerdersklamm ;
 - Quels conseils et quel accompagnement possibles de la part du Parc naturel régional des Vosges du Nord et/ou des autres collectivités ?
- Commune de Bitche : expertise des zones humides dans le cadre d'un projet d'installation photovoltaïque en lieu et place de l'ancienne décharge. Comparaison des observations avec celles de l'étude faune/flore produite par le porteur de projet ;
- Tourbière du Grand Est : réunion du groupe de travail pour la préservation des tourbières à l'échelle des Vosges. Intérêts, faisabilité, thématiques, partenariats, financements potentiels ;
- Réunion de suivi du chantier d'installation des 13 batrachoducs sur la RD au niveau du Hammerweier.

Formation / Communication / Pédagogie

- Participation à la définition du projet pédagogique « Castor » en lien avec l'IEN de Sarreguemines pour la coopération entre les écoliers de C3 et les élèves de 6^{ème} dans le cadre des conseils d'école/collège. Les 6^{ème} du collège de Bitche et les CM2 de l'école primaire de la Vallée de la Horn ont pu bénéficier de ce dispositif ;
- Organisation d'un escape game « Enigma Botanica » en partenariat avec l'association de mise en valeur des sites d'Eschbourg-Graufthal afin de faire découvrir la botanique et les zones humides aux participants. 3x6 personnes ont participé.

5. Réserve naturelle régionale du plan d'eau de Reichshoffen

Suite à la sollicitation de son gestionnaire (la ville de Reichshoffen), le Parc naturel régional des Vosges du Nord a été missionné pour la rédaction du premier plan de gestion de la Réserve naturelle régionale du plan d'eau de Reichshoffen, approuvé par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel le 13 mai 2019 pour la période 2019-2024. Depuis, Le PNRVN accompagne la ville pour la mise en œuvre de ce plan de gestion et le suivi scientifique de la réserve. 2022 aura été marqué par l'arrivée d'un nouveau directeur des services techniques à la ville de Reichshoffen. Il est en particulier la personne en charge de la gestion de la RNR.

Accompagnement de la commune pour la mise en œuvre du plan de gestion

- Divers points de vérification avec la Région pour l'affiliation des dépenses aux différents programmes d'action définis ensemble ;
- Rédaction d'un article sur la thématique du Plan d'eau de Reichshoffen et sensibilisation à la problématique du nourrissage de la faune sauvage pour le bulletin municipal « Détours » d'été 2022 ;
- Réunion de programmation des actions avec la Ville de Reichshoffen et la Région Grand Est le 9 mars à la mairie et le 14 avril sur site ;
- Participation au comité de pilotage de la réserve le 5 juillet 2022, présentation des actions de l'année passée et proposition d'actions à mener ;
- Participation au séminaire des gestionnaire du Grand Est à Pagny-la-Blanche-Côte le 30 août 2022.

CS : Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel

- Poursuite du suivi des alimentations principales du plan d'eau dans le cadre de l'observatoire des cours d'eau du PNRVN (action CS 3) ;
- Poursuite du suivi de la température des alimentations du plan d'eau : récupération des données (actions CS 4) ;
- Mise en place de deux colonnes de thermomètres supplémentaires dans le plan d'eau pour étudier le gradient de température le long de la stratification des masses d'eau (action CS 4) ;
- Finalisation du rapport sur l'inventaire préliminaire des orthoptères (partie terrain réalisée en 2020) (action CS 10) ;
- Réalisation du comptage mensuel des oiseaux d'eau (action CS8) : un passage par mois a pu être effectué à l'exception de février (décalé au 1^{er} mars) et novembre.

PA : Prestation d'accueil et d'accompagnement

- Etablissement d'un calendrier d'animation à destination du grand public (Action PA1) ;
- Coordination d'un programme de 4 animations sur différents thèmes en lien avec les Piverts à cheval sur 2022/ 2023 ;
 - En 2022, trois animations ont été réalisées (une par saison). La 4^{ème} est programmée pour le 25 février (oiseaux hivernants) 2023. « A l'écoute des amphibiens » : le 7/05/2022 de 20h00 à 22h00, 5 participants. « Sortie chauves-souris » : le 3/09/2022 de 20h15 à 22h15, 20 participants. « Balade contée » : le 15/10/2022 de 14h à 17h, 15 participants ;
- Programmation du spectacle « Bleu Grenouille » avec 2 représentations à la salle de la Castine de Reichshoffen (le 20/10/2022). Créé à l'occasion du Projet Interreg « Itinérance aquatique, la journée a été organisée dans le cadre d'un programme d'animation plus large en lien avec le programme Natura 2000. Des ateliers étaient proposés en parallèle aux

enfants pour découvrir la Réserve naturelle régionale du plan d'eau de Reichshoffen. Les classes étaient ainsi invitées à réaliser des activités à l'aide d'une feuille de route autour du plan d'eau et ont participé à un atelier sur le thème des animaux de la réserve animé par le Parc. Près de 300 élèves du territoire ont participé à l'événement ;

- Préparation et encadrement de projets pédagogiques pour la licence professionnelle de l'ENGEES ;
- Encadrement de travaux dirigés (en plusieurs séances) sur la restauration des milieux naturels humides et aquatiques en lien avec le programme Natura 2000 (site d'étude 2022 : le Schwarzbach du vallon du Zinselbach au plan d'eau de Reichshoffen), un groupe a donc étudié le cas du plan d'eau ;
- Edition 2022 des Flâneries de Reichshoffen : tenue d'un stand avec exposition et proposition de petites animations par la Maison de l'Eau et la Rivière dans le nouvel observatoire avec mise à disposition de la longue-vue pour le public.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.1 : Mobiliser les acteurs autour de l'excellence de la gestion de l'eau
 - M 1.1.3 - Préserver les zones humides et leurs richesses naturelles



2022 - Sensibiliser et responsabiliser les acteurs et usagers des cours d'eau

Contexte de l'action :

Atteindre le bon état écologique des cours d'eau implique la mobilisation des acteurs, usagers et riverains des cours d'eau (élus, propriétaires, gestionnaires agricoles et forestiers, associations de pêche, scolaires...).

L'ambition de la nouvelle Charte est de généraliser la connaissance sur le fonctionnement des milieux aquatiques, les perturbations et menaces existantes, de mener des actions innovantes et collectives en matière de protection et de restauration des cours d'eau en encourageant les initiatives locales. Dans cet objectif, il est nécessaire de favoriser les échanges entre scientifiques, gestionnaires, pêcheurs, riverains et décideurs, et de poursuivre le travail de sensibilisation des jeunes publics en amplifiant et en renouvelant les animations, en impliquant les écoles dans des projets concrets de restauration et de préservation des rivières. L'ensemble des agents du pôle Nature/agriculture sont impliqués dans la mise en œuvre de cette fiche.

Objectif :

- Développer un programme de sensibilisation d'envergure,
- Consolider les liens avec le monde de la pêche, les associer et faire émerger des projets de restauration,
- Accompagner les riverains dans leurs projets,
- Amplifier le travail avec les scolaires en s'appuyant sur les équipements de la Maison de l'Eau et de la Rivière.

Bilan de l'action :

1. Programme de médiation « Jetons-nous à l'eau ! »

Les manifestations de l'année : le programme « Jetons-nous à l'eau ! » a pour objectif de sensibiliser tous les acteurs locaux à la richesse et à la fragilité des cours d'eau et des zones humides. Il s'appuie sur un partage collectif des enjeux de la préservation de ces milieux et encourage la mobilisation de toutes les énergies afin de restaurer et préserver nos milieux naturels.

Le programme de médiation 2021 avait été largement impacté par la crise sanitaire mondiale liée à la COVID-19. Le programme 2022 montre une nette production, un retour à l'activité collective qui se fait particulièrement ressentir avec les activités scolaires.

A chaque public son événement : 63 animations pour 2388 participants :

- Scolaires et étudiants : 42 projets pédagogiques pour 1713 personnes sensibilisées ;
- Grand public : 13 animations nature regroupant 492 habitants ;
- Associations de pêche : 5 animations pour 75 personnes ;
- Elus : 3 événements dont 1 inauguration et 2 visites de chantier ;
- Projets et chantiers participatifs universitaires : ENGEES, BTS Gestion et maîtrise de l'eau, Université de Metz, Ecole des Mines, Haute Ecole des Arts d'Alsace.

2. Assistance à la mise en œuvre de la compétence GEMAPI

Le SYCOPARC accompagne techniquement les collectivités locales lors de l'élaboration et du suivi des programmes de restauration et d'entretien des cours d'eau. En 2022, on retiendra principalement :

- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la Communauté de Communes du Pays de Bitche :
 - Dans le cadre des travaux de protection et de restauration de la continuité écologique sur le bassin versant de la Zinsel du Nord. 6 ouvrages arasés. Participation aux réunions de chantier et de réception ;
 - Médiation avec des particuliers pour de futurs travaux de restauration ;
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains (cf. Natura Haute Moselle et Affluents) :
 - Mise en œuvre de la deuxième tranche de travaux dans la vallée de la Zinsel du Nord à Zinswiller. Participation au suivi des travaux et au récolement.
 - Etude de maîtrise d'œuvre de la vallée du Falkensteinerbach. MO : Atelier des Territoires ;
- Assistance à maîtrise d'ouvrage du département de la Moselle sur la réfection d'un ouvrage (étude avant travaux et suivi des travaux : Zinsel du Nord (Mouterhouse)) ;
- Suivi de la convention Parc/SDEA. Accompagnement technique des commissions locales du SDEA dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle compétence GEMAPI ;
- Une attention particulière est donnée à la gestion de l'étang dit du Donnenbach (gestion SYCOPARC) ;
- Accompagnement technique du projet du complexe des lacs de Baerenthal : le marché a été rédigé et publié, l'analyse des offres s'est faite le 21/07/2022. Le premier CoPil a eu lieu le 28/09/2022 et les premières réunions de concertation ont eu lieu le 17/10/2022 et le 22/10/2022 ;
- 11 conseils ont été réalisés auprès des communes, particuliers ou professionnels.

3. Accompagnement technique et formation des associations de pêche

Diversification des écoulements de la Moder menée par l'AAPPMA de Wimmenau en août 2021. Pose de déflecteurs rustiques en bois – chantiers participatifs ; conseil et médiation sur l'aménagement de l'étang de l'AAPPMA :

- Diversification des écoulements du Falkensteinbach menés par l'AAPPMA du Pays de Hanau (Philippsbourg). Cinq chantiers participatifs en interne ;
- Présentation à l'occasion d'AG de l'étude sur les effets cumulés des retenues d'eau sur la Zinsel du Nord (cf. paragraphe Etudes sur l'eau) à l'AAPPMA de Philippsbourg ;
- Chantiers participatifs en partenariat avec l'association de pêche du Pays de Hanau et les BTS Gemeau (16 personnes) ainsi que les étudiants de l'ENGEES (89 personnes) sur la diversification des écoulements.

4. Stratégies et planifications

- Participation aux réunions techniques sur les Programmes d'Actions de Préventions des Inondations (PAPI) de la Sarre et de la Haute-Zorn, et Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI) de la Sauer ;
- Participation aux réflexions sur le SAGE et du PAPI Moder. Organisation d'une visite de terrain avec l'ensemble des acteurs ;
- Participation aux réflexions sur le PAOT (Plan d'Action Opérationnel Territorialisé) du Bas-Rhin ;
- Suivi de l'étude SAUER - SELTZBACH sur le ruissellement (SDEA).

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.1 : Mobiliser les acteurs autour de l'excellence de la gestion de l'eau
 - M 1.1.4 - Responsabiliser les acteurs, usagers et riverains des cours d'eau





2022 - Mettre en œuvre le plan de gestion de la Réserve naturelle nationale

Contexte de l'action :

Le SYCOPARC, en tant que gestionnaire principal de la Réserve naturelle nationale des rochers et tourbières du Pays de Bitche, désigné par l'Etat dans le cadre d'une convention, est chargé de concevoir et de mettre en œuvre son plan de gestion. Trois autres gestionnaires y sont associés : l'ONF, la forêt Pimodan et la commune de Baerenthal. Il s'agit du second plan de gestion dont la période d'application a débuté en 2011 et est valable jusqu'en 2020.

Cette réserve de 355 ha protège des tourbières, parfois associées à des étangs, riches en espèces et en communautés rares et menacées, et des barres rocheuses remarquables accueillant entre autres le tiers des couples de Faucons pèlerins nicheurs du Parc selon les années.

Grâce à un financement spécifique du Ministère de l'Écologie, destiné à renforcer l'ancrage territorial des réserves naturelles nationales et venant s'ajouter à la dotation courante de la DREAL Grand Est pour la gestion de la réserve naturelle, le SYCOPARC a embauché une garde animatrice à temps plein sur une durée de 5 mois en 2022, venant renforcer l'équipe constituée d'un conservateur à temps plein, Loïc Duchamp, et d'un garde-technicien à temps partiel, Christophe Fabing.

Objectif :

Les objectifs à long terme sont les suivants :

- Préserver les habitats naturels humides à tourbeux,
- Conserver l'intégrité et la tranquillité des falaises rocheuses, des dalles sommitales et du souterrain du Ramstein,
- Augmenter le degré de naturalité des forêts,
- Préserver une bonne qualité de l'eau pour les biocénoses aquatiques et amphibiens,
- Sensibiliser à la préservation des milieux naturels,
- Administrer la réserve naturelle.

Bilan de l'action :

CS : Connaissances et suivis

- Comme chaque année, le suivi de la reproduction du Faucon pèlerin dans la réserve et sa surveillance ont été réalisés en coordination avec SOS Faucon pèlerin-Lynx. Cette année, 4 couples sont présents dans la RNN dont 3 ont entamé un cycle de reproduction mais 1 couple seulement a élevé 2 jeunes jusqu'à l'envol. Le Grand corbeau a débuté la construction d'un nid sur 3 rochers de la RNN mais sans nidification observée finalement. Enfin, 1 couple de Grand-duc d'Europe est toujours présent sur 1 site de la RNN mais, de nouveau, aucune preuve de nidification n'a pu être observée.
- Les suivis libellules, papillons, flore remarquable, chiroptères et niveaux d'eau ont été partiellement poursuivis en attendant le nouveau plan de gestion finalisé.
- La troisième et dernière année de la réactualisation de l'inventaire des coléoptères saproxyliques a été menée sur la réserve biologique intégrale du Rothenbruch, incluse dans la réserve naturelle. Les pièges à interception ont été suivis et récoltés tous les 15 jours par l'équipe de la réserve naturelle. Les coléoptères ont été déterminés par le laboratoire national d'entomologie forestière, qui allie l'Office pour les insectes et leur environnement (Opie), association nationale spécialisée et l'Office national des forêts (ONF). Sur les trois années d'échantillonnage, 333 espèces de coléoptères ont été identifiées pour un total de 20 088 spécimens. Sur ce total, 284 sont des espèces saproxyliques, dont 233 appartiennent au groupe cible et parmi celles-ci 23 espèces sont remarquables.
- Une réactualisation de l'inventaire des espèces allochtones a été conduite cette année. Cette opération a fait l'objet d'un stage dont le travail a été mené, en deux périodes, par Anne-Sophie Bettinger en formation à l'Université de Lorraine (préparation d'un Diplôme Universitaire Biodiversité, Écosystèmes et Territoires). Au total, ce sont 15 espèces végétales allochtones présentes dans la réserve naturelle fin 2020 et 10 espèces de vertébrés allochtones.
- Un relevé des éco-compteurs installés dans la RNN a été effectué. Par rapport à 2021, on observe une nette augmentation de la fréquentation sur le sentier de découverte de l'étang-tourbière de Hanau (+10,5 %), une augmentation encore plus importante au niveau des ruines du château du Ramstein (+21,7 %), inclus dans le périmètre de la RNN et une baisse conséquente sur la dalle rocheuse interdite d'accès du Rothenberg Nord (-29,3 %). Ce dernier site est l'un des deux sites sur lequel une ganivelle a été installée en fin d'année. La baisse de fréquentation ne peut donc pas encore être mise à son actif mais la surveillance, les procès-verbaux et les interventions pédagogiques (suppression d'une géocache) ont probablement commencé à porter leurs fruits.

SP : Surveillance et police

- Tournées de surveillance : en 2022, il y a eu 47,5 jours-hommes de surveillance effectués par l'équipe de la RN dont 4 jours-hommes dans le cadre de tournées mixtes de surveillance avec l'Office national des forêts et/ou l'Office français de la biodiversité. Les tournées de surveillance du garde-technicien ont été menées en priorité sur les sites les plus sensibles de la réserve naturelle en fonction de la saison et de la météo. Notamment les sites de nidifications du Faucon pèlerin pendant la période de reproduction (de février à juillet) et les alentours des étangs pendant les fortes chaleurs (juin à août). Aucune infraction importante n'a été observée.

- Pose et entretien de la signalétique : 6 nouveaux panneaux ont été posés. 2 panneaux réglementaires à Waldeck et Lieschbach pour barrer des sentiers sauvages d'accès aux berges des étangs, 2 panneaux pédagogiques sur le sentier de la tourbière de l'étang de Hanau et 2 panneaux de sens interdit placés le long de la ligne flottante de l'étang de Hanau.
- Pose et entretien de ganivelles : acquisition de 100 mètres de ganivelles et 100 piquets ronds en châtaignier afin de permettre la mise en défens de plusieurs barres rocheuses pour préserver la nidification du Faucon pèlerin et les végétations des dalles rocheuses. Equipement en 2022 du rocher du Carlsfels (ou Lindel) sur la commune de Mouterhouse et du Rothenberg nord sur la commune de Philippsbourg.

IP : Intervention sur le patrimoine

- Participation aux campagnes de martelage en forêt publique sur l'unité de gestion 237i de la FD Hanau 3 (versant sud du site du Grand Steinberg) et 157i de la FD de Hanau 2 (versant nord du Hollaendersberg). Le conservateur a aussi été sollicité par le Groupement Forestier Vosges Nord pour un martelage de sécurisation sur le pourtour du site de l'Ersbenweiher.
- Projet de l'étang de Baerenthal : le conservateur est associé au comité technique et au comité de pilotage de l'étude de faisabilité du projet de restauration et d'aménagement des milieux lacustres de Baerenthal. L'enjeu pour la réserve naturelle est la réfection des ouvrages de vidange afin de pouvoir maîtriser la gestion du plan d'eau ainsi que les populations piscicoles (l'étang étant ouvert à la pêche).

PA : Pédagogie et Animations

- Recrutement de Kelly Nunge pour 5 mois à partir du 15 août 2022 (0,4 ETP EEDD). Ses missions visent principalement à améliorer l'ancrage territorial de la réserve naturelle :
 - Développer des actions de sensibilisation des publics visant à mieux faire connaître et respecter les richesses naturelles, la réglementation et le fonctionnement de la réserve,
 - Développer les outils et les actions de communication de la réserve,
 - Participer à la surveillance de la réserve tant sur le terrain que sur les réseaux sociaux,
 - Au cours de l'année 2022, différentes actions de sensibilisation à destination d'un public divers ont été menées, faisant parfois appel à des prestataires. Une partie de ces actions a été conduite avant le recrutement de la garde animatrice ;
- Le travail de création et de réalisation d'une vidéo artistique par la compagnie Lucamoros permettant d'engager le débat sur la conservation de la nature dans la réserve naturelle. Ce projet a été conduit en impliquant le lycée Teyssier de Bitche et notamment un groupe de 7 lycéens volontaires qui ont été les acteurs des saynètes du court métrage et qui ont aussi été initiés à la technique du dessin animé. Ce court-métrage a déjà été présenté à plus de 200 personnes (193 lycéens et 15 adultes) au lycée de Bitche à l'automne 2022.

CI : Création et entretien d'infrastructures d'accueil

La commune de Sturzelbronn, l'Association de Sauvegarde, de Développement et d'Animation de Sturzelbronn (ASDAS) et le SYCOPARC ont pour projet de créer un site d'interprétation de la nature et d'animation principalement dédié aux enjeux de la réserve naturelle. Ce projet comporte deux phases :

- La réhabilitation du bâtiment de l'ancienne école de Sturzelbronn ainsi que sur la création d'un nouveau bâtiment en bois local sous maîtrise d'ouvrage communal avec une assistance technique du SYCOPARC ;
- La mise en valeur pédagogique du site par une scénographie intérieure et extérieure.

CC : Création de support de communication

- Renforcement de la signalétique pédagogique sur 3 sites afin d'expliquer au public la raison de la mise en place des mises en défens de certaines dalles rocheuses ainsi que l'installation de pièges photographiques ;
- Construction et animation de pages sur les réseaux sociaux présentant les enjeux et actions de la réserve.

MS : Management et soutien

- Révision du périmètre de la RN : plusieurs rencontres ont eu lieu en 2022 avec l'ONF, la DREAL, le Groupement Forestier Vosges Nord et les communes de Sturzelbronn, Bitche et Baerenthal afin d'affiner le périmètre d'extension. En vue de la réalisation du dossier d'Avant-Projet d'extension de la RNN, il a été décidé de recruter un bureau d'études pour effectuer ce travail de synthèse des connaissances nécessaire pour solliciter le Conseil National de la Protection de la Nature qui devra donner un avis sur l'opportunité de poursuivre la procédure auprès du Ministère de l'Ecologie. Pour ce faire, un cahier des charges a été rédigé en interne.
- - Rédaction du nouveau plan de gestion 2022-2031 : 91 fiches opération ont été rédigées au cours de l'année, avec un certain nombre d'allers-retours avec différents partenaires. La mise à jour de l'état des lieux de la réserve (revoir l'intégralité des listes d'espèces, la mise à jour de leurs statuts, intégrer les nouvelles acquisitions de connaissance liées notamment à la publication de la thèse d'Emilie Gouriveau sur la résilience des écosystèmes suite à l'impact environnemental des activités humaines passées et récentes dans les Vosges du Nord, réactualiser la cartographie complète, etc.) s'est poursuivie.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.1 - Protéger la nature remarquable



2022 - Animation du site Natura 2000 Landes et tourbières du camp militaire

Contexte de l'action :

Intégré au réseau Natura 2000 pour la richesse de ses milieux tourbeux et de ses pelouses sèches sur sable, ce site compte 173 ha distribués sur 10 entités. Il est animé depuis 2010 par le PNR des Vosges du Nord. L'autorisation d'occupation temporaire du camp militaire de Bitche a été renouvelée en 2020 pour une durée de 5 ans.

Objectif :

- Mettre en œuvre le document d'objectifs,
- Rétablir et maintenir le fonctionnement des complexes tourbeux,
- Augmenter le degré de naturalité des forêts et assurer un suivi,
- Poursuivre l'acquisition des données naturalistes notamment en vue d'une révision du périmètre du site Natura 2000.

Bilan de l'action :

Une réunion d'état d'avancement des actions de 2021-programmation 2022 dans le cadre de la convention PARC-Armées a été organisée avec le camp et l'ESID de Metz le 23 février 2022. Cette réunion a également permis de faire le point sur les travaux relatifs à la révision des champs de tir.

A noter en 2022 : deux incendies se sont déclarés (secteur allée du Galop le 11/03 >100 ha et secteur ouest route départementale Haspelschiedt le 2/08 ~30 ha).

1. Inventaires / Suivis scientifiques

- Recherche des sites de nidification du Guépier d'Europe : pas de nidification en 2022. Les oiseaux se sont déplacés vers le centre-ville de Bitche ;
- Suivi annuel de l'Azuré des mouillères sur l'Allée du Galop (comptage du nombre d'œufs sur les coroles et calices des gentianes pneumonanthes. 580 œufs (viables et non viables) comptés lors du suivi annuel ;
- Plan régional d'actions Maculinea/contribution à une étude génétique pilotée par le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne : prélèvements d'œufs non viables (26 échantillons soit 26 œufs), opération n'ayant pu aboutir en 2021 (conditions défavorables). En attente des résultats ;
- Etude des chiroptères dans le cadre de l'implantation de lampadaires au sein du camp militaire de Bitche. Prestation confiée à Silva Environnement. Résultats provisoires : 11 espèces et 5 groupes d'espèces de chauves-souris ont été recensés au niveau de la zone d'étude. Des écoutes ultrasonores seront également réalisées en 2023 après travaux ;
- Actualisation de la cartographie des habitats naturels des sites Natura 2000 : inventaires et saisie des informations durant l'été 2022 grâce au travail d'un stagiaire, Robin Ricard-Boulieu, et d'un service civique, Stéphane Cassin. Au total, 172,42 Ha ont été cartographiés en 2022. Environ 4 % seulement des habitats sont évalués en bon état de conservation contre 65 % en état moyen et le tiers restant en mauvais état. 17 habitats naturels correspondent à des habitats d'intérêt communautaire au sens de la Directive Habitats (DH). Ces habitats couvrent une superficie de 86,6 Ha, soit 50,2 % de la superficie totale cartographiée, et se répartissent en 12 codes Natura 2000 dont 2 de niveau prioritaire ; les tourbières hautes actives (7110*) et les Tourbières boisées (91D0*) ;
- PSDRF cycle 2 sur les placettes de la forêt du Langenberg (protocole de suivi dendrométrique des réserves forestières, renouvellement de l'échantillonnage 10 ans après le premier cycle) = première moitié des placettes faite en 2022, le reste sera fait en été 2023.

2. Organisation et suivi des chantiers Natura 2000

- Opération de test de restauration de pelouses sableuses sur une secteur fortement dégradé (colonisation par les genêts) par broyage de végétation et étrépage du sol (opération qui s'est terminée en janvier 2023) - MS11 ;
- Création de 5 dépressions favorables à l'accueil du Crapaud calamite (*Epidalea calamita*) en février sur TC 14. Une seule est restée en eau au début du printemps avec la sécheresse particulière enregistrée en 2022 mais probablement pas assez longtemps pour que les têtards puissent accomplir leur cycle complet jusqu'à métamorphose

3. Missions d'expertise / Conseil

- Avis sur des programmes d'activités et des projets d'aménagements portés par l'Armée (éclairage extérieur en milieu naturel, pose de pièges photographiques) ainsi que le suivi de ces projets ;
- Accompagnement du projet de révision des champs de tir qui a nécessité plusieurs visites de terrain, réunions et sessions de dialogue. Veille à l'intégration des enjeux environnementaux dans la programmation des travaux et les phases d'exploitation des champs de tir ;
- Consultation pour le plan national d'actions en faveur du Phragmite aquatique.

4. Formation / Communication / Pédagogie

- Participation à la restitution des études de l'Observatoire Hommes-Milieu (études palinologiques) ;
- Organisation et participation à la formation relative à la cartographie des habitats naturels et l'évaluation de leur état de conservation dans le cadre de l'actualisation du Docob (prestation confiée à CLIMAX) ;
- Suivi de la formation PSDRF – Protocole de suivi dendrométrique des réserves forestières du 2 au 3 mars – RNN de Chastreix Sancy.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.1 - Protéger la nature remarquable





2022 - Faciliter l'acceptation du retour des grands prédateurs dans le massif vosgien

Trente ans après les premiers lâchers de Lynx dans les Hautes Vosges et alors que l'espèce était au bord de l'extinction dans le massif vosgien, le programme de réintroduction de Lynx mené dans les forêts palatines par la fondation pour la nature et l'environnement de Rhénanie-Palatinat de 2015 à 2021 (LIFE Lynx) fait renaître l'espoir de voir revenir durablement le lynx dans les forêts vosgiennes. Alors que le programme LIFE est terminé, quelques animaux s'établissent durablement dans les Vosges du Nord et colonisent timidement le reste du massif à partir du nouveau noyau palatin. Afin d'assurer un retour durable de l'espèce dans nos forêts, il est aujourd'hui fondamental d'améliorer la coexistence entre les activités humaines et l'animal, de restaurer de bonnes connectivités écologiques (notamment au niveau du col de Saverne), de consolider le réseau d'observateurs pour un meilleur suivi/protection de l'espèce et de sensibiliser l'ensemble des acteurs à l'importance de la conservation de cette espèce emblématique de nos forêts européennes.

Dans cette optique, un plan régional d'action en faveur du Lynx boréal dans le massif vosgien a été rédigé et validé en 2020 et doit être mis en œuvre dans les années à venir. Suite à l'arrêt des activités du CROC fin 2020, la DREAL Grand Est a proposé au comité de pilotage du PRA que l'animation de ce plan soit confiée au Parc naturel régional des Vosges du Nord. Il est animé par Sandrine FARNY depuis septembre 2021.

Objectif :

- Améliorer la coexistence du lynx avec les activités humaines (élevage et chasse) ;
- Restaurer l'habitat du félin et les connectivités écologiques entre massifs ;
- Consolider le suivi de l'espèce pour une meilleure protection du lynx en faisant notamment appel à un réseau d'acteurs de terrain plus étendu ;
- Sensibiliser les acteurs et le grand public sur les enjeux liés au lynx et sa conservation.

Bilan de l'action :

1. Gouvernance du PRA et coordination du réseau

Le PRA s'inscrit dans une démarche participative et partagée avec les acteurs du territoire mais aussi des régions et des pays limitrophes. La gouvernance du plan est construite sur deux entités décisionnelles : le comité de pilotage et le comité technique et scientifique. Ce dernier est composé de 5 groupes de travail formés selon les enjeux du plan.

En 2022, on retiendra en priorité l'organisation et l'animation de 3 nouveaux groupes de travail :

- Le groupe de travail (GT) « Suivi et conservation du Lynx » s'est tenu le 18 janvier 2022. Les structures présentes étaient celles qui participent au suivi et à la protection de l'espèce : OFB, associations naturalistes, ONF et centres de soins ;
- Le GT « Habitat et connectivité écologique » a eu lieu le 11 mai 2022. Les structures suivantes étaient présentes : Cerema, SANEF, SNCF, OFB et bureaux d'études ;
- Le GT « Coexistence avec l'élevage » a eu lieu le 22 juin suite au sondage envoyé. Il a eu lieu en présentiel à Schirmeck. Les DDT, la DRAAF, les chambres d'agriculture, les syndicats d'éleveurs et associations étaient conviés.

L'objectif de ces groupes de travail était de réaliser un tour d'horizon des actions prévues sur la thématique concernée et d'échanger sur les modalités de mise en œuvre opérationnelle. Ces échanges ainsi que la priorisation des actions permettront de préparer les demandes de subventions adéquates pour les 3 prochaines années.

Une des missions de la structure animatrice consiste également à assurer une lisibilité et un partage d'information du PRA. L'animation du plan s'est ainsi poursuivie avec des interventions au sein de différentes réunions et lieux d'échanges :

- Participation au Parlement du Lynx allemand le 18 juillet 2022 à Gensingen : présentation du PRA Lynx Vosges et échange sur les problématiques rencontrées en Allemagne ;
- Participation à la réunion des correspondants « environnement » de l'ONF le 6 août 2022 : présentation du PRA Lynx Vosges et des actions possibles de l'ONF au sein du PRA ;
- Participation à la réunion annuelle des correspondants du Réseau Loup Lynx animée par l'OFB le 13 décembre 2022 pour les départements 67 et 57 ; présentation des actualités du PRA Lynx Vosges aux correspondants ;
- Participation au comité grands carnivores du Bas-Rhin qui s'est tenu le 6 décembre 2022 ; présentation du PRA Lynx et de l'implication du Parc au sein de ces comités. Ces comités sont un lieu d'échanges entre différents acteurs (administration, acteurs de la chasse, acteurs liés à l'élevage, association de la protection de la nature) afin de communiquer sur les prédateurs (loup-lynx), l'état de leurs populations, les éventuels dommages et les mesures de protection et d'indemnisation correspondantes ;
- Participation aux réunions de présentation du projet « Ecolynx » porté par les fédérations de chasse en faveur du Lynx ;
- Organisation de réunions avec les financeurs (DREAL, Région Grand Est, Massif) en vue du financement Feder ;
- Participation au CoPil du Plan National d'Actions en faveur du Lynx qui s'est tenu le 22/11/2022 en visioconférence : présentations des actualités du PRA Lynx Vosges et échanges sur les actions en cours initiées au sein du PNA et l'articulation entre PNA/PRA ;
- Echanges réguliers avec la DREAL pour la bonne organisation du PRA et la bonne articulation pilotage/animation du plan entre la DREAL et le PNRVN ;
- Echanges d'articulation entre le PRA et le PNA avec la DREAL Grand Est et la DREAL Bourgogne Franche Comté.

L'animatrice a suivi la formation du Réseau Lynx/Loup animée par l'Office Français de la Biodiversité sur deux journées le 31 mai et le 1er juin 2022 à Munster (68).

2. Mise en œuvre des actions du PRA Lynx

Le PRA Lynx comprend 18 actions majeures réparties au sein de ces 4 axes. La durée du PRA est fixée sur une période de mise en œuvre de 10 ans, de 2020 à 2029. Bien que basé à La Petite-Pierre au sein du Parc naturel régional des Vosges du Nord, l'animatrice est chargée de veiller à la bonne mise en œuvre des actions prévues au PRA sur l'ensemble du massif vosgien.

Axe « Représentations et sensibilisation »

- Organisation de 3 événements dans le cadre de la Journée internationale du Lynx (11 juin) :
 - 2 ciné-débats autour du film documentaire « Un retour fragile du Lynx » de Laurent Geslin, le 9 juin au soir à Wingen-sur-Moder et le 17 juin au soir à Wisches (en lien avec la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche). La partie débat a été animée par Sandrine FARNY accompagnée de l'association SOS Faucon pèlerin Lynx ;
 - 1 conférence « Le Lynx et l'élevage dans les Vosges du Nord et le Palatinat » a été animée par Christelle Scheid, le Kluwo (structure allemande sur le suivi et protection du Lynx) et Sandrine FARNY, le 11 juin ;
- Supports de communication et de sensibilisation du PRA : deux lettres d'information du PRA ont été rédigées en 2022. La lettre n° 4 est parue en mai et la lettre n° 5 en novembre. Ces lettres compilent des actualités sur le sujet du Lynx et le PRA ;
- Développement des outils pédagogiques sur le Lynx : l'action n° 15 prévoit de renforcer les démarches et projets pédagogiques autour de la sensibilisation sur le Lynx pour le jeune public et le grand public. Ainsi, un appel à projet à destination des différentes structures partenaires du PRA Lynx et travaillant sur des actions pédagogiques a été lancé courant 2022. L'étude et la centralisation de ces réponses a permis d'élaborer les projets et démarches envisagés pour la période 2023-2025 par les différentes structures concernées sur cet axe lié à la sensibilisation. L'ARIENA, association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace, a souhaité s'investir sur ce sujet et va appuyer le rôle de l'animatrice sur cette action n° 15. La structuration des outils vers les scolaires et le grand public est prévue dès début 2023 (malle pédagogique, exposition...);
- Co-animation d'une conférence lors d'un mardi nature organisé par le GEPMA, le 5 avril 2022 sur le sujet suivant : « Actualité du Lynx sur le massif des Vosges » ;
- Participation au programme « Paroles de Lynx » dans les Vosges : événement associatif d'information et de communication sur le Lynx piloté par l'association FERUS, à Villé le 1^{er} août et à La Petite Pierre le 8 août 2022 ;
- Intervention lors du Grand Week-end du Lynx organisé par le Parc de Sainte Croix le 21 mai 2022 avec un colloque et une table-ronde sur le Lynx (Sandrine FARNY) ;
- Participation au « Printemps de la forêt » organisé par la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche le week-end du 21 mai 2022 lors d'une conférence sur le lynx co-présentée par le SYCOPARC et l'OFB.
- La naturalisation d'un lynx, qui a été percuté mortellement à Frouard au Nord de Nancy fin 2021, a été initiée en 2022, suite à son autopsie. Ce lynx naturalisé aura une vocation pédagogique, de sensibilisation et de formation dans le cadre des activités liées à l'animation du PRA et sera valorisé par le Parc naturel régional des Vosges du Nord et de la RNN des rochers et tourbières du Pays de Bitche.

Axe « Suivi et conservation du Lynx »

Au sein de l'action n° 13 du PRA, il est prévu de travailler sur la prise en charge des lynx orphelins et des lynx blessés sur l'ensemble des départements du massif des Vosges.

Cette action est importante au vu des menaces et de la vulnérabilité du lynx face aux activités humaines (collisions routières, destruction illégale) pouvant être à l'origine d'individus en difficulté (jeunes lynx orphelins, lynx blessés par collision routière ou victimes de tir). Cette action est pilotée par la structure animatrice du plan, en lien direct avec la DREAL.

Des collisions ont eu lieu fin 2021 à proximité du massif des Vosges (2 à proximité de Nancy et 1 au sud du Haut-Rhin). Un retour d'expérience du lynx blessé dans le 68 a été initié par l'OFB qui structure une cellule diagnostic apportant un appui technique pour la prise de décision dans le cadre de la prise en charge d'un lynx en détresse.

En complément, l'objectif de cette action est de définir une procédure de secours pour la prise en charge de lynx blessés ou orphelins sur le massif. Dans cette optique, une prise de contact a été réalisée avec les SDIS qui se structurent également avec des équipes de sauvetage animalier. L'objectif est de continuer ces échanges et formaliser une procédure en 2023 afin de pouvoir articuler l'implication et l'organisation du SDIS au sein de cette action.

Axe « Habitat et connectivité écologique »

L'autoroute A4 au niveau du col de Saverne constitue un obstacle pour la faune sauvage sur la continuité forestière d'intérêt européen Vosges-Palatinat. Cette discontinuité est partiellement atténuée par la construction d'une passerelle en bois. Cependant, celle-ci demeure infranchissable pour un grand nombre d'espèces faunistiques. Des échanges entre l'État, la Région Grand Est et la Sanef ont relancé une nouvelle dynamique sur le devenir de ce secteur. Un groupe de travail a ainsi été créé (avec la participation du PNRVN/PRA, du Cerema et de l'OFB) et a proposé la réalisation d'une nouvelle étude pour rechercher la solution la plus pertinente d'un point de vue économique, technique et écologique entre le réaménagement de l'existant et la construction d'un nouvel ouvrage. Ces réunions avaient pour objectif de rendre compte des résultats de l'étude concernant le suivi faunistique de l'actuelle passerelle et proposer des scénarios d'aménagements permettant une amélioration de l'offre de perméabilité à la faune. Ces études et

discussions ont permis d'aboutir en 2022 vers la perspective de création d'un nouvel écopont plus efficient sur ce site en complément de la passerelle actuelle. Ce projet a été soumis au contrat de plan 2022 – 2026 Sanef / Etat.

Au sein de l'action n° 7 « Restaurer les zones d'habitat favorable », la quiétude en cas de localisation d'une portée constitue un objectif crucial ; en particulier avec le sex-ratio déséquilibré présent au sein du massif des Vosges : une seule femelle est connue à ce jour sur l'ensemble du massif. Cette dernière est localisée au sein du PNRVN et a eu deux portées (2021 et 2022) sur ce territoire. La mise en place du programme Quiétude attitude au sein du PNRVN pourra prendre en compte cet enjeu. L'animatrice a ainsi participé au démarrage des échanges sur la mise en place de ce programme au sein des Vosges du Nord qui se poursuivra en 2023. Enfin, un document intitulé « Que faire en présence de jeunes Lynx » concernant les actions à adopter en cas de localisation d'une jeune portée de lynx au sein d'habitat forestier a été initiée en collaboration avec différents experts. Ce document à destination des gestionnaires forestiers, l'ONF principalement, sera finalisé en 2023.

Axe « Coexistence avec la chasse »

Le PNR des Vosges du Nord, en tant qu'animateur et pilote d'actions du PRA, prévoit la mise en place d'un monitoring concernant le suivi du lynx sur le territoire des Vosges du Nord. Ce dispositif de suivi opportuniste par piège photographique (monitoring) a un double objectif : améliorer la connaissance de la présence du lynx par le renforcement du suivi et permettre une médiation auprès des acteurs de la chasse en les intégrant à cette veille (action n° 4 du PRA).

Après plusieurs mois de concertation, il est décidé la démarche suivante :

- De s'appuyer prioritairement sur les correspondants du Réseau Loup Lynx (RLL) volontaires et réalisant d'ores et déjà des suivis ponctuels ou soutenus. Un état des lieux pour connaître la distribution actuelle des suivis photos en cours et des correspondants du RLL présents sur les Vosges du Nord a été réalisé. Cette cartographie des acteurs sera diffusée et permettra une remontée optimale d'informations sur la présence du lynx. Le correspondant du RLL est encouragé à constituer un petit groupe de partenaires locaux (forestiers, chasseurs, naturalistes, autres correspondants etc.) afin de l'aider dans le suivi des appareils et assurer un climat de confiance avec les usagers des milieux naturels.
- Sur les secteurs non suivis par un correspondant du RLL, les adjudicataires de chasse seront sollicités par la structure animatrice du PRA et pourront s'ils le souhaitent devenir référents du suivi localement. Une mise à disposition d'appareils photo sera possible. Une phase test est envisagée sur le territoire des Vosges du Nord avant d'envisager l'extension du dispositif vers l'ensemble du massif. Le dispositif validé a été présenté au sein de la réunion annuelle du réseau Loup-Lynx le 13 décembre 2022. Le monitoring sera mis en place en 2023.

L'animatrice a également participé à une battue à La Petite Pierre le 22 octobre 2022 où en préambule de l'action de chasse, une présentation de l'espèce ainsi que les dérangements potentiels de la chasse ont été abordés. L'animatrice a pu échanger avec les chasseurs durant cette journée.

Axe « Coexistence avec l'élevage »

Le PNRVN et le PNRBV ont lancé une étude conjointe visant à identifier les pistes d'action permettant de réduire la vulnérabilité des élevages ovins de leur territoire. Le bureau d'étude Actéon a été missionné à l'automne 2020 afin d'évaluer différentes stratégies permettant de limiter les risques de prédation du lynx dans les Vosges du Nord. Cette étude comportait plusieurs objectifs : analyser la vulnérabilité d'exploitations pilotes et imaginer des solutions d'adaptation permettant de réduire les risques de prédation. Une expertise de deux exploitations au sein de chaque Parc a été réalisée et a donné lieu à deux rapports de diagnostic. De nombreux éleveurs ovins ont été contactés et interviewés sur les modalités de protection qui leur semblaient efficaces et réalistes au regard de la situation particulière de leur exploitation. Cette étude s'est finalisée par un comité de pilotage interparcs à Munster le 19 octobre 2022. Les solutions préconisées seront étudiées et mises en œuvre dans le cadre du PRA Lynx Vosges au sein des actions de médiation élevage/lynx prévues à partir de 2023.

En parallèle, un réseau de bénévoles a été créé afin de venir en aide aux éleveurs. L'association franco-allemande Luchs Projekt Pfälzerwald/Vosges du Nord coordonne un réseau de bénévoles venant en soutien aux éleveurs d'ovins ou de caprins (mise en place de clôtures électriques contre d'éventuelles attaques de prédateurs, notamment du lynx). Initié en 2017 côté allemand, plusieurs chantiers ont déjà eu lieu. Côté français, le réseau de volontaires a été initié en 2022 par cette association soutenue par le PRA Lynx Vosges. Le premier chantier s'est déroulé le 18 septembre à Ingwiller (Bas-Rhin) chez une éleveuse d'ovins et d'équins. Cette action vise à améliorer l'acceptation du félin. Plusieurs autres chantiers sont à l'étude pour 2023.

L'animatrice a également participé à la fête des bergers le 7 août 2022 à Preusdorf afin de pouvoir échanger avec les éleveurs présents sur les éventuels problèmes de coexistence entre lynx et élevage.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires





2022 - Mise en œuvre d'une politique de protection de la nature

Contexte de l'action :

Nos patrimoines naturels exceptionnels doivent être préservés prioritairement afin de les transmettre en bon état aux générations futures. La Charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord invite les communes et les acteurs de son territoire à « Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires ».

Notre label réserve de biosphère nous engage à désigner des aires centrales protégées et à atteindre à minima 2 % de la surface du territoire classé par une protection réglementaire forte. Un important travail visant à :

- Renforcer notre réseau d'aires protégées, en assurer la coordination et l'acceptation ;
- Assurer un monitoring permanent des espèces et des habitats naturels caractéristiques de notre territoire ;
- Développer de nouvelles formes de protection volontaire au sein des communes.

Dans ce dernier domaine, la Charte prévoit la disposition originale suivante : « Créer, à l'initiative des communes, un sanctuaire de nature spontanée dans chaque village du Parc et les mettre en réseau ». Il ne s'agit pas de donner un statut réglementaire fort à ces sanctuaires ni de les choisir parmi des zones déjà inventoriées sur le territoire du Parc. Ce projet doit être l'occasion pour les communes et/ou les habitants de s'exprimer sur le type de nature qui mérite d'être « sanctuarisée » et sur la nature même de cette sanctuarisation. Cette thématique est animée par Sébastien Morelle.

Objectif :

- Poursuivre la politique d'inventaire des richesses naturelles du territoire ;
- Identifier et mettre en protection de nouveaux sites naturels ;
- Assurer le suivi à long terme des espèces et des espaces emblématiques des Vosges du Nord ;
- Créer, à l'initiative des communes, un sanctuaire de nature spontanée dans chaque village du Parc.

Bilan de l'action :

1. Développer une stratégie locale des aires protégées

Au cours de l'année 2022, le SYCOPARC s'est impliqué afin de permettre une bonne déclinaison locale de la stratégie « Aire protégée » de l'Etat. On notera notamment :

- L'organisation d'une visite technique des sites écologiquement intéressants de l'ancienne base aérienne 901 avec le service environnement de la CEA le 1er septembre afin d'évaluer le potentiel des sites au regard de la politique « espace naturel sensible » ;
- La participation à une rencontre des différents acteurs « fonciers » possiblement concernés par une opération de mise en protection du réduit du Hochwald, des landes et pelouses sèches et des sources du ruisseau du Bremmelbach organisée par la DREAL Grand Est le 18 octobre. Une journée de terrain a été programmée en décembre afin de visiter les différents sites et d'identifier les principaux enjeux mais annulée par les représentants de l'armée (une nouvelle date devrait être proposée début 2023) ;
- Le lancement d'une consultation en vue de réaliser un diagnostic des enjeux écologiques et de produire un dossier d'avant-projet d'extension de la Réserve nationale des rochers et tourbières du Pays de Bitche. Ce rapport est la première étape administrative nécessaire dans le processus d'agrandissement de la réserve. Il permettra notamment de recueillir un avis d'opportunité du CNPN ;
- L'expertise des marais du lieu-dit « Fourneau neuf » à Baerenthal afin d'évaluer l'intérêt de leur intégration dans le futur périmètre de la Réserve naturelle des rochers et tourbières du Pays de Bitche ;
- La participation au comité de pilotage de la mission de rédaction des rapports scientifiques préalables à la mise en route de la procédure de classement en Arrêté préfectoral de protection de biotope des ruisseaux à Ecrevisses des torrents le 1er mars et le 14 juin. Cette mission a été confiée par la DREAL Grand Est au bureau d'étude SCIMABIO ;
- La présentation des enjeux de la conservation de l'Ecrevisse des torrents dans les Vosges du Nord lors des réunions de concertation communales organisées par les directions départementales des territoires de Moselle et du Bas-Rhin dans le cadre de la mise en place de projets d'arrêtés préfectoraux de protection des biotopes à Ecrevisse des torrents. Rencontre de la commune d'Obergailbach le 8 septembre, de la commune de Lobsann le 9 septembre et de la commune de Cleebourg le 19 septembre ;
- La poursuite de la réactualisation des données de nidification du Hibou grand-duc dans le Bas-Rhin afin de proposer une nouvelle liste de sites rocheux à préserver au travers d'un APPB en lien avec l'Office national des forêts.

2. Animer le réseau des sanctuaires de nature

Le SYCOPARC a lancé un appel à projet permettant aux communes et aux habitants de s'exprimer sur le type de nature, sauvage ou domestiquée, qui mérite d'être « sanctuarisée ». Les espaces labélisés en tant que sanctuaires sont des terrains dont la maîtrise foncière ou d'usage a été réalisée par la collectivité. Ils abritent principalement des forêts spontanées, des zones humides ou des vieux vergers qui sont dédiés par décision du conseil municipal à la préservation de la nature. Cette opération a pour originalité d'aborder la question de la sauvegarde de la nature par l'appropriation locale. Ces sanctuaires deviendront ce que les élus locaux et les habitants décideront d'en faire. La mise en place d'un sanctuaire permet de disposer d'une aide technique et de moyens

financiers pour réaliser des inventaires, proposer des animations pédagogiques ou travailler sur la perception de la nature par une approche plus sensible (médiation artistique).

Pour l'année 2021, les principales actions menées sont :

- Lancement d'une mission de réalisation de 4 courtes vidéos de promotion des sanctuaires de Bitche, Neuwiller-les-Saverne, Ingwiller et Wingen. Cette opération a nécessité la rédaction d'un cahier des charges, le lancement d'une consultation (22 juin au 7 juillet) et une analyse des offres. La réunion de lancement de la mission a été organisée le 9 août (elle a permis la visite du site d'Ingwiller et de Neuwiller-les-Saverne) avec le prestataire Jérôme Fatalot vidéo-photo-design. Les tournages se succéderont sur un cycle annuel complet dans les différents sites. Un rendu est attendu pour octobre 2023. Une visite du site de Bitche a été réalisée avec le prestataire le 6 octobre ;
- Animations scolaires assurées par le réseau REEVON sur l'année scolaire 2021-2022 pour les 3 classes de 5^{ème} du collège d'Ingwiller, soit 75 élèves
- Lancement d'un appel à projet scolaire pour les collèges concernés par des communes profitant du dispositif sanctuaire en novembre. Le principe est d'inciter les professeurs de collège à se servir des sites classés en sanctuaire comme support pédagogique et à proposer un projet de mise en valeur du site permettant une meilleure appropriation locale. Les meilleurs projets écologiques/artistiques/pédagogiques proposés par les élèves (mare pédagogique, signalétique, inventaires...) seront financés et réalisés lors de l'année scolaire 2022-2023.

3. Améliorer nos connaissances et identifier les futurs sites à protéger

Programme Flora Vogesiaca

Flora Vogesiaca est un programme visant à améliorer la connaissance de la flore sauvage du massif des Vosges pour mieux la protéger. Il est animé par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges en lien avec le PNR des Vosges du Nord, la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche, la Communauté de Communes du Val de Villé et les 3 conservatoires botaniques de Lorraine, Alsace et Franche Comté.

Sur la période 2020-2022, ce projet a pour objectifs :

- D'améliorer la connaissance concernant la répartition des espèces végétales sur le massif ;
- D'actualiser la répartition de plusieurs espèces « patrimoniales » (données anciennes, données à reconfirmer etc.) ;
- D'affiner les critères de détermination de plusieurs familles d'espèces végétales réputées difficiles (famille des Alchémilles, Epervières etc.) ;
- D'animer la communauté des botanistes sur le massif vosgien (organisation de sorties, de formations et création d'outils de terrain) ;
- De synthétiser les connaissances ethnobotaniques propres au massif des Vosges ;
- De valoriser les données recueillies et de les mettre à la disposition de tous (site web dédié à la flore du massif avec cartes de répartition des espèces, critères de détermination...) ;
- D'informer le public et de valoriser la flore locale.

Ce programme bénéficie du soutien financier de l'Union Européenne (FEDER Massif des Vosges), de l'Etat (crédits Massif des Vosges), des Régions Grand Est et Bourgogne Franche Comté.

En 2022, le SYCOPARC s'est mobilisé afin de :

- Participer aux comités techniques du 2 février et du 13 octobre ;
- Préparer la 1^{ère} journée des botanistes du massif vosgien le 25 juin ;
- Organiser la formation "graminoides" qui s'est tenue le 24 et 25 mai dans le Pays de Bitche et qui a rassemblé 15 participants ;
- Créer une identité visuelle permettant une meilleure communication autour de ce programme ambitieux ;
- Produire les outils de communication permettant de valoriser la flore du massif des Vosges. Des posters, cartes postales et sets de table ont été imprimés et seront diffusés au cours de l'année 2023 ;
- Sensibiliser la presse à l'ambition de ce programme.

Les éléments de connaissance produits dans le cadre de cet inventaire botanique vont pouvoir nous guider dans l'identification des sites naturels méritant de bénéficier d'une protection réglementaire forte dans les prochaines années.

4. Assurer le suivi continu des espèces emblématiques

Faucon pèlerin 2022

Le suivi du Faucon pèlerin sur l'ensemble du PNR des Vosges du Nord est mené par l'association SOS Faucon pèlerin-Lynx. L'association bénéficie d'un financement via des crédits Natura 2000 pour le suivi des couples situés dans les deux ZPS. Les résultats qui suivent concernent l'ensemble du territoire du Parc naturel régional des Vosges du Nord :

- Nombre de couples recensés et territoriaux sur un site : 12,
- Nombre de couples ayant entamé un cycle de reproduction (ponte) : 9 dont 6 en sites Natura 2000 (dont 3 dans la RNN),
- Nombre de couples ayant élevé des poussins : 5 dont 3 en sites Natura 2000 (dont 1 dans la RNN),
- Nombre de couples ayant élevé des jeunes à l'envol : 5 dont 3 en Natura 2000 (dont 1 en RNN),
- Nombre total de fauconneaux à l'envol : 10 dont 5 en Natura 2000.

Grand corbeau 2021

Le Grand corbeau fréquente les mêmes sites que le Faucon pèlerin. Ces deux espèces sont en compétition sur les falaises du PNR. L'association SOS Faucon pèlerin-Lynx suit aussi ce corvidé sur les principales falaises intéressantes pour le Faucon pèlerin. Ce bilan n'a pas la prétention de donner une vue exhaustive de la situation de cette espèce dans le PNR.

- Nombre de couples recensés et territoriaux sur un site rocheux : 8,
- Nombre de couples ayant entamé un cycle de reproduction (ponte) : 8 dont 2 en Natura 2000,
- Nombre total de jeunes corbeaux à l'envol : 18 dont 6 en Natura 2000.



2022 - Accompagner techniquement les gestionnaires et propriétaires forestiers dans la mise en œuvre d'une gestion forestière durable

Contexte de l'action :

En matière de forêts, la naturalité reflète leur caractère spontané et permet de juger, de façon globale, de leur degré d'artificialisation à travers des indicateurs tels que la composition en espèces d'arbres (exotiques ou locales), la structure (régulière, irrégulière) qui conditionne la stratification verticale, ou encore l'âge puisque 25 à 30 % de la biodiversité forestière des forêts tempérées est liée aux vieux arbres et au bois mort.

Le diagnostic territorial réalisé dans le cadre de la révision de la Charte du Parc a mis en évidence :

- Une faible représentation des peuplements de gros bois ;
- Une forte présence d'allochtones ;
- Une structure régulière dominante.

L'accompagnement technique du Parc auprès des propriétaires et gestionnaires forestiers du territoire est réalisé par Sébastien Morelle. Il vise en priorité à améliorer le degré de naturalité et la résilience des écosystèmes forestiers des Vosges du Nord, en favorisant et soutenant une sylviculture adaptée aux spécificités du territoire (sols pauvres, fortes densités d'ongulés sauvages, enjeu de préservation des espèces liées aux stades matures des forêts...) et intégrée.

Objectif :

- Sensibiliser les propriétaires et les gestionnaires forestiers aux façons d'augmenter le degré de naturalité des forêts ;
- Mettre en œuvre la Charte en matière de gestion forestière au travers d'une convention avec l'ONF ;
- Mettre en œuvre la convention entre la Région et le SYCOPARC pour la gestion forestière de la forêt régionale du Fleckenstein.

Bilan de l'action :

Au cours de l'année 2022, les principales actions visant à décliner les objectifs de la Charte du PNRVN en matière de gestion durable des forêts sont :

1. La mise en œuvre d'une gestion forestière pilote et concertée dans la forêt régionale du Fleckenstein

- Analyse du programme de travaux et du programme de coupe de la forêt régionale ;
- Mise en place de la première « aire terrestre éducative » en forêt régionale du Fleckenstein avec l'appui pédagogique du CINE de Munchhausen. Il s'agit d'impliquer les élèves dans une action concrète d'éducation et de protection de la nature via une méthodologie encore non appliquée dans les Vosges du Nord à ce jour et proposée par l'Office français de la biodiversité. L'expérience a été menée avec la classe de CM2 de l'école de Lembach (19 élèves) au cours de 10 séances encadrées par un animateur nature professionnel ;
- Test avec un groupe d'enfants du martelojeu développé par le PNRVN. L'outil a été recalibré, il est prêt pour une déclinaison en autonomie pour le public famille ;
- Participation à l'organisation de la visite de la commission forêt et agriculture de la région Grand Est le 3 octobre ;
- Rencontre avec l'Office national des forêts afin d'identifier une parcelle adaptée à des tests de sylviculture en lien avec le programme LIFE Biodiv'est. Le principe est de mettre en place un itinéraire original de diversification des essences dans un peuplement de petit bois/bois moyen en hêtraie ;
- Participation à plusieurs échanges techniques avec la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn concernant la révision de la scénographie du site du « Petit Fleck ».

2. La convention Parc-ONF

- Rencontre annuelle de suivi de la convention SYCOPARC/ONF réalisée le 24 janvier 2022 ;
- Organisation d'une journée technique franco-allemande au sujet du suivi scientifique de la grande faune forestière le 4 mai à Obersteinbach. Cette journée a permis un échange méthodologique entre le centre de recherche forestière de Trippstadt, l'Office français de la biodiversité et l'Office national des forêts en comparant les outils utilisés pour le suivi des populations d'ongulés et les grands prédateurs dans les deux pays ;
- Accueil de l'équipe technique de l'agence ONF de Nancy et co-encadrement du groupe afin de leur présenter la gestion forestière pilote de l'unité territoriale de Bitche le 27 juin (gestion HVE mise en œuvre dans le cadre de la convention SYCOPARC/ONF) ;
- Participation à la révision de l'aménagement forestier de Hanau II (visite de terrain, synthèse des enjeux Natura 2000, relecture du document et formulation d'un premier avis technique) ;
- Echange technique préalable à la révision des forêts domaniales de La Petite Pierre Sud et Bouxwiller le 10 novembre ;
- Rencontre du nouveau responsable environnement de la direction régionale de l'ONF le 26 janvier ;
- Rencontre du nouveau chef d'agence de Sarrebourg le 18 août ;

- Organisation et animation de plusieurs temps de concertation dans le cadre du développement de l’observatoire des forêts de la Région Grand Est en lien avec les actions C08/C09 du LIFE Biodiv’est. Echange de données concernant les forêts de la région actuellement suivies par placettes permanentes. Définition d’une stratégie de mutualisation des moyens entre les placettes de calibration LIDAR déployées par l’Office national des forêts et les placettes LIFE Biodiv’est déployées par les PNR du Grand Est.

3. Le programme LIFE Biodiv’est

Le SYCOPARC est bénéficiaire associé du LIFE intégré Biodiv’est porté par la Région Grand Est. Les nombreuses actions de ce vaste programme seront menées sur une période de 10 ans. Le SYCOPARC est pilote de l’action C08 - Programme d’amélioration des connaissances sur l’impact du changement climatique sur les milieux forestiers et connaissance sur les services rendus par les milieux forestiers et partenaire principal de l’opération C09 - Opérations pilotes d’adaptation/atténuation du changement climatique en milieux forestiers pilotée par le PNR de la Montagne de Reims.

Ce programme a été retenu par la commission européenne en juin 2021.

Au cours de l’année 2022, de nombreuses rencontres ont été nécessaires afin de mettre en route les différentes actions prévues au programme LIFE et de définir le contour du dossier FEDER qui doit être déposé courant 2023 afin de financer l’observatoire des forêts du Grand Est. On notera les moments forts suivants :

- Participation à une rencontre avec l’IGN organisée par la Fédération des Parcs naturels régionaux le 5 janvier ;
- Participation au 1^{er} comité de pilotage de lancement du programme le 25 février et aux différents comités techniques du programme LIFE (5 avril, 16 juin et 5 octobre) ;
- Organisation de plusieurs rencontres avec les partenaires locaux afin d’identifier les parcelles et les actions à mettre en place dans le cadre de la forêt laboratoire des Vosges du Nord prévue au sein des mesures C09/C08 ;
- Organisation de la comitologie permettant d’impliquer l’ensemble des acteurs locaux et de valider les différentes étapes des principaux projets. Cette phase a nécessité de nombreux échanges avec l’équipe technique du PNR de la Montagne de Reims en charge de la mesure C09 ;
- Participation aux journées internationales de l’association Futaie irrégulière le 12 et 13 mai ;
- Expertise du site laboratoire de la forêt du Vertin dans le PNR de la Montagne de Reims le 17 juin ;
- Préparation et coanimation du comité de pilotage des mesures C08/C09 le 16 novembre et des comités de pilotage restreints organisés le 21 juin, le 8 septembre et le 8 novembre ;
- Préparation et co-animation du comité scientifique et technique des mesures C08/C09 du 13 octobre ;
- Travail de dimensionnement du réseau de placettes permanentes dans le cadre de l’observatoire régional des forêts du Grand Est par un groupe d’étudiants d’Agroparistech dans le cadre d’un projet tuteuré en septembre ;
- Participation au groupe de travail sur les indicateurs du programme LIFE le 4 octobre à Metz ;
- Participation à la journée de présentation des fonds européens organisée par les services de la Région Grand Est le 12 décembre. Rencontre d’une responsable des crédits FEDER afin d’identifier les éléments importants à la constitution d’un dossier de demande de subvention afin de financer des actions nécessaires au développement de l’observatoire des forêts du Grand Est ;
- Elaboration d’un protocole allégé de prise de mesures dendrométriques (et compatible PSDRF) sur placette permanente afin de permettre le suivi des espaces boisés des parcs naturels régionaux du Grand Est. Ce travail a été mené en concertation avec l’Office national des forêts. Il facilitera le déploiement des mesures sur le terrain et permettra une mutualisation des moyens avec l’Office national des forêts qui mettra en place des placettes de calibration des différents vols LIDAR prévue sur la période 2023-2025 dans les forêts publiques ;
- Recherche bibliographique concernant les différents protocoles actuellement utilisés pour caractériser l’évolution de la biodiversité dans les vieilles forêts ou dans les forêts dédiées à la libre évolution.

4. Les autres actions en lien avec la forêt

- Participation au séminaire « forêt » de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France organisé dans le PNR de l’Aubrac du 28 au 30 mars ;
- Participation au groupe de travail interparcs sur les « vieilles forêts » et aux rencontres de la commission « forêt » de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France ;
- Présentation des actions menées afin d’améliorer la prise en compte de la biodiversité dans la gestion des forêts publiques et privés du PNR des Vosges du Nord au Préfet de Moselle et à la Sous-Préfète de l’arrondissement de Sarreguemines le 7 sept. à Baerenthal,
- Présentation des enjeux liés à la gestion forestière dans le territoire des Vosges du Nord aux élèves de licence professionnelle de l’ENGEES à Strasbourg le 9 mars ;
- Rencontre du directeur régional de l’Office français de la biodiversité afin d’évoquer les enjeux liés au renouvellement du plan de gestion de la Réserve nationale de chasse et de faune sauvage de La Petite Pierre le 1er avril ;
- Présentation du dispositif de paiement pour services écosystémiques mis en place dans le cadre de la certification FSC sur la forêt du groupement Vosges Nord afin d’identifier une stratégie commune de recrutement de mécènes le 10 mars.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.1 : Passer par l’économie pour évoluer vers une forêt plus naturelle
 - M 2.1.1 - Augmenter le degré de naturalité des forêts



2022 - Animation des sites Natura 2000 forestiers

Contexte de l'action :

1. ZSC ET ZPS « VOSGES DU NORD » FR4211799 et FR4201799

Situé au Sud du territoire, ce site s'étend sur : 7 communes, 50 kilomètres de cours d'eau et 5 000 ha de forêts. Cette vaste forêt est une zone de protection spéciale (ZPS) et également une zone spéciale de conservation (SC). Elle a été intégrée au réseau Natura 2000 pour son intérêt avifaunistique et pour la qualité des formations forestières de hêtraies acidiphiles et neutrophiles. Ce site Natura 2000 englobe la Réserve de chasse et de faune sauvage de La Petite Pierre.

2. ZPS « FORETS, ETANGS ET ROCHERS DU PAYS DE BITCHE » FR4112006

Située dans la partie Nord du Massif vosgien, sur le versant lorrain, cette vaste zone de protection spéciale (ZPS) de près de 6 300 ha, très largement forestière, a été intégrée au réseau Natura 2000 pour son intérêt avifaunistique. Neuf oiseaux d'intérêt européen y sont recensés.

Cette ZPS englobe très largement la Réserve naturelle nationale des rochers et tourbières du Pays de Bitche.

Objectif :

1. Site Natura 2000 « Vosges du Nord »

- Mettre en place une gestion sylvicole respectueuse des sols, des zones humides et des cours d'eau ;
- Améliorer la prise en compte des dendro-microhabitats dans la gestion courante et maintenir du bois mort en forêt au profit des espèces saproxyliques ;
- Maintenir en bon état de conservation les habitats d'intérêt communautaire non dégradés et restaurer les autres ;
- Mieux connaître la diversité biologique forestière des Vosges du Nord.

2. Site Natura 2000 « Forêts, rochers et étangs du Pays de Bitche »

- Mettre en oeuvre le document d'objectifs ;
- Poursuivre et développer des pratiques favorables à la préservation des oiseaux d'intérêt communautaire : gros bois, diversification des peuplements résineux, arbres bio ;
- Préserver la dynamique naturelle des cours d'eau sur grès (site Natura 2000 « Vosges du Nord ») ;
- Soutenir des pratiques de gestion extensive des prairies ;
- Développer des actions de formation et de sensibilisation ;
- Poursuivre l'acquisition de connaissances.

Bilan de l'action :

1. ZSC ET ZPS « VOSGES DU NORD » FR4211799 et FR4201799

Le site « Vosges du Nord » occupe une surface de 5 000 ha et présente majoritairement des formations forestières de hêtraies acidiphiles et neutrophiles. Dans le cadre de l'animation de ce site, les actions principales en 2022 sont :

Inventaires / Suivis scientifiques

- Suivi de la nidification du Faucon pèlerin et du Hibou grand-duc par SOS Faucon pèlerin. Une partie du suivi de Hibou grand-duc est réalisée en interne notamment autour de La Petite-Pierre avec 8 sites suivis avec un minimum de 2 sorties par site.
- Etude sur les zones de gagnage utilisées par la Cigogne noire dans les Vosges du Nord. Elle a été menée en partenariat avec l'ACETAM, la LPO nationale, la LPO Alsace, l'ONF et l'OFB. Une nouvelle capture a pu être réalisée en 2022, il s'agit d'une femelle adulte qui a été baptisée Forest par les enfants des écoles de La Petite-Pierre et d'Eschbourg dans le cadre d'un projet pédagogique sur le thème de la forêt. Elle a été équipée d'une balise GPS permettant de suivre ses déplacements au cours de la période de nidification. Cette opération a pu aboutir grâce à la pose et au suivi de pièges photographiques sur 2 cours d'eau identifiés comme zone de gagnage les années précédentes et supposés favorables : le Fischbaechel et le Mittelbach. La Cigogne noire a alors pu être observée à 214 reprises sur le Fischbaechel et 9 fois sur le Mittelbach.
- En parallèle, une convention a été établie entre tous les partenaires permettant un partage des données de chacun.

Charte Natura 2000

4 051,61 ha sont engagés dans la charte Natura 2000. Tous les signataires ont renouvelé leurs engagements en 2020, aucun renouvellement n'est à prévoir avant 2025. Il faudra veiller à valider la nouvelle charte Natura 2000, déjà discutée en groupe de travail de façon conjointe avec les autres sites animés par le SYCOPARC (prévu au moment du CoPil programmé le 2 février 2023).

Organisation et suivi des chantiers Natura 2000

- Projet d'effacement de l'étang du moulin d'Eschbourg : réunion sur site avec le SDEA, l'Agence de l'Eau et Monsieur Galler, propriétaire pour monter ensemble un projet d'effacement qui sera piloté par le SDEA dans le cadre de compensation de zone humide pour le PAPI Haute-Zorn.

- Participation à l'élaboration d'un projet de restauration de pâture humide sur le parc à Highland pâturé par l'AGEVON à Dossenheim-sur-Zinsel en lien avec le SDEA et dans le cadre de la compensation de zone humide pour le PAPI Haute-Zorn

Formation / Communication / Pédagogie

- Création d'un nouveau projet pédagogique dédié aux forêts « les Vosges du Nord, un océan de forêts » afin de sensibiliser les scolaires à la préservation des milieux forestiers et des espèces forestières du territoire (y compris les forêts alluviales et marécageuses). 12 séances d'animation sont programmées sur l'année scolaire 2021/2022, réparties sur 3 classes de deux communes : Eschbourg et La Petite-Pierre (58 élèves). Le projet a pour objectif :
 - Favoriser la découverte active de la nature et du monde vivant ;
 - Montrer l'interdépendance des formes de vie (et ainsi que la place de l'homme dans la nature) et la diversité ;
 - Savoir classer les organismes vivants forestiers ;
 - Découvrir/caractériser le cycle de vie d'un végétal (arbre), ses besoins vitaux pour son développement (les stades de développement de l'arbre) ;
 - Initier les enfants à une attitude respectueuse et responsable vis-à-vis du milieu ;
- Animation grand public « Nuit de la chouette et des hiboux » le 18 mars 2022 sur le thème des rapaces nocturnes à Graufthal, couplée avec une visite guidée du site d'archéologie et des maisons des rochers. Animation coanimée avec l'Association de la Mise en Valeur du Site de Graufthal-Eschbourg. 36 participants ;
- Animation grand public « l'oiseau et le forestier », le 19 mars 2022 sur la RNCFS de La Petite-Pierre en partenariat avec l'ONF. 17 participants ;
- Animation d'une sortie scolaire sur le sentier du Loosthal, le 10 mai 2022 avec la classe de CE2-CM1 de Wingen-sur-Moder, dans le cadre du projet interparcs. 24 participants ;
- Suivi de la formation « Protocole de Suivi Dendrométrique en Réserve Forestière (PSDRF) » du 2 au 3 mars à la RNN de Chastreix-Sancy ;
- Interview de France Bleue Alsace dans le cadre des 30 ans de Natura 2000. Site du Loosthal en février.

Missions d'expertise / Conseil

- Conseil à la CEA dans le cadre d'un projet de désensablement des deux arches sous le pont d'Oberhof à Eckartswiller (travaux toujours pas réalisés à ce jour). Visite conjointe sur site avec la DDT et le SDEA ;
- Conseil et appui technique à la Communauté de Communes de Hanau - La Petite-Pierre, gestionnaire de la voirie du Kohlthal à La Petite-Pierre dans le cadre de travaux de renfort de berge, suite à l'effondrement de la route. Visite conjointe sur site avec la DDT ;
- Relecture et amendement du règlement intérieur et appui technique pour le dépôt d'une EIN dans le cadre du trail « bouger pour des valeurs » organisé conjointement par la ville de Saverne, l'union départementale des sapeurs-pompiers du Bas-Rhin, la section d'arrondissement de Saverne de l'UDSP 67, l'association départementale des JSP du Bas-Rhin et l'Office de tourisme du Pays de Saverne ;
- Incident de rupture d'une digue dans le vallon du Grossthal début octobre : une visite conjointe sur site avec l'OFB et l'ONF a alors été organisée et des travaux de stabilisation de la situation ont été menés par l'ONF en urgence pour limiter l'ensablement du cours d'eau ;
- Réunion en visio le 6 mai 2022 pour un projet de réhabilitation de l'ancienne scierie au lieudit Buckelmuehle à Dossenheim-sur-Zinsel. Informations données au titre de Natura 2000.

2. ZPS « FORETS, ETANGS ET ROCHERS DU PAYS DE BITCHE » FR4112006

Il s'agit d'un site forestier très similaire au site Natura 2000 « Vosges du Nord » précédemment traité. Il s'étend quant à lui en Moselle sur 6 300 ha au sein de l'unité territoriale de Bitche et de la forêt privée du groupement Vosges Nord. Ce site a été intégré au réseau Natura 2000 en raison de son grand intérêt ornithologique. Neuf oiseaux d'intérêt communautaire y sont recensés.

Inventaires / Suivis scientifiques

- Suivi des petites chouettes de montagne (Chevêchette d'Europe, Chouette de Tengmalm) par Yves Muller et de la reproduction du Faucon pèlerin et du Grand corbeau par SOS Faucon pèlerin et les agents de la RNN.

Organisation / Suivi des chantiers Natura 2000

- Finalisation du contrat Natura 2000 en milieu forestier – Mise en œuvre de travaux de régénération dirigés : accompagnement au montage d'un dossier pour le compte de l'ONF en forêt domaniale de Hanau 3 (parcelle 306).

Formation / Communication / Pédagogie

- Formation initiation à l'utilisation du logiciel Qgis du 28 au 30 septembre ;
- Participation au colloque « oiseaux » organisé par la LPO à Obernai le 1er octobre 2022.

Missions d'expertise / Conseil / Veille

- Accompagnement de l'ONF pour un projet d'amélioration de desserte forestière en forêt domaniale de Sturzelbronn - Muehlenberg, parcelle 100, 102, 103. Zone parcourue le 23 juin 2022 en vue d'identifier des arbres habitats à enjeu : secteur jeune, aucun arbre habitat détecté sur l'emprise du parcours ;

- Relecture et amendement de la partie fonctions écologiques dans le cadre de la révision du plan d'aménagement de la forêt domaniale de Hanau II ;
- Prospection sur site de la Botryche lunaire le 19 mai 2022 avec le bureau d'étude Ecolor dans le cadre d'une étude préalable à l'installation d'une antenne relais sur les pelouses du Waldeck ;
- Conseil sur un projet de logement insolite autour du restaurant de la Voile Blanche, rencontre du propriétaire et du gérant sur site avec le bureau Ecolor.



2022- Préserver la biodiversité dans les communes

Contexte de l'action :

Le SYCOPARC a identifié 21 communes de son territoire qui sont aujourd'hui soumises à de fortes évolutions paysagères et pour lesquelles peu de données d'inventaire faune/flore sont disponibles. Une dynamique d'atlas communaux de la biodiversité a été engagée en 2018, grâce au soutien financier de l'Agence française pour la biodiversité. Ces projets visent à améliorer la connaissance et à identifier les habitats naturels et les espèces prioritaires à conserver dans ces matrices fortement agricoles, et de formaliser un projet concret de trame verte et bleue intercommunale.

Ces atlas sont un excellent moyen de sensibiliser les acteurs communaux à la préservation de la biodiversité. Dans les années à venir, ils serviront de base aux réflexions locales visant à promouvoir ou préserver la biodiversité. Le SYCOPARC utilisera ces outils afin d'orienter les projets émergents du territoire et proposera aux communes concernées de mettre en place des stratégies communales de sauvegarde de la biodiversité.

Objectif :

- Accroître les connaissances naturalistes pour pouvoir bien évaluer les éventuels impacts des projets d'aménagement à venir ;
- Orienter les projets à venir en matière de restauration de la trame verte et bleue ;
- Faciliter la mise à jour des documents d'urbanisme ;
- Faire naître des démarches citoyennes au profit de la biodiversité à une échelle très locale.

Bilan de l'action :

En 2022, le travail d'analyse commune par commune des différents enjeux a pu démarrer ainsi que les premières réunions de présentation aux communes concernées.

On notera les actions suivantes :

- Elaboration d'une maquette de document de communication permettant de produire des synthèses pour chacune des 21 communes ;
- Mise en place de tous les outils d'extraction des données et des modèles cartographiques permettant de générer l'ensemble des cartes thématiques par commune ;
- Elaboration des 8 premiers atlas communaux en version provisoire ;
- Présentation des résultats des ABC aux communes de Hunspach et de Cleebourg ;
- Dépôt d'une demande de financement auprès de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et de la DREAL Grand Est afin de financer un poste d'animateur dédié à la biodiversité communale. Il s'agira de faire émerger des programmes de restauration de la biodiversité dans les communes concernées et motivées et de poursuivre l'action engagée grâce aux ABC sur le terrain en impliquant les citoyens ;
- Lancement de la procédure de recrutement en novembre.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.3 : Voir la nature partout





2020-2022 - Programme de sauvegarde de 3 espèces en danger de la Réserve de biosphère transfrontalière Vosges du Nord - Pfälzerwald (RBT)

Contexte de l'action :

Malgré les actions déployées de part et d'autre de la frontière, certaines espèces demeurent en danger critique d'extinction, comme l'Écrevisse des torrents (*Austropotamobius torrentium*), ou présentent des signes évidents de déclin : Azurés des paluds et de la sanguisorbe (*Phengaris nausithous & teleius*) ou le Grand murin (*Myotis myotis*).

Le projet « Espèces animales en danger au sein de la Réserve de biosphère transfrontalière (RBT) Vosges du Nord – Pfälzerwald » a été proposé dans le cadre d'un financement Interreg. Ce projet vise à sauvegarder les espèces menacées de la RBT et leurs habitats. Il est co-construit avec le Conservatoire des Sites Alsaciens (CSA), le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA), la Biosphärenreservat Pfälzerwald, le Gesellschaft für Naturschutz und Ornithologie Rheinland-Pfalz (GNOR), le Naturschutzbund Deutschland (NABU) et l'Universität Koblenz-Landau.

Objectif :

Mettre en place des actions concrètes visant à la sauvegarde des 3 groupes taxonomiques suivants :

- Les Décapodes, plus précisément l'Écrevisse des torrents (*Austropotamobius torrentium*), écrevisse autochtone, particulièrement rare (3 uniques stations en France dont 2 dans le PNRVN) et caractéristique des têtes de bassin de la RBT ;
- Les Lépidoptères, plus particulièrement, les Azurés des paluds et de la sanguisorbe (*Phengaris nausithous* et *teleius*), papillons emblématiques des prairies humides de la RBT ;
- Les Chiroptères anthropophiles, notamment le Grand Murin (*Myotis myotis*) et le Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*).

Bilan de l'action :

Le SYCOPARC assure la coordination administrative et technique de l'ensemble du projet "Espèces animales en danger". En 2022, on retiendra en particulier les actions suivantes :

1. Actions en faveur de l'écrevisse des torrents :

Les objectifs principaux :

- Compléter les inventaires dans la partie allemande de la réserve de biosphère ;
- Protéger réglementairement par mise en œuvre d'un APPB au moins deux rivières où l'espèce est encore présente ;
- Identifier des sites potentiels de réintroduction (analyses physico-chimiques, peuplement piscicole...);
- Développer de nouvelles méthodes d'élevage permettant de renforcer les populations en milieux naturels sans trop prélever dans les sites sources ;
- Réintroduire l'espèce dans des sites favorables (par la translocation ou par l'immersion de juvéniles issus d'élevage);
- Réaliser des analyses génétiques sur les populations allemandes.

Les actions menées au sein de la partie française de la RBT :

En France, les actions se sont concentrées sur les modalités d'élevage et l'identification de sites potentiels d'introduction. On notera les temps forts suivants :

- L'élevage mené en aquarium à Besançon a permis de relâcher 265 juvéniles dans un nouveau site le 29 septembre 2022. Ce petit ruisseau forestier a ensuite été suivi au cours de l'automne (visites nocturnes et relevé des gîtes artificiels placés au moment de l'introduction des animaux) ;
- Réalisation d'un stage axé sur le suivi des sites de réintroduction au cours du printemps et de l'été 2022. Ce travail a permis de finaliser la description de la méthode transfrontalière de suivi des populations réintroduites, de développer des outils de saisie des informations prises sur le terrain, de réaliser des passages de contrôle des gîtes artificiels sur les nouveaux sites, de faire quelques contrôles nocturnes de surveillance ;
- La poursuite de l'expérimentation de la reproduction de l'Écrevisse des torrents en bassin extérieur (élevage extensif). Deux prospections nocturnes ont été organisées au cours de l'été 2022 et n'ont pas permis de faire une réelle estimation de la population (aucune écrevisse visible le 22 avril et 2 écrevisses adultes observées le 31 mai dont un cadavre) alors que le contrôle de 3 gîtes artificiels le 11 avril en journée avait permis l'observation d'une femelle grainée et de quatre juvéniles de l'année dernière (d'une taille de 2 cm) ;
- Identification de deux cours d'eau potentiellement favorables à une opération de réintroduction ultérieure grâce à une prospection ciblée des têtes de bassin en forêt de Sarre-Union et de Haguenau réalisée par le Syndicat des Eaux d'Alsace-Moselle (SDEA). Ces sites feront l'objet d'une analyse physico-chimique et hydrobiologique de contrôle en 2023 ;

- L’observation de 5 écrevisses le 11 octobre et de 3 écrevisses le 27 octobre sur le site de réintroduction des juvéniles de 2021 lors des passages de contrôle nocturnes. Ces données démontrent que des animaux ont survécu dans le milieu malgré une grosse crue au printemps 2022 et à une pression de prédation locale assez forte. Les individus mesuraient entre 50 et 70 mm, certains devaient avoir la capacité de se reproduire dès 2023.

Côté allemand, c’est l’université de Koblenz-Landau qui mène les opérations d’inventaires, les analyses génétiques et les tests d’élevage en milieu semi-contrôlé.

2. Actions en faveur des papillons (l’Azuré des paluds) :

Les objectifs principaux :

- Assurer la maîtrise foncière des parcelles favorables aux Azurés et mise en place d’une gestion conservatoire adaptée et coordonnée ;
- Mettre en place une trame de prairies oligotrophes sur la Réserve de biosphère Vosges du Nord-Pfälzerwald par des opérations de restauration prairiale (à partir de semences répondant au cahier des charges de la marque « Végétal local ») ;
- Garantir une gestion adaptée des sites préservés sur le long terme ;
- Sensibiliser les acteurs du territoire à la rareté de ces espèces et au rôle de chacun dans la préservation des Azurés des paluds et de la sanguisorbe.

Les actions menées au sein de la partie française de la RBT :

- Restauration d’habitats favorables :
 - La restauration d’une prairie humide en lieu et place d’une solidagaie (1 ha) par fauches. Été et automne 2022 ;
 - L’ensemencement d’une prairie à Grande sanguisorbe sur le site du Liebfrauenthal (1,5 ha). Automne 2022 ;
 - L’ensemencement des délaissées de la STEP de Forstheim (hors PNR mais territoire Interreg). Automne 2022 ;
- Poursuite de l’animation foncière : construction d’un projet d’obligations réelles environnementales avec la commune de Lembach, rencontre de la commune de Woerth, démarche auprès de la Collectivité européenne d’Alsace pour implanter de la Grande sanguisorbe dans les délaissés verts de la piste cyclable et mettre en place une gestion adaptée, prise de contact avec la SAFER, la Chambre d’Agriculture, le SDEA, avec la propriétaire d’une pessière exploitée jouxtant des stations historiques d’Azurés ;
- Une animation grand public conciliant visite d’une prairie et ciné-débat a été organisée le 1^{er} juillet à Lembach ;
- L’Interreg Espèces en danger concoure à répondre à l’objectif de préservation des Azurés dans le site Natura 2000 « La Sauer et ses affluents ».

Côté allemand, c’est le Gesellschaft für Naturschutz und Ornithologie Rheinland-Pfalz (GNOR) qui mène les actions en faveur des papillons.

3. Actions en faveur des chauves-souris (Grand murin) :

Les objectifs principaux :

L’objectif principal est de créer une trame transfrontalière pérenne de bâtiments aménagés favorablement pour l’accueil des chauves-souris. Pour cela, il est nécessaire de :

- Elaborer une méthodologie commune SYCOPARC-NABU pour l’expertise des bâtiments ;
- Former un réseau de bénévoles (côté allemand) ;
- Inventorier les bâtiments culturels et publics favorables à l’accueil des chauves-souris (côté allemand) ;
- Expertiser les gîtes actuels de mise bas et des sites susceptibles d’accueillir une colonie de reproduction ;
- Elaborer une stratégie commune d’aménagement des sites en vue de la conservation des chauves-souris ;
- Former du personnel communal et des propriétaires et gestionnaires des bâtiments jugés prioritaires à la prise en compte des chauves-souris ;
- Aménager et conventionner des gîtes de mise bas et des sites susceptibles d’accueillir une colonie de reproduction.

Les actions menées au sein de la partie française de la RBT :

- 26 bâtiments ont été aménagés pour l’amélioration de l’accueil des chauves-souris anthropophiles sur la base des propositions faites lors de l’expertise menée l’année dernière par Nature Nichoirs et Silva Environnement (46 bâtiments analysés et répartis sur 35 communes). Les propriétaires de ces sites, contactés par l’équipe prestataire, ont tous répondu favorablement aux propositions d’aménagement et 24 nouvelles conventions « Refuge pour les chauves-souris » ont été signées avec le SYCOPARC et les associations de protection des chauves-souris de la région : la CPEPESC et le GEPMA (deux bâtiments étaient déjà sous convention auparavant) ;
- Un événement médiatique a été organisé, le 26 août, autour de la signature des conventions sur la commune de Baerenthal et a mobilisé une cinquantaine de personnes ;
- Deux sessions de formation ont été organisées pour les élus et représentants de conseils paroissiaux par notre équipe de prestataires les 20 et 21 mai pour une meilleure prise en compte des chauves-souris dans les bâtiments publics ou culturels.

L'une a eu lieu à La Petite Pierre pour les communes de la partie sud du PNR et l'autre à Sturzelbronn pour celles de la partie nord. Il a eu 20 participants au total ;

- Une deuxième phase d'expertise a été lancée dans 7 nouvelles communes, afin d'améliorer la répartition géographique de la trame de bâtiments aménagés en faveur des chauves-souris. C'est ainsi qu'en décembre 2022, de nouvelles propositions d'aménagement hiérarchisées nous ont été présentées pour 13 nouveaux bâtiments.

Côté allemand, c'est le NABU Rheinland-Pfalz, partenaire associatif du volet chauves-souris, qui réalise le même travail.

4. Communication et pédagogie :

Diverses actions de communication ont permis de mettre en valeur ce programme emblématique de notre partenariat transfrontalier :

- Une conférence de presse suivie de visites de terrain le 19 mai à Fischbach en Allemagne ;
- Un ciné-débat sur le thème des écrevisses et des cours d'eau le 19 août à Sturzelbronn ;
- Un ciné-débat sur les papillons et les prairies le 1^{er} juillet à Lembach ;
- Des articles de presse, des interviews radio et des reportages vidéo dans les télévisions locales.

Une formation des animateurs du réseau REEVON (réseau à l'éducation à l'environnement des Vosges du Nord) a été organisée le 21 février. Celle-ci a permis aux éducateurs de se familiariser avec les espèces animales du programme EAD et à identifier les enjeux spécifiques à chaque espèce afin d'élaborer des projets pédagogiques qui seront menés dans les écoles du PNR au cours de l'année scolaire 2022-2023.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.3 : Voir la nature partout





2020-2023 - Les Vosges du Nord après la tornade, vers une biodiversité augmentée

Contexte de l'action :

Le Pays de Bitche a été frappé le 9 août 2019 par une violente tempête. Les dégâts comptabilisés sont nombreux sous tous les points : toitures arrachées, salons de jardin envolés ... Mais cette tempête a aussi eu des conséquences dévastatrices sur le plan environnemental. En effet, plus de 1 800 arbres fruitiers ont été déracinés ou abîmés et plus de 600 arbres présents dans des haies ou des alignements d'arbres têtards ont été couchés par les vents. Un coup de grâce pour la biodiversité locale déjà très affaiblie par l'artificialisation des sols et la rationalisation des terres agricoles.

Objectif :

- Conserver et conforter la ceinture de vergers traditionnels autour des villages ;
- Recréer des linéaires boisés dans les secteurs de plein champ où les structures végétales ont disparu ;
- Créer ou restaurer de petites zones humides qui serviront d'oasis pour de nombreuses espèces animales et végétales ;
- Préserver la tranquillité des sites militaires souterrains les plus intéressants pour faciliter l'hivernage et le transit des chiroptères ;
- Sensibiliser les habitants et les usagers des milieux naturels et agricoles à l'absolue nécessité de laisser une place à la biodiversité dans nos paysages ruraux ;
- Impliquer les scolaires dans un projet pédagogique mêlant expertise et mobilisation citoyenne.

Bilan de l'action :

Dans le cadre de ce projet de restauration de la trame verte et bleue, les principales actions mises en œuvre au cours de l'année 2022 sont décrites ci-dessous :

Mise à disposition d'arbres fruitiers pour les propriétaires privés :

Afin de retrouver une ceinture de vergers autour des villages, nous avons incité les habitants des 14 communes concernées par le projet à replanter. Des arbres fruitiers haute tige ont donc été mis à disposition des propriétaires privés afin de reconstituer des vergers partout où cela était possible ; chaque propriétaire s'engageant à maintenir les arbres sur le long terme (30 ans) et à en prendre soin au travers d'une convention signée avec le SYCOPARC et l'association arboricole locale. Cet hiver 2022-2023, nous avons distribué 510 arbres fruitiers haute tige. Au terme des deux premières années de mise en œuvre du projet, nous avons fait planter près de 1 682 arbres fruitiers sur des parcelles privées.

Reconstitution des corridors de haies dans des secteurs très agricoles :

- Suite à notre première année de plantations qui nous a permis d'implanter près de 5 400 arbres, nous avons poursuivi la mise en œuvre de cette action en 2022. Durant l'été, plusieurs linéaires potentiels ont été expertisés et validés avec les élus et les acteurs locaux afin d'y implanter des haies au cours de l'automne. Il s'agit de linéaires se situant le long de parcelles ou de chemins bordant des cultures annuelles ou de prairies dans des contextes où la biodiversité est très faible.
- Trois agents techniques ont été recrutés en contrat à durée déterminée afin de réaliser l'ensemble des plantations prévues au cours de l'hiver 2022-2023 (octobre à avril). Nous aimerions atteindre les 10 000 arbres et arbustes plantés sur ce programme d'ici avril 2023.
- Plusieurs typologies de plantations ont été retenues afin de concilier au mieux les riverains et leurs activités avec nos enjeux de reconquête des paysages et de la biodiversité. Nos actions doivent permettre de rétablir des corridors écologiques dans des secteurs fortement artificialisés et de procurer des sites de reproduction, d'alimentation ou de refuge à de nombreuses espèces animales et végétales.

Création ou restauration de mares :

- Rédaction du cahier des charges et consultation des entreprises afin de réaliser les travaux de terrassement des nouvelles mares ou de réouverture d'anciennes mares comblées ;
- Après une réunion préalable à la réalisation des travaux et un piquetage au sol des emprises, nous avons pu lancer les travaux sur 6 mares identifiées au programme. L'entreprise sélectionnée (Equovivo) a démarré les travaux en octobre 2022 et ceux-ci ont duré 15 jours ;
- Nous allons réaliser en 2023 plusieurs inventaires pendant la période de reproduction des amphibiens et ainsi suivre la (re)colonisation de ces lieux ;
- Des panneaux pédagogiques ont été conçus pour chaque emplacement et seront installés en 2023.

Préservation des sites favorables au développement des chiroptères :

- Des travaux permettant d'améliorer l'attractivité des blockhaus de la ligne Maginot présents sur les communes de Petit-Réderching et Achen ont été réalisés grâce au savoir-faire de la CPEPESC (Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Lorraine). Les travaux suivants ont été réalisés sur deux ouvrages :
 - Installation d'une porte sécurisée permettant de condamner l'accès aux visiteurs tout en laissant l'accès aux chiroptères ;
 - Implantation des gîtes artificiels contre les parois afin de diversifier et d'améliorer les capacités d'accueil des ouvrages militaires ;
- Plusieurs passages de contrôle ont été réalisés dans les ouvrages au cours de l'hiver et pour le moment aucune chauve-souris n'a été observée.

Animations scolaires :

Poursuite des animations engagées durant l'année scolaire 2021-2022 et démarrage des animations de l'année scolaire 2022-2023. Chaque année, 11 classes sont sensibilisées aux enjeux de la trame verte et bleue. Chacune d'entre elles bénéficie de 4 séances d'animations thématiques réparties sur l'année. Ces animations permettent de découvrir l'importance des corridors écologiques et de participer à la plantation d'une haie. 660 mètres de haies ont été replantés grâce à l'implication des élèves cette année.

Communication :

- Organisation de plusieurs plantations citoyennes afin d'impliquer les habitants et de le sensibiliser aux enjeux de préservation de la biodiversité ;
- Pour communiquer de façon plus large, nous avons conçu et édité plusieurs outils de communication (cartes postales, posters et autocollants). Ils mettent en évidence des espèces emblématiques du programme trame verte et bleue dessinées dans leur milieu naturel et peintes à l'aquarelle (tourterelle des bois, pie-grièche écorcheur, muscardin...). Ces supports de communication ont été distribués dans chaque commune du projet auprès du grand public et des scolaires lors des différents événements liés au programme.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.3 : Voir la nature partout





2016-2022 - Préserver et développer les continuités écologiques transfrontalières : Projet LIFE Biocorridors

Contexte de l'action :

Depuis février 2016, le SYCOPARC met en œuvre le projet LIFE Biocorridors, en coopération avec le Bezirksverband Rheinland-Pfalz, gestionnaire du Parc naturel allemand du Palatinat. Ce projet transfrontalier, financé à 60 % par le programme LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement) de la Commission européenne, contribue aux orientations 2 et 3 de la stratégie pour la biodiversité de l'Union Européenne.

Il vise à rétablir les grandes continuités écologiques de la Réserve de biosphère transfrontière (RBT) des Vosges du Nord-Pfälzerwald en milieux ouverts, aquatiques et forestiers. Cette réserve de 3 105 km², reconnue au niveau mondial par l'UNESCO et qui inclut l'ensemble du territoire du Parc en plus du territoire du Parc allemand du Pfälzerwald, constitue la plus grande entité forestière d'Europe. Elle accueille une faune et une flore remarquables. La restauration des corridors écologiques est reconnue depuis les années 1990 comme un levier indispensable à l'amélioration de la fonctionnalité des écosystèmes et à la protection de la biodiversité.

Le projet s'inscrit dans la continuité des actions menées depuis 1975 par le PNRVN, en cohérence avec l'objectif « Préserver et développer les continuités écologiques » de sa Charte 2014-2025.

Objectif :

Développer des actions de restauration de corridors écologiques dont l'objectif est de permettre la libre dispersion et le maintien à long terme de nombreuses espèces animales, dont certaines sont emblématiques de la RBT.

Le projet ne cible pas une espèce spécifique mais les actions concrètes de conservation prévues ont un effet bénéfique sur de nombreuses espèces animales du territoire en milieu forestier, ouverts et aquatiques. Certaines d'entre elles figurent sur des listes d'espèces protégées, dans les annexes des directives Oiseaux et Habitats ou sont en déclin, comme le Pic noir (*Dryocopus martius*), l'Azurée de la sanguisorbe (*Maculinea teleius*) ou l'Ecrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*).

Les actions menées concernent aussi bien les milieux forestiers, aquatiques, humides qu'ouverts.

Bilan de l'action :

1. Bilan général de l'opération

Le programme LIFE Biocorridors s'est clôturé en juin 2022 et a permis, dans la partie française de la Réserve de biosphère transfrontalière, de :

- Reconnecter 25 km linéaire de rivière au profit des espèces de poissons migratrices (truite, saumon, anguille, Lamproie de Planer) ;
- Restaurer 14 km d'habitats aquatiques diversifiés ;
- Aménager ou effacer 23 ouvrages (4 ouvrages aménagés et 19 effacés) ;
- Recréer 7 km de haies champêtres ;
- Replanter 390 fruitiers haute tige afin de reconstituer des îlots de vergers haute tige avec la plantation de 390 fruitiers ;
- Protéger 10 km de cours d'eau de l'impact des troupeaux et de mettre en place une vingtaine de gués / abreuvoirs ;
- Classer 27,5 hectares de forêt en îlots de sénescence (libre évolution) ;
- Réalisation d'études scientifiques avant et après travaux permettant de mettre en évidence les effets sur la biodiversité ;
- Edition de différents supports de communication et de documents techniques.

Les opérations effectivement réalisées ou finalisées en 2022 sont détaillées ci-dessous.

2. Opérations de restauration des continuités écologiques

- Hôtel-restaurant Au Cheval Blanc à Niedersteinbach : recherche de financements complémentaires. Conception d'une prise d'eau passive fonctionnelle. Suivi de la mission de maîtrise d'œuvre – Sinbio scop : projet, pièces de marché. Réalisation du porter à connaissance auprès de la police de l'eau. Lancement du marché travaux ;
- Etangs de la Nonnenhardt à Langensoultzbach : effacement de 2 étangs et réorganisation de la desserte forestière. Finalisation des travaux : janvier-février 2022. Conception d'un projet d'aménagement des accès à la passerelle sur le Soultzbach ;
- Liebfrauenthal à Woerth : effacement du barrage et renaturation du fond de vallée sur près d'1 km. Suivi de la mission de maîtrise d'œuvre (Sinbio scop) et des travaux : reprise des terrassements en janvier-février 2022, suppression des clôtures en juin 2022 ;
- Finalisation des travaux de mise en défens des cours d'eau dans les espaces pâturés (clôture, aménagement de passages à gué, effacement de seuils) des vallées du Steinbach et du Schmelzbach. Les travaux ont démarré en 2021 et ont été interrompus au cours de l'hiver en raison des conditions climatiques. Ils ont repris début avril 2022 et ont été réceptionnés début juin. Au final, 10 kilomètres de clôture, 20 passages à gué et 6 pompes à nez ont été aménagés le long de ces deux affluents de la Sauer.

3. Suivis écologiques

Suivi scientifique des travaux de restauration du programme LIFE Biocorridors : mise en œuvre des protocoles après travaux sur les tronçons de la Sauer et sur la Lauter :

- Pêches électriques réalisées par la Fédération de pêche du Bas-Rhin ;
- Mise en œuvre des inventaires invertébrés (Protocole I2M2) ;
- Suivi thermique à l'aide de sondes enregistreuses de température ;
- Réalisation des diagnostics CarhyCE et bancarisation du protocole dans la base de données nationale ;
- Inventaires amphibiens des mares aménagées : friches humides à Highland cattle à Niedersteinbach, Liebfrauenthal, Nonnenhardt ;
- Suivis floristiques : Nonnenhardt (suivi de la reprise de Leersie Fauz-Riz et de la Campanule de Baumgart).

4. Communication, sensibilisation et mise en réseau

- Finalisation du film documentaire décrivant les principales actions du programme Biocorridors et des clips vidéos « grand public » en trois langues. La première projection des différentes vidéos a eu lieu lors du ciné-débat du 28 avril à Wingensur-Moder ;
- Site internet bilingue : mise à jour des contenus, en lien avec le bénéficiaire associé Biosphärenreservat Pfälzerwald ;
- Rédaction des textes, relecture et pose des panneaux de présentation des actions menées dans le cadre du programme sur l'ensemble des sites concernés ;
- Organisation et animation de 3 webinaires de restitution des travaux menés au cours de 6 années du programme Biocorridors en France et en Allemagne (webinaire dédié « aux rivières » le 27 avril matin, webinaire dédié « aux milieux ouverts » le 28 avril matin et webinaire dédié « aux forêts » le 28 avril après-midi) ;
- Organisation d'une journée de terrain le 16 mai afin de visiter les réalisations les plus emblématiques du programme LIFE Biocorridors. Lors de cette dernière journée du colloque de clôture, l'ensemble des participants a pu rencontrer les différents acteurs et partenaires du programme et profiter de leur retour d'expérience ;
- Réalisation d'une brochure technique de retour d'expérience et de présentation des différentes actions menées dans les différents milieux naturels concernés de la Réserve de biosphère transfrontalière. Ce document a été imprimé sous la forme d'une gazette (format Bi uns du PNRVN) et permettra de valoriser les enseignements du programme LIFE Biocorridors auprès d'un large public ;
- Elaboration d'un plan stratégique « after LIFE » destiné à permettre la poursuite des actions dans le domaine de la trame verte et bleue au-delà du projet LIFE Biocorridors ;
- Maquettage et édition du Leyman report. Il s'agit d'une plaquette de communication reprenant les grands objectifs du programme LIFE et les principaux éléments de bilan des actions ;
- Présentation du bilan du programme LIFE au Comité de coordination de la réserve de biosphère transfrontalière Vosges du Nord-Pfälzerwald le 17 novembre.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.3 : Voir la nature partout





2022- Développer l'agroécologie pour le maintien des prairies permanentes

Contexte de l'action :

Dans le contexte agricole actuel, les prairies permanentes sont soumises à de multiples mutations :

- L'intensification des pratiques de gestion par manque de surface prairiale en vue de tendre vers des systèmes fourragers sécurisés ;
- L'abandon de l'utilisation des prairies permanentes dans les systèmes d'alimentation des animaux entraînant soit l'abandon de surfaces prairiales, soit le retournement pour d'autres productions ;
- L'insuffisance de la valorisation agricole des atouts agronomiques des prairies permanentes (santé animale...).

Il est aujourd'hui absolument nécessaire de développer les techniques agroécologiques et d'en faire la promotion au sein des exploitations agricoles de notre territoire.

Les mesures agroenvironnementales ne permettent pas à elles seules la préservation des prairies, du fait de l'instabilité des dispositifs (évolution des cahiers des charges, des indemnités...) et de leur territorialisation. Ainsi, les changements de pratiques concernent des parcelles spécifiques mais n'induisent pas ou rarement d'évolution à l'échelle de l'ensemble de l'exploitation.

Objectif :

- Connaître du point de vue écologique et agronomique les groupements végétaux prairiaux ;
- Passer par l'agronomie et l'économie pour replacer les prairies permanentes au cœur des exploitations agricoles en vue de les maintenir ;
- Développer, vulgariser des outils opérationnels afin d'animer des projets pour le maintien des prairies permanentes diversifiées ;
- Animer des programmes de sensibilisation et de soutien à la mise en place de pratiques agroécologiques sur les milieux prairiaux.

Bilan de l'action :

Les principales actions menées en 2022 dans le domaine de l'agroécologie sont :

1. Guide de restauration des prairies

Au regard de la disponibilité de semences d'espèces prairiales sauvages sous la marque « Végétal local »/zone Nord-Est, sous le label allemand similaire/origine bassin rhénan, du manque d'un ouvrage synthétique sur les techniques de restauration prairiale intégrant notamment des techniques de réensemencement, le Parc naturel régional des Vosges du Nord (SYCOPARC), en lien avec ses partenaires, a missionné le bureau d'études Cénose pour réaliser un Guide technique sur la restauration/reconstitution des prairies naturelles par réensemencement et/ou à partir de la banque de graines des sols. Quelle que soit la vocation prioritaire des prairies restaurées (agricoles, conservatoire, paysager), le présent ouvrage n'abordera que les techniques visant la restauration d'écosystèmes prairiaux diversifiés et multifonctionnels. La rédaction de l'ouvrage s'est poursuivie en 2022.

2. Mesures agroenvironnementales et climatiques

- 7 projets agroenvironnementaux et climatiques (PAEC) ont été déposés le 2 septembre 2022 sur le territoire du Parc naturel régional des Vosges du Nord pour la nouvelle programmation agroenvironnementale et climatique 2023-2027 :
 - 5 PAEC déposés sur le territoire « Vosges du Nord/Alsace Bossue », correspondant à la partie bas-rhinoise du Parc et l'Alsace Bossue ;
 - 1 PAEC Natura 2000 ;
 - 1 PAEC papillons d'intérêt communautaire en site Natura 2000 ;
 - 1 PAEC ouvert sur la partie bas-rhinoise du Parc en dehors des sites Natura 2000 ;
 - 1 PAEC ouvert sur les prairies à enjeux spécifiques des Azurés des paluds et des Azurés de la sanguisorbe ;
 - 1 PAEC spécifique pour la MAEC Systèmes herbagers et pastoraux coanimée avec la Chambre d'Agriculture Alsace ;
 - 2 PAEC déposés sur le territoire « Vosges mosellanes », animés par l'AMEM sur la partie mosellane du Parc ainsi que la partie mosellane du massif vosgien située au sud de Phalsbourg ;
 - 1 PAEC ouvert sur les prairies à enjeux spécifiques du Damier de la succise ;
 - 1 PAEC ouvert sur l'ensemble du territoire des Vosges mosellanes ;
- Le premier semestre 2022 a été dédié à l'analyse des diagnostics écologiques et agronomiques réalisés en 2021 sur le territoire des PAEC, à la concertation avec les différents financeurs des PAEC et, à la concertation avec les agriculteurs. Tout cela a permis de monter les dossiers de chaque PAEC en concertation avec la Chambre d'Agriculture Alsace et l'AMEM ;
- Au cours de l'été 2022, 3 réunions de concertation ont été menées auprès des agriculteurs du territoire « Vosges du Nord/Alsace Bossue » afin de construire des PAEC les plus réalistes et les plus adaptés aux enjeux locaux possibles ;
- En novembre 2022, le PAEC Natura 2000 a été validé techniquement par la DRAAF, sous réserve d'un retour ministériel concernant le cahier des charges des MAEC Azurés qui avaient été contestées par les opérateurs territoriaux au cours de l'automne 2022 ;
- Enfin, le Parc et ses partenaires, l'AMEM et la Chambre d'Agriculture Alsace, ont répondu à l'appel à projet régional pour

obtenir des crédits d'animations MAEC pour la campagne 2023. La convention d'attribution des subventions a été signée entre le Parc et la DRAAF Grand Est le 10 novembre 2022 ;

- En vue de préparer l'animation des MAEC 2023, de nombreuses réunions ont eu lieu entre opérateurs territoriaux, notamment avec la CEA et la Région Grand Est, pour établir des trames de diagnostics d'exploitation et de plans de gestion pour la mise en place des futures MAEC.

3. Actions en faveur de la filière viande afin de maintenir les prairies et la qualité de l'eau

Afin de maintenir les prairies extensives et tous les services écosystémiques qu'elles engendrent (stockage de carbone, rôle dans le cycle de l'eau, production durable et résiliente de fourrage...), deux actions principales ont été développées en 2022 pour valoriser les produits finis des acteurs du monde agricole aux pratiques vertueuses :

- La Marque Valeurs Parc ;
- La mise en place d'un atelier collectif de transformation de viande.

L'animation de la marque « Valeurs Parc naturel régional » :

- Organisation de la journée des marqués le 27 septembre pour faire vivre le réseau des marqués (désormais 50 à la fin de l'année 2022). Les boutiques des Vosges du Nord ont également été intégrées dans les événements et les animations dédiées au réseau des partenaires marqués. Cette journée a permis de définir les actions prioritaires à développer en 2023 ;
- 3 cahiers des charges en lien avec le monde agricole ont été édités :
 - Produits issus de l'apiculture ;
 - Fruits, légumes, plantes et produits dérivés ;
 - Elevages herbivores et produits transformés ;
- 2 nouveaux marqués sur les cahiers des charges agricoles et 4 audits réalisés par Ilona MEZEI.

La mise en place d'un atelier collectif de transformation de viande :

- Organisation de deux journées d'échanges en février 2022 avec les éleveurs ayant participé à l'étude de faisabilité en 2021:
 - Une journée d'échanges en salle afin de clarifier les attendus de chacun au regard de la mise en place d'un potentiel atelier collectif de transformation de viande ;
 - La visite de l'atelier collectif de transformation de viande de la Forgeronne à Epinal ;
- A partir de ces 2 journées d'échanges, constitution d'un collectif d'éleveurs motivés et moteurs pour accompagner voire porter le projet ;
- Etude d'une opportunité immobilière : vente à Bouxwiller d'une ancienne usine de charcuterie.

En 2023, les objectifs sont de se positionner par rapport à l'achat du bâtiment à Bouxwiller et de mettre en place un accompagnement professionnel externe pour le montage économique et juridique du projet.

4. Accompagnement technique vers des pratiques d'élevage basées sur le fonctionnement naturel des prairies

L'année 2022 signe la reconduction du partenariat entre le Parc et SCOPELA, entreprise de conseil agricole spécialisée dans le déploiement de la méthode et du réseau Patur'Ajuste. Cette méthode permet d'accompagner individuellement les agriculteurs désireux de changement pour mettre en place les pratiques de pâturage les plus optimales possibles en fonction de ce qu'ils ont à disposition sur leur exploitation et pour atteindre leurs objectifs. Entièrement sur mesure, cette approche permet de coconstruire avec les éleveurs des solutions qui leur conviennent et qui permettent par la même occasion de réduire les pressions sur les prairies de pâturage et de fauche.

Au cours de l'année 2022, nous retiendrons prioritairement :

- La réalisation de fiches de retours d'expériences concernant les trois premières fermes pilotes du réseau Patur'Ajuste Vosges du Nord ;
- La poursuite de l'accompagnement technique individuel de ces 3 fermes (PNR et SCOPELA) ;
- L'organisation et l'animation de deux journées collectives d'échanges entre agriculteurs autour des thèmes suivants :
 - Pérenniser la production de ses prairies naturelles en adaptant ses pratiques de pâturage aux saisons (7 participants) ;
 - Engraisser des animaux au pâturage, encore faisable en année de sécheresse ? (8 participants) ;
- Participation à la semaine de formation techniciens Patur'Ajuste dans le PNR du Pilat en septembre 2022 ;
- Mise en relation et création d'un partenariat technique avec la chargée de mission Patur'Ajuste de la Chambre Agriculture montagne Caroline Flisiak ;
- Lancement d'une concertation entre techniciens Patur'Ajuste dans le quart Est de la France dans l'optique de créer un groupe d'échange local de techniciens.



2017-2021 - Promouvoir la gestion écologique des jardins et espaces verts : Jardiner pour la biodiversité

Contexte de l'action :

Le jardinage est une passion qui mobilise nombre d'habitants. Les particuliers sont aussi (proportionnellement) les plus gros utilisateurs de produits phytosanitaires. Pourtant les aménagements extérieurs privés, zones tampons entre bâti et espaces naturels peuvent contribuer à préserver la biodiversité (souvent plus méconnue des habitants). C'est pourquoi, nous avons souhaité développer une action faisant la promotion de la nature locale ordinaire et remarquable comme clef d'entrée appropriable par les habitants. Il s'agit de mobiliser les jardiniers autour d'un réseau, de rassembler les actions qui visent à améliorer la biodiversité dans les espaces urbanisés non bâtis (publics, semi-publics ou privés) afin que les habitants se sentent acteurs.

Le programme « Jardiner pour la biodiversité » a été mis en place en 2013 au sein du Parc des Vosges du Nord. C'est une opération d'animation et de mise en réseau en direction des habitants, avec l'idée que nos jardins, à l'instar des milieux naturels et continuités écologiques ou trames vertes et bleues, peuvent être des paradis pour la flore et la faune sauvage.

Depuis 2017, c'est à l'échelle transfrontalière de la réserve de la biosphère, dans le cadre du projet Interreg NOe-NOAH, que le projet s'est déployé vers le grand public avec la construction d'une programmation bilingue commune et la tenue du concours de jardin. Le programme de financement de ce projet européen s'est clôturé en décembre 2022 (cofinancé : Interreg + Région Grand Est + GRT Gaz).

La popularité du programme et l'enjeu de « voir la nature partout » (Charte SYCOPARC : orientation 1.3) sont partagés au sein de la réserve de biosphère. L'année 2022 a consisté à construire en partenariat avec la Réserve de biosphère Pfälzerwald un nouveau projet pour pérenniser l'action et augmenter ses effets sur le territoire, les habitants, les élus, les techniciens et les filières. L'objectif étant de déposer un dossier de candidature en vue d'un dépôt d'un nouveau projet Interreg 6 : Jardiner pour le climat et la biodiversité dans le Rhin Supérieur pour la période 2022-2025.

Objectif :

- Apporter un conseil aux habitants qui cherchent à améliorer leurs pratiques ;
- Faire connaître les plantations ou aménagements adaptés à la biodiversité locale ;
- Sensibiliser habitants, scolaires, élus et même techniciens aux enjeux de l'éco-gestion des espaces non bâtis, à travers un réseau et des animations locales « Jardiner pour la biodiversité » et la mise en valeur des jardins.
- Valoriser les pratiques exemplaires d'éco-gestion ;
- Développer une action conjointe en transfrontalier impliquant les habitants.

Bilan de l'action :

Afin de poursuivre et amplifier la dynamique amorcée et élargir les publics cibles, un nouveau projet a été déposé le 8 septembre 2022. En plus des habitants, il s'agit à présent, dans le cadre du projet Interreg 6 Rhin Supérieur, de confirmer nos actions et de se tourner vers de nouveaux publics :

- Techniciens espaces verts – collectivités ;
- Entreprises d'espaces verts.

Les habitants et les scolaires, déjà touchés par les programmes des années précédentes, continueront toutefois à être sensibilisés.

Le programme d'action démarrera en janvier 2023 pour s'achever en décembre 2025. C'est la Réserve de biosphère Pfälzerwald qui est tête de file pour le portage du dossier au niveau européen.

En 2022, plusieurs réunions techniques et groupes de travail ont permis de construire un nouveau projet :

- 27/04 : Groupe de travail n° 1 : programmation nouveau projet ;
- 05/05 : Groupe de travail n° 2 : programmation nouveau projet ;
- 12/05 : Groupe de travail n° 3 : programmation financière ;
- 19/05 : Réunion recherche partenaires ;
- 30/09 : Réunion recherche partenaires ;
- 09/06 : Réunion technique : rédaction des fiches actions détaillées ;
- 16/06 : Réunion recherche partenaire ;
- 19/07 : Réunion technique / formation Espaces verts RBT ;
- 08/09 : Dépôt de dossier Interreg 6 ;
- 24/10 : Réunion de planification / programmation ;
- 15/12 : Réunion Kik off / démarrage officiel du projet.

Descriptif de l'opération

Sur 3 années, le projet mettra en œuvre les actions suivantes :

1. Promouvoir la gestion écologique des jardins (programme d'animation et concours de jardins).
2. Accompagner les communes dans la gestion des espaces non bâtis :
 - Soutien pédagogique et d'animation pour 2 espaces publics communaux ou scolaires : diagnostic biodiversité, re-conception du site au regard des enjeux d'adaptations climatiques et de préservation de la biodiversité ;
 - Soutien/investissement au réaménagement des espaces publics communaux ou scolaires, y compris les échanges transfrontaliers (appel à projet végétalisation et désimpermeabilisation...).
3. Formation RBT métiers « Jardin/Espaces verts » :
 - Stages particuliers « Mettez les mains dans la terre » (3 stages thématiques/an) ;
 - Formation techniciens des collectivités/entreprises - 1 session (3 jours), formation techniciens collectivités/1 session (3 jours), journée d'étude communes inspirantes) conception de la formation : prérequis, objectifs pédagogiques, volume horaires, coût pédagogique, contenus, intervenants, journée d'études...).
4. Communiquer (traduction, la conception et l'impression du matériel promotionnel (par exemple les sacs de semences) pour le concours, cartes postales des villages résilients de demain, capsules vidéo.

Objectifs / Attendus

Sur la durée du projet (3 ans) :

- 30 jardins lauréats du concours transfrontalier ;
- 3 programmes d'animations transfrontaliers bilingues ;
- 2 espaces publics ou jardins accompagnés et réaménagés ;
- 9 stages "Mettez les mains dans la terre" ;
- 9 échanges scolaires ;
- 1 formation "Espaces verts dans la réserve de biosphère" créée ;
- 2 sessions de formation entreprises et collectivités réalisées ;
- 2 journées d'études à destination des collectivités ;
- 6 films/capsules vidéo ;
- 1 publication de clôture (guide pour les aménagements durables et résilients dans la réserve de biosphère).

Partenaires du projet

- Partenaire bénéficiaire : Réserve de biosphère transfrontière – Pfälzerwald (porteur du projet) – SYCOPARC ;
- Partenaires associés (qui ne bénéficient pas de financement mais participent aux différentes actions du projet et bénéficient des résultats) :
 - Union Nationale des Entreprises du Paysage (UNEP) ;
 - Fédération française du Paysage GE (FFP) ;
 - Église évangélique du Palatinat, bureau de la paix et de l'environnement ;
 - Université Populaire up Pamina vhs ;
 - DLR, Gartenakademie Rheinland-Pfalz ;
 - Grün in die Stadt (plate-forme d'information en ligne).

Actions Jardiner pour la biodiversité 2022 en direction des habitants :

- Ciné-débat « Jardin Sauvage » à Wingen-sur-Moder le 24/03/2022 - 52 personnes ;
- Atelier « Architecture et Paysage : POUR UN JARDIN VIVANT - RECETTES DE BIODIVERSITÉ » à Lembach le 11 juin 2022 – 12 personnes. Matinée théorique en salle et visite d'un jardin lauréat du concours dans l'après-midi pour partage d'expérience.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.3 : Voir la nature partout
 - M 1.3.2 - Composer avec la nature au quotidien



Aménagement du territoire, urbanisme, architecture et développement durable



Le SYCOPARC s'engage pour un aménagement durable du territoire. Cela concerne à la fois la maîtrise de l'évolution des paysages, la préservation des sites emblématiques, mais aussi les conseils en matière d'urbanisme, d'architecture durable et d'éco-rénovation. Cette mission est complétée par l'information et la sensibilisation des habitants du Parc qui se déroulent, quant à elles, tout au long de l'année à travers le programme Habiter Autrement.



2022 - Assurer la prise en compte de la Charte dans les documents de planification et animer une politique d'urbanisme durable

Contexte de l'action :

Le SYCOPARC s'engage pour un aménagement durable du territoire. Cela concerne à la fois la maîtrise de l'évolution des paysages, la préservation des sites emblématiques, mais aussi les conseils en matière d'urbanisme, d'architecture durable et d'éco-rénovation. Cette mission est complétée par l'information et la sensibilisation des habitants du Parc qui se déroulent, quant à elles, tout au long de l'année à travers le programme Habiter Autrement. Depuis 2018, les PLU intercommunaux se généralisent et leur mise en élaboration concerne 90 % du territoire classé Parc.

Objectif :

- Apporter un conseil aux collectivités du territoire, pour la meilleure mise en œuvre possible de la charte ;
- Assurer le partage des objectifs de la Charte du Parc avec les SCoTs et la transposition des dispositions pertinentes ;
- Garantir la prise en compte des spécificités du territoire dans les documents de planifications supra-territoriaux.

Bilan de l'action :

- Suivi de l'avancement de la révision du SCoT du Pays de Saverne Plaine et Plateau : échanges techniques, avis DOO ;
- Suivi de l'avancement de la révision du SCoT de l'Alsace du Nord : réunion technique DAACL ;
- Suivi de la démarche de modification du SRADDET : contribution écrite du PNRVN à la procédure de modification du SRADDET, participation aux divers ateliers thématiques (développement économique, habitats, objectifs fonciers) ;
- Suivi des modifications/révisions PLU/PLUi/Cartes communales : Communauté de Communes du Pays de Wissembourg, Goersdorf, Règlement municipal de construction (Epping), Communauté de Communes de l'Outre-Forêt ;
- 10 avis évaluations environnementales, 12 avis réseaux, enquête publique permis exclusif de recherches de gîtes géothermiques « Les sources », enquête publique Lohr (dépôts inertes) ;
- Veille juridique et technique : loi climat et résilience avec l'introduction des objectifs zéro artificialisation nette, ENR ;
- Rédaction de la réponse à AMI « Adapte ton territoire au changement climatique », PNRVN retenu en septembre 2022 ;
- Réseau/partenariat : plate-forme régionale du foncier (groupe observations locales, plénière), commission urbanisme FPNRF (ZAN et rôle des PNR, Nature en ville...), occupation du sol Grand Est, guichet ENR DDT, mobilisation des logements vacants DREAL... ;
- Support équipes dans les différents projets ;
- Support habitants/élus (antennes téléphonie, éolien, photovoltaïque, aménagement/constructions...).

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
 - O 3.1 : S'obliger à penser l'espace comme un bien collectif
 - M 3.1.1 - Maîtriser l'occupation et l'utilisation de l'espace



2022 - Expérimenter en urbanisme, aménagement, paysage, architecture et patrimoine

Contexte de l'action :

RESIDENCES EN ARCHITECTURE ET PAYSAGE - Pour de Nouvelles Ruralités

Les résidences d'architecture et de paysage permettent de mener avec les habitants des territoires des 6 Parcs naturels régionaux du Grand Est des études exploratoires. Elles interrogent les problématiques liées au cadre de vie en lien avec les perspectives d'une mise en œuvre des enjeux de la zéro artificialisation nette des sols. Elles ont pour vocation d'ouvrir le regard des habitants et des acteurs locaux sur les problématiques contemporaines liées aux territoires. Elles doivent également susciter le débat sur la production architecturale, les usages et les modes de vie ainsi que sur les liens entre l'habitat et l'environnement local, qu'il soit urbain, naturel ou agricole.

Chaque résidence d'architecture et de paysage est un projet culturel créant les conditions d'une rencontre entre des architectes et/ou paysagistes et des élus, habitants, acteurs locaux, sur un territoire et dans un contexte spécifique.

Cette rencontre « multidisciplinaire » permet d'imaginer de façon collective des « avenir » possibles. La synthèse de recherches et propositions réalisées par les équipes en résidence sur les différents sites permettra d'interroger la multiplicité des problématiques des territoires ruraux.

Objectif :

Les objectifs des résidences d'architecture et de paysage :

- Explorer les problématiques locales à partir d'un travail de co-construction avec les acteurs des territoires ;
- Faire émerger de nouveaux programmes capables de répondre aux besoins contemporains ;
- Redynamiser les tissus existants des centres-bourgs, des zones en friche et des bâtiments vacants ;
- Limiter la consommation du foncier et inventer de nouvelles mobilités ;
- Valoriser le tissu entrepreneurial et les ressources locales ;
- Interroger les paysages -naturel, agricole, urbain- à l'aune des enjeux de la transition écologique.

Bilan de l'action :

En 2022, 7 résidences ont été organisées : elles ont mobilisé plus de 300 personnes dont une quinzaine d'élus locaux et 7 équipes de jeunes professionnels en architecture, paysage, scénographie... Ces résidents, des « chevaliers » des temps modernes, se sont mobilisés pour réenchanter les espaces ruraux !

Rédaction d'un ouvrage de synthèse des résidences 2022, tous les travaux des équipes sont consultables sur les liens suivants : <https://pourenouvellesruralites.tumblr.com/sites2022>

Synthèse des résidences 2022

- Bitche, PNR des Vosges du Nord ;
- Charlemont, PNR des Ardennes ;
- Corcieux, PNR des Ballons des Vosges ;
- Dienville, PNR de la Forêt d'Orient ;
- Dieulouard, PNR de Lorraine ;
- Fénétrange, PNR de Lorraine ;
- Trépail, PNR de la Montagne de Reims.

Organisation du séminaire annuel et création d'une exposition sur les résidences

Le 1er décembre 2022 eut lieu à l'hôtel de la Région de Metz le deuxième séminaire Pour de Nouvelles Ruralités. Axé sur le retour d'expériences des résidences 2021 et 2022, le séminaire réunit équipes de résidences, élus communaux et régionaux, chargés des parcs naturels et autres acteurs locaux pour faire le bilan des années passées et interroger les territoires ruraux à l'aune des enjeux contemporains. Les architectes de Sapiens, Yann Legouis et Baptiste Manet, invités à l'occasion, présentèrent leur travail dans les territoires peu denses, ruraux et périurbains, questionnant ce qui signifie aujourd'hui « composer avec le réel ». A cela s'ajoute la mise en place de multiples temps d'échanges.

En complément, les missions de conseil portent sur l'accompagnement des collectivités et/ou d'associations sur l'aménagement d'espaces publics et la réalisation d'opérations pilotes. En 2021, une trentaine de communes ou organismes ont bénéficié d'expertises qui ont porté sur de nombreuses thématiques souvent liées aux enjeux ZAN.

Osons Habiter nos centres anciens !

Peut-on dépasser la peur des principes de zéro artificialisation nette et s'émanciper de ce concept pour se réappropriier le destin de nos communes rurales ? Comment imaginer des alternatives aux lotissements, aux zones d'activités pour rendre nos territoires attractifs voire désirables ?

Lors des Trente Glorieuses, la France s'est construite en faveur d'un rêve, une attente collective basée sur la maison individuelle au milieu d'une parcelle. Ce rêve, souvent initié sur papier glacé, devait pouvoir être assouvi si possible sans architecte !

Individuellement, chacun a été le promoteur, l'auteur d'un cadre de vie souvent banalisé voire désincarné... Facilitée par les collectivités locales, la somme des intérêts particuliers s'est traduite par un étalement urbain massif.

Quid des modèles historiques de nos villes et villages basés sur une mixité des usages en lien avec la valorisation des terres agricoles ? Dans un tel contexte d'urgence du ZAN, l'enjeu n'est pas d'opposer un modèle historique aux outils d'aménagement conventionnel dépassé, mais de construire localement et collectivement une démarche pour :

- Entreprendre une politique ambitieuse mais sobre (en eau, en énergie, en flux) d'aménagement durable du territoire ;
- Faire connaître les enjeux de la sobriété foncière et déconstruire le rêve du tout pavillonnaire ;
- Stimuler, accompagner les collectivités dans des « réponses territorialisées équitables » en lien avec les attentes et besoins spécifiques des habitants ;
- Pratiquer la concertation, mettre en place des phases de tests pour stimuler de nouveaux imaginaires ;
- Veiller à faciliter l'émergence de « propositions sur mesure » parfois innovantes en lien avec les ressources et acteurs locaux.

À travers les résidences, l'enjeu est de construire ensemble les bases d'une méthodologie et des outils dont les élus, les techniciens, les habitants vont pouvoir se saisir. L'ambition à terme est de réfléchir et de développer des projets de territoire dans un contexte de non-dépendance de consommation massive de foncier et dans le respect des patrimoines en présence.

Le ZAN devrait incarner une impulsion pour repenser le renouvellement urbain, « faire la ville sur la ville », stimuler la restauration écologique du bâti, proposer d'autres façons d'habiter, d'entreprendre, moins impactantes, identifier les espaces à renaturer en faveur de la biodiversité et de la qualité de nos paysages. Dépassons les carcans établis et les postures figées afin d'oser une zizanie créatrice pour une nouvelle ruralité !

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
 - O 3.2 Innover dans l'art d'habiter territoire
 - 3.2.1. Expérimenter en urbanisme et en architecture





2022 - Pérenniser et valoriser l'Observatoire Photographique du Paysage des Vosges du Nord

Contexte de l'action :

Pour mieux suivre l'évolution des paysages du territoire, le Parc s'est engagé, en 1997, dans l'Observatoire Photographique du Paysage. Cet observatoire consiste à faire des reconductions photographiques annuelles de points de vue choisis du territoire. Cette mission est confiée à un photographe-auteur. On obtient ainsi, après 20 ans, un témoignage des évolutions du paysage. Suivre l'évolution des paysages et anticiper leur devenir constituent les fondements de l'observatoire. L'ambition est de rendre visibles les transformations continues, les mutations brutales ou les lentes sédimentations qui ont lieu sur le territoire. Ces photographies témoignent de la diversité des paysages et illustrent les structures paysagères des Vosges du Nord. Les habitants et les visiteurs du Parc sont souvent très attachés aux qualités du cadre de vie et aux ambiances paysagères locales. Cependant, les paysages de proximité, appelés aussi paysages ordinaires ou du quotidien, évoluent vite et restent trop souvent mal connus du grand public. Les paysages du quotidien comme les paysages emblématiques participent à l'identité des Vosges du Nord. Ils doivent être considérés comme une ressource à préserver, gérer et aménager pour conforter et augmenter l'attractivité du territoire.

Objectif :

- Poursuivre la mission photographique engagée depuis 1997 pour assurer la pérennité du suivi ;
- Valoriser l'observatoire photographique ;
- Faire mieux connaître les spécificités et particularités des paysages des Vosges du Nord. Cette action a des visées :
 - Pédagogiques : sensibilisation du grand public, des acteurs locaux et des publics scolaires aux permanences et aux mutations du territoire par la clef d'entrée de la photo de paysage ;
 - Culturelles et touristiques : questionner les regards, quelles acceptations liées au paysage du quotidien ?
 - Artistiques : révéler la démarche esthétique et le travail d'auteur du dispositif de l'OPP.

Bilan de l'action :

L'Observatoire Photographique du Paysage

L'année 2022 a permis de valoriser et rendre plus visible l'OPP ainsi que d'augmenter la compréhension des paysages, par le biais :

- De la **poursuite des reconductions photographiques** de l'OPP : reconduction des 40 points de vue et tenue d'un comité de pilotage biannuel. Deux comités de pilotage ont eu lieu les 9 février et 9 novembre 2022 pour analyser collectivement les 40 reconductions photographiques de l'année ;
- **Ateliers scolaires** : depuis 2014 : 364 élèves sensibilisés. En 2022 : 2 projets en 4 séances :
 - 1 classe de l'école d'Adamswiller ;
 - 1 classe de l'école de Rahling ;
- D'une séance de travail lors du **Conseil Scientifique** du 3 septembre 2022 dans le but de croiser les données du corpus de l'Observatoire Photographique du Paysage avec d'autres champs et disciplines, en explorant 3 thèmes :
 - Paysage et énergie (objectif loi énergie climat) :
 - Quelles productions d'énergie (solaire, éolien, bois thermique, micro hydro... méthanisation) ;
 - L'impact d'une sobriété...subie ou partagée ?) ;
 - Mobilité et évolution de l'économie (gare, viaire, délocalisation et/ou relocalisation des espaces d'activités, mobilisation des ressources locales (agriculture, géologie, forêt (quid OPP forêt de l'ONF...)) :
 - Où se passent l'économie, la production, l'emploi, la place des services ?
 - Quelle stratégie pour la consommation des ressources ?
 - Quelles infrastructures pour les mobilités ?
 - Mutation des tissus bâtis (effet ZAN sur le patrimoine, devenir des lotissements, sortie d'exploitation, cité ouvrière et friche) :
 - Quelle attractivité du territoire face aux enjeux des logements, du cadre de vie et l'impact post COVID ;
 - Le réemploi des matériaux et la régénération de l'emprise urbaine ;
 - Connection au vivant : quelle trame verte de proximité dans les secteurs urbanisés ;

Méthode :

- Constitution d'un état initial 1997 – 2022 : 25 ans ;
- Prospectives : pour préparer la révision de la future charte et faire évoluer la mesure portant sur le paysage ;
- Participation aux réunions et groupes de travail pour un partenariat dans le cadre du **projet Interreg 6 « HORIZONT CLIMATIC : Paysages face aux changements climatiques en Grande Région : observer, comprendre, partager et imaginer »** porté par la Parc naturel de Lorraine et 8 autres partenaires belges, luxembourgeois et allemands. Participation à la rédaction des contenus de la fiche synthétique qui devra être déposée le 1^{er} février 2023. Bref aperçu du sujet : Le changement climatique aura des impacts sur les paysages de la Grande Région. L'augmentation des températures entraînera des adaptations comme la modification des essences forestières ou des pratiques agricoles. De plus, afin

d'atténuer l'intensité du réchauffement climatique, des mesures comme le déploiement d'énergies renouvelables devraient se renforcer. Le projet a comme objectif de favoriser la compréhension des transformations des paysages. Pour cela, des outils d'analyse et de sensibilisation sur les paysages seront développés pour permettre aux acteurs locaux de prendre la mesure des enjeux afin que ces évolutions ne se traduisent pas par la configuration de paysages subis, mais de paysages souhaités. Pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord, un des enjeux majeurs sera d'activer l'observatoire photographique existant dans le cadre de la révision de la Charte du Parc.

Activités liées à la mission socle « Paysage et transitions »

Mission de conseil / Accompagnement technique

- Conseils d'aménagement et de gestion pour :
 - Le centre de jeunesse de Baerenthal en lien avec le pôle Nature/médiation ;
 - La grande des remparts à Bouxwiller ;
 - Des dispositifs de découverte du paysage autour de l'étang de Hasselfurth à Bitche ;
 - La stratégie végétale d'une extension urbaine à Hottviller, dans le cadre de la trame verte et bleue ;
 - La valorisation des circuits paysagers à Oberbronn ;
 - L'adaptation des aménagements destinés à l'accueil du public sur le site de la Nonnenhardt ;
 - La rédaction du cahier des charges pour le recrutement d'une maîtrise d'œuvre pour l'étude concertée - Paysage et animation locale : « Fabrication collective de lieux de rencontre dans l'espace public du village/de la ville » pour la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn ;
 - Commune de Rosteig en lien avec le pôle Nature à la suite de l'acquisition d'une parcelle récemment déboisée (plantation d'arbres fruitiers).

Formation / Communication / Pédagogie

- Encadrement BTS Lycée Schattenmann dans le cadre du projet « Redessine-moi un jardin » - 5 séances ;
- Groupe de travail avec le conseil municipal des jeunes à Weiterswiller pour un projet de sentier de valorisation des espaces naturels et du village en lien avec le pôle Nature/Natura 2000 ;
- Intervention lors de l'Assemblée Générale 2022 - FFP (Fédération Française du Paysage) nationale et Congrès LES PIEDS SUR TERRE « Habitabilité par le projet de paysage », les 1 et 2 juillet 2022 ;
- Participation comme jury au diplôme DSAA – Le Corbusier – InsituLab le 23/06/2022.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
 - O 3.1 : S'obliger à penser l'espace comme un bien collectif
 - M 3.1.2 - Accompagner l'évolution des paysages





2022 - Mise en œuvre des actions du Plan de Paysage de la Traversée du Massif des Vosges

Contexte de l'action :

Le projet de mise en œuvre du Plan de Paysage de la Traversée du Massif des Vosges vise à renforcer l'attractivité touristique le long des sentiers de Grande Randonnée (GR®). Il s'appuie sur un travail de stratégie paysagère initié par le Parc naturel régional des Vosges du Nord en 2018 : le Plan de Paysage de la Traversée du Massif des Vosges. Ce document a été élaboré en co-construction avec les acteurs du territoire de 2019 à 2021. Il entre désormais dans un cycle de mise en œuvre des actions. Les actions abordent avec une vision transversale : la valorisation et la préservation des paysages emblématiques, intimes et quotidiens, le cadre de vie et le plaisir de vivre dans un lieu, l'identité paysagère locale et l'attractivité hospitalière, le partage du territoire et de ses richesses. Cette stratégie touche 7 intercommunalités et 44 communes.

Objectif :

Cinq objectifs de qualité paysagère ont été déterminés, ils sont la ligne de conduite pour l'ensemble des actions :

- Poursuivre la sensibilisation aux paysages ;
- Accompagner la découverte des paysages le long de la Traversée du Massif des Vosges ;
- Enrichir nos paysages pour avoir plaisir à y habiter et à accueillir ;
- S'appuyer sur la Traversée du Massif des Vosges pour connecter villes, villages et grands paysages ;
- Donner de la visibilité à la richesse de nos paysages.

Bilan de l'action :

1. Animation et coordination du Plan de Paysage

L'animation du Plan de Paysage prend la forme de la mission d'ingénierie auprès des porteurs de projets le long du GR53, de la veille sur les projets en lien avec l'itinérance et/ou le tourisme dans les Vosges du Nord, du démarrage des projets intégrés au FEDER, de la valorisation des projets issus du Plan de Paysage.

- Organisation du CoPil annuel 2022 : le 9 février à Baerenthal -> 39 personnes : élus, financeurs, acteurs du territoire, de la randonnée et du tourisme.
- Coordination du projet « Mise en œuvre du Plan de Paysage de la Traversée du Massif des Vosges » avec 7 partenaires en vue d'un dépôt commun auprès du FEDER Massif des Vosges :
 - Coordination des projets en interne : assemblage des projets et coordination avec le pôle administratif, animation du CoTech interne et présence au CoPil ;
 - Projection et accompagnement des projets avec les partenaires : rédaction du cahier des charges, analyse des candidatures, jury, accompagnement du suivi des projets, réunions, calendrier ... ;
 - Préparation au dépôt du FEDER (début 2023) : coordination des budgets des partenaires en vue du dépôt de projet, coordination des projets des partenaires et animation des partenaires (CoPil FEDER).
- Accompagnement de projets en lien avec le GR®53 et le Plan de Paysage : groupe de travail « Itinérance » - ADT – Massif des Vosges, groupe de travail « Châteaux forts des Vosges du Nord », groupe de travail « Route des châteaux forts » - ADT, Valorisation du patrimoine de Graufthal-Eschbourg - Requalification du Petit Fleck – Communauté de Communes Sauer Pechelbronn, conseil implantation d'antenne à proximité des GR®.

➔ **Lauréat du Trophée du Tourisme Alsace 2022 - Catégorie « Site de Visite et Patrimoine »** pour les projets Ütes de la Traversée du Massif des Vosges et Fenêtre de Paysage.

2. Les Ütes de la Traversée des Vosges

Objectif 2022 : valorisation + amorce des futures haltes de 2024

- Suivi et résolution des situations d'après chantier : ensemble des sites -> remplacement et/ou traitement adapté du bardage pour donner suite à l'apparition de champignons ; Wingen -> remplacement de la vitre ; Baerenthal -> mise en place du caillebotis d'accès à la Üte ;
- Inauguration des Ütes de la Traversée du Massif des Vosges :
 - Co-organisation avec les communes et les associations locales afin de proposer une journée complète et mobilisant les habitants autour de ces nouvelles installations ;
 - Accompagnement de l'événement en amont et sur place ;
 - Création des affiches et invitation, relais dans la presse et une radio locale, sur les sites internet, sur les réseaux ;
 - Communication autour de ces événements dans la presse et sur les réseaux sociaux (DNA : 2 articles, RL : 1 article, Mozaik Cristal : 1 reportage) ;

- Identification des communes pour 2024 : contacts validés : Lembach, Lichtenberg et Eschbourg -> présentation du projet et échanges sur les sites ; préparation du conventionnement ;
- Poursuite de la valorisation du projet : suivi des prises photographiques et valorisation web, réseaux sociaux, partenaires, ...

3. Les Fenêtres de Paysage

Objectif 2022 : pose et inauguration des Fenêtres de Paysage + amorce des futures Fenêtres de 2024

- Jury, négociation et attribution des lots de réalisations des Fenêtres :
 - LOT 01 : CHARPENTE BOIS METAL -> 3 réponses -> attribution : Serrurerie GENG ;
 - LOT 02 : PARACHEVEMENTS PAYSAGERS -> 2 réponses -> attribution : GOTTRI Paysage ;
- Accompagnement suivi de fabrication et de pose des Fenêtres de Paysage : visite des sites pré-chantiers, ciblage des calendriers, gestion du budget, suivi de fabrication et assemblage, suivi de la pose, réception des travaux ;
- Inauguration des Fenêtres de Paysage :
 - Co-organisation avec les communes et les associations locales afin de proposer une journée complète et mobilisant les habitants autour de ces nouvelles installations ;
 - Accompagnement de l'événement en amont et sur place ;
 - Création des affiches et invitation, relais dans la presse et une radio locale, sur les sites internet, sur les réseaux ;
 - Communication autour de ces événements dans la presse et sur les réseaux sociaux (DNA : 2 articles) ;
- Identification des communes pour 2024 : contacts validés : Goersdorf, Dossenheim-sur-Zinsel -> présentation du projet, échanges sur les sites, préparation du conventionnement ;
- Poursuite de la valorisation du projet : suivi des prises photographiques, valorisation web, réseaux sociaux, partenaires, ... et visites du projet aux partenaires (Communautés de communes, Fédération, Préfet, Elus régionaux, ...).

4. Eco-compteur sur le GR®53

Objectif 2022 : implantation et suivi des données

- Choix de l'implantation des sites. 1 site par étape du GR®53 (Wingen, Obersteinbach, Baerenthal, Wimmenau, La Petite Pierre). En prenant en compte : la proximité d'une Ūte ou d'une Fenêtre, les passages quotidiens lié aux balades des habitants ou des passages agricoles afin de les minimiser, la proximité des villages pour faciliter la surveillance des compteurs et les relevés de comptage manuels ;
- Coordination de l'implantation – fin avril 2022 ;
- Accompagnement des communes à l'usage de la plateforme éco-visio ;
- Relevé, suivi et analyse des données.

Analyse des données d'avril 2022 à décembre 2022

De fortes différences de valeurs sont à noter entre les 5 sites de relevés. Ces différences sont explicables notamment par les différences d'attractivité touristique des communes ou les passages fréquents liés à une activité, agricole par exemple, ou au passage de faune. Ces données brutes sont une base pour étudier l'évolution au fil des ans. Ils ne permettent pas une analyse fine sur l'année 1 d'autant qu'elle est incomplète.

- Fréquentation par site :
 - Wingen : 3 181 passages – moyenne journalière : 12 passages ;
 - Obersteinbach : 5 649 passages – moyenne journalière : 28 passages ;
 - Baerenthal : 4 976 passages – moyenne journalière : 24 passages ;
 - Wimmenau : 8 313 passages – moyenne journalière : 32 passages ;
 - La Petite Pierre : 15 508 passages – moyenne journalière : 61 passages ;
- Mois les plus fréquentés : 1er – mai / 2e – juillet / 3e – juin ;
- Jour le plus fréquenté : dimanche ;
- Sens de parcours préférentiel : nord – sud.

5. Développer et créer une offre d'hébergement touristique dans du bâti ancien

- Lancement de la démarche avec les différents partenaires :
 - Offices de tourisme ;
 - Alsace Destination Tourisme ;
 - Région Grand Est ;
 - Leader Vosges du Nord ;
- Atelier de co-construction du futur livret « Hébergement touristique dans du bâti ancien » avec le groupe de travail technique. Réalisation du cahier des charges en conséquence pour recrutement d'un concepteur. Attribution à Labo Mg en début d'année 2023 ;
- En parallèle rédaction du cahier des charges pour le recrutement d'un architecte conseil. 6 dossiers de candidatures reçus : 120 GR, Agence ABK, Olivier Cuers Conseils, BALT, Chevallier Michel, Studio 4 Architecture ;

- Attribution à BALT Architecture. Poursuite de la démarche via le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt « Un archi pour mon gîte ». Cet appel à manifestation d'intérêt doit permettre d'identifier des porteurs de projets d'hébergements touristiques dans du bâti ancien.

6. Développer une offre d'hébergement insolite et identitaire en pleine forêt (bivouac)

Objectif 2022 : identifier de nouveaux sites pour implanter de nouvelles aires de bivouac le long du GR®53

Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt en mai 2021 « Adopte une Aire de bivouac ». 9 dossiers de candidature ont été réceptionnés. Une analyse croisée de ces dossiers a été réalisée en lien avec l'ATIP pour :

- Identifier les freins liés aux documents d'urbanisme : les 9 conseils ont été réalisés par l'ATIP ;
- Identifier les freins liés à la commercialisation et la mise en service de l'aire de bivouac : un nouveau modèle qui se fonde sur un partenariat public/privé et notamment en lien avec des professionnels du tourisme : hébergeurs, restaurateurs, ...

Parmi les 9 dossiers, 2 sont déjà compatibles avec le droit du sol. Il s'agit de :

- Erckartswiller : à proximité du Centre T. Monod ;
- Niederbronn-les-Bains : à proximité du camping du Heidenkopf.

Pour les autres dossiers qui sont retenus, un travail est en cours pour faire évoluer les documents d'urbanisme afin de les rendre compatibles avec l'implantation d'aires de bivouac.

7. Faire connaître les acteurs ambassadeurs du territoire, de ses filières et de son savoir-faire

Lancement d'une consultation pour recrutement d'une mission d'accompagnement au développement de la marque Valeurs Parc naturel régional des Vosges du Nord. Le cabinet Ilona Mezei a été recruté.

Cet accompagnement a permis :

- La réalisation de deux nouveaux cahiers des charges : « Elevages herbivores et produits transformés » ainsi que « Grès des Vosges » ;
- La réalisation de 10 nouveaux audits dont 9 ont été validés par la commission locale Marque Valeurs Parc et le Comité Syndical du SYCOPARC ;
- L'organisation d'une journée des marqués : journée des bénéficiaires de la marque Valeurs Parc avec remise de diplôme pour les nouveaux marqués, attribution du kit bénéficiaire et signature de la convention.

8. Valoriser le portail Randovosgesdunord.fr en tant que topoguide numérique

A ce jour, le site www.randovosgesdunord.fr est co-piloté avec les 5 offices de tourisme du territoire. Il héberge les offres d'activités de pleine nature majeures du territoire des Vosges du Nord :

- 46 circuits de randonnée ;
- Les itinéraires des GR ;
- 14 circuits VTT ;
- 11 boucles cyclotouristiques ;
- 21 sites d'escalade ;
- 50 bénéficiaires de la marque Valeurs Parc naturel régional des Vosges du Nord.

La fréquentation de la plateforme a permis l'ouverture de 22 000 sessions.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
 - O 3.1 : S'obliger à penser l'espace comme un bien collectif
 - M 3.1.2 - Accompagner l'évolution des paysages
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.4 : Investir le tourisme durable comme un champ d'innovation
 - M 2.4.3 - Viser l'excellence sur les formes douces d'itinérance





2022 - Développer une culture partagée pour Habiter Autrement, du porteur de projet à l'artisan

Contexte de l'action :

La qualité et l'homogénéité par secteurs paysagers des constructions patrimoniales sont des atouts majeurs du territoire. Face au constat actuel d'une grande banalisation de la construction, le SYCOPARC sensibilise au plus près les élus, habitants et professionnels. Il cherche également de nouvelles méthodes pour permettre à tous de s'approprier les concepts d'urbanisme et d'architecture durables.

Objectif :

- Mener un débat permanent sur le territoire autour de l'architecture et de la construction durable ;
- Permettre aux habitants de connaître les bonnes pratiques et générer du débat. Faire émerger de nouveaux modèles d'habitats et inscrire cette démarche dans une logique de valorisation des ressources locales ;
- Créer des liens entre les acteurs de la construction et constituer une filière de l'habitat durable ;
- Démontrer que l'éco-rénovation est une alternative crédible à la rénovation conventionnelle. Tant que possible, les différents temps de débat seront proposés au territoire pour alimenter les manifestations locales. Les partenariats seront étendus aux institutionnels, aux EPCI, OT, associations du territoire.

Bilan de l'action :

Réaliser le programme Habiter Autrement :

Dans le cadre de sa politique de valorisation des patrimoines bâtis traditionnels, en partenariat avec les communautés de communes, un programme d'animations est mis en place, chaque année, pour montrer des alternatives à la rénovation conventionnelle, en s'inscrivant dans les exigences énergétiques fixées par l'Etat avec le Grenelle de l'environnement et en valorisant la qualité architecturale et le développement de la filière locale.

Avec pour point de mire le renouvellement urbain et les nouvelles attentes sociales, la programmation 2022 s'est déployée sur les points suivants :



1- Un temps fort en mars autour de l'exposition design issue du workshop « repas en forêt » et lancement du concours « objet design pin sylvestre ». L'exposition a accueilli 5 000 visiteurs.

2- D'avril à novembre : la programmation grand public :



- Une rencontre autour des tiers-lieux/habitats-chantiers participatifs a réuni 65 personnes. Un appel à manifestation d'intérêt auprès des communes a été largement diffusé ;
- Des stages "Mettez la main à la pâte" sur les thèmes de l'éco-rénovation et de l'éco-construction. Enduit à la chaux, peintures naturelles, terre/paille, enduits terre, béton de chanvre, torchis, maçonnerie de murs en grès, murs de pierre sèche. 7 journées ont réuni 88 participants ;
- Des stages « Mettez la main à la terre » autour de la biodiversité au jardin. 1 stage, muret de pierre sèche au jardin a réuni 6 participants ;
- Des ateliers architecture et paysage, journée d'information et atelier pratique autour des démarches d'éco-rénovation et d'éco-construction, de la biodiversité au jardin. Développer un projet d'hébergement touristique dans le bâti ancien, Pour un jardin vivant, recettes de biodiversité. 2 journées ont rassemblé 31 participants ;
- 1 apéro bavard autour du design bois local a accueilli 50 personnes ;
- 2 ciné-débats « Quand l'écologie sort du bois » ont rassemblé 66 personnes.

3- Réalisation d'un workshop étudiants (ENSAS - Faculté de Géographie de Strasbourg) en partenariat avec 2 Petites villes de demain (Ingwiller et Bouxwiller).

4- Création d'outils de communication et de restitution autour de ces différents temps forts dont la valorisation de restauration du château de La Petite Pierre : le programme Habiter Autrement, un Bi uns sur le château de La Petite Pierre.





2022 - Politique mutualisée de valorisation des patrimoines et éco-rénovation : apporter un conseil architectural pour la rénovation du patrimoine bâti

Contexte de l'action :

La rénovation du bâti ancien est un enjeu majeur pour l'attractivité du territoire (30 % du bâti). Elle oscille entre deux approches : d'un côté, la préservation du patrimoine bâti et des modes constructifs traditionnels et, de l'autre, la nécessité d'une rénovation énergétique dans une logique écologique et d'économie de ressources. Pour concilier de nos jours les enjeux patrimoniaux et les enjeux d'économie énergétique dans la rénovation des bâtiments construits avant 1948. Et réussir, dans le contexte de la mondialisation (mélange des représentations, achats de masse et surconsommation, banalisation du patrimoine), à trouver une expression contemporaine pour le bâti régional traditionnel.

Objectif :

- De la préservation du patrimoine ;
- De la prise en compte de l'efficacité énergétique ;
- Du bien-être des habitants ;
- De l'adaptation des matériaux utilisés aux spécificités structurelles du bâti ancien (pierre, pan de bois...);
- De la prise en compte des orientations de maîtrise de la consommation foncière.

Les objectifs prioritaires transversaux : mise en place d'outils de sensibilisation, de conseils et la fédération d'un réseau d'artisans. Cela permet un travail en amont, auprès des propriétaires, par la mise en place d'un accompagnement et d'un conseil architectural sur les projets de réhabilitation, de transformation ou d'extension dans le cadre de la valorisation du bâti traditionnel. Poursuivre les actions d'information et de sensibilisation auprès des élus, des propriétaires, des écoles (actions pédagogiques) et des professionnels du bâtiment sur les typologies architecturales du Parc, ainsi que sur les principales préconisations et recommandations concernant la restauration et la transformation du bâti traditionnel (édition de fiches de restauration, animation de chantiers écoles...). Développer des actions spécifiques sur la maîtrise de l'énergie dans le bâti traditionnel pour une meilleure compréhension habitants et professionnels et une meilleure appropriation des éléments à mettre en œuvre.

Objectifs prioritaires par intercommunalité : notamment en matière d'inventaire, de pédagogie et de renouvellement urbain. C'est par la connaissance approfondie du patrimoine bâti, sur le plan culturel et historique mais aussi en tant qu'élément structurant un espace, que l'on peut définir une politique raisonnée sur leur mutation.

Objectifs transversaux communautés de communes/SYCOPARC qui s'orientent sur la relation entre le patrimoine bâti, l'architecture contemporaine et l'urbanisme. Recherche sur la mise en place d'outils spécifiques sur la prise en compte de l'évolution du patrimoine et la compatibilité avec les documents d'urbanisme.

Bilan de l'action :



Dans le cadre du dispositif Mut'Archi, deux architectes conseils interviennent sur les actions menées autour du patrimoine bâti.

1 - Les conseils... service aux habitants et aux collectivités :

Le conseil architectural aux particuliers et aux collectivités est l'opportunité de relayer l'information sur les aides financières potentielles et mobilisables par le pétitionnaire. Cette mission s'articule étroitement avec les politiques départementales et régionales en facilitant notamment la mise en œuvre des programmes d'aides.

Depuis 2020, la Collectivité européenne d'Alsace a mis en place un dispositif de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial qui prend la suite des dispositifs existants sur certaines communautés de communes et pour lesquelles les architectes conseils interviennent en tant que conseillers techniques. Depuis 2021, 6 communautés de communes adhèrent et communiquent sur le sujet.

Par ailleurs, les périodes de confinement ont généré une augmentation de la demande de conseils. Ces deux facteurs ont entraîné une augmentation conséquente du nombre de conseils et une adaptation nécessaire du fonctionnement.



Les conseils aux particuliers

360 conseils architecturaux ont été apportés à des particuliers sur des projets de rénovation complète, de rénovation de façades, d'amélioration thermique, de démolition partielle, de transformation de granges ou de combles en logements et d'extensions. Dont 187 directement liés au dispositif de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial de la CeA.

Les conseils aux collectivités

24 conseils ont été donnés à des collectivités : suivi de communes dans les projets de conservation du patrimoine, aide à la programmation de projets sur du patrimoine communal, aide aux diagnostics sur les bâtiments communaux, améliorations thermiques, aide à l'animation et à la mise en place d'aides spécifiques à la réhabilitation du bâti ancien.

2 - Les actions de sensibilisation :

Le bilan des actions de sensibilisation et de communication en direction du grand public est détaillé dans la fiche « Développer une culture partagée et faire émerger des opérations pilotes pour Habiter Autrement ».

Les actions de sensibilisation et d'information :

- La coordination et l'animation du programme « Habiter Autrement » ;
- La production de documents de sensibilisation et de communication publiés sur le site « éco-rénover dans les Vosges du Nord » ;
- L'animation du portail « éco-rénover dans les Vosges du Nord ».

Les présentations publiques de la mission :

En 2022, nos architectes conseils ont participé à 2 salons et 2 réunions publiques.

3- Les actions de formation et d'information en direction des professionnels :

Ces actions sont détaillées dans la fiche « 2022 - Animer la mise en réseau des artisans de l'éco-rénovation et développer l'éco-rénovation » : interventions en formations initiales des étudiants en architecture ; appuis à la mise en place de formations professionnelles, jury de certification de la formation ERBA.

4 - Les partenariats institutionnels

Dans le cadre de leurs missions, nos architectes conseils ont assuré une collaboration technique sur les sujets de la rénovation du bâti ancien, auprès de la Région Grand Est (Comité technique patrimoine, groupe de travail Envirobat sur l'économie circulaire du bâti), de la Collectivité européenne d'Alsace (Maison Alsacienne du 21^{ème} siècle, groupe de travail Pig transition écologique), de l'INSA dans le cadre d'une option proposée en la formation initiale architecture, et de la formation continue ERBA, du PETR de l'Alsace du Nord et du Pays de Saverne Plaine et Plateau.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 3 : Territoire qui ménage son espace et ses paysages
 - O 3.2 : Innover dans l'art d'habiter le territoire
 - M 3.2.2 - Faire vivre le patrimoine bâti





2022 - Organiser et accompagner les actions structurantes de la Charte Forestière de Territoire CFT - 3^{ème} année

Contexte de l'action :

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord, étendu à la partie forestière du Pays de Saverne Plaine et Plateau et au massif forestier de Haguenau, a été défini comme territoire d'étude pour l'élaboration de la Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord, thématisée « Passer par l'économie pour évoluer vers une forêt plus naturelle ». Cette démarche a été construite en concertation avec les acteurs de la filière forêt-bois local et dans la continuité de la dynamique portée ces dernières années autour de la valorisation du bois.

Objectif principal :

De nombreux événements sur la filière bois ont eu lieu cette année 2022 :

Projet interparcs Bois et matériaux biosourcés : Design-moi un bout d'bois !

L'objectif de cette manifestation était d'ouvrir officiellement l'appel à projet « Le Pin Conquérant », aux designers et artisans, dans la programmation des Journées Européennes des Métiers d'Art. A l'initiative des 6 parcs naturels régionaux (PNR) du Grand Est, plusieurs appels à projet promouvant le bois et les matériaux biosourcés sont lancés. Le PNR des Vosges du Nord, en association avec le Centre international d'art verrier (CIAV) de Meisenthal, a choisi de travailler sur l'essence Pin sylvestre, emblématique du territoire. L'annonce de la publication de l'appel à projet « Le Pin Conquérant » a suscité l'intérêt des artisans locaux et a constitué une occasion de débat sur les valeurs d'usage d'un objet et le rôle du designer dans l'artisanat. En finalité, ce sont environ 35 personnes (acteurs de la filière forêt-bois, élus et habitants des Vosges du Nord) qui ont discuté de bois local, de savoir-faire locaux, de dialogue, de territoire, d'art, etc. C'est l'équipe constituée du sabotier Manuel Petrazoller et de la designeuse Harmonie Begon qui remporte l'appel à projet « Le Pin Conquérant ».

L'objet lauréat constitue un nichoir à mésange appelé Nid de pin.

Il est entièrement fabriqué en Pin sylvestre, essence que Manuel se procure dans la scierie du village voisin. Le matériau est ainsi facilement traçable et confère au nichoir la notion de produit local. L'objet a été conçu de telle sorte qu'il nécessite les mêmes outils que pour la fabrication des sabots, préservant ainsi le savoir-faire du sabotier, dont les produits ne trouvaient guère plus de débouchés. En outre, le nichoir a une vocation de préservation de la biodiversité, valeur fortement véhiculée par le Parc naturel régional des Vosges du Nord. Toutes ces raisons font de Nid de pin un objet emblématique des Vosges du Nord.

Quand l'écologie sort du bois

La Charte Forestière de Territoire des Vosges du Nord avait prévu, dans sa programmation, 3 diffusions du film « Quand l'écologie sort du bois », réalisé par Julien King-Georges et Alan Wisniewski en 2021. Synopsis du film (52 min). Nous sommes de plus en plus confrontés à l'urgence du changement climatique et aux enjeux environnementaux que cela engendre. Depuis une vingtaine d'années, dans cette région devenue depuis peu « Grand Est », des femmes et des hommes ont décidé de réhabiliter le bois comme matériau d'avenir. Par leur engagement quotidien, ils redéfinissent ensemble la notion même d'habiter un territoire rural et urbain et promeuvent ainsi d'autres modes de travailler, de s'alimenter et de se déplacer. Les 3 diffusions ont eu lieu aux dates suivantes :

- Le 22 mars, à l'ancienne école de Sturzelbronn ;
- Le 1er avril, à l'occasion de l'événement « Design-moi un bout d'bois » avec l'intervention d'Alan Wisniewski ;
- Le 23 juin, lors d'une soirée ciné-débat au Cinéma Amitié+ de Wingen-sur-Moder avec l'intervention de Julien King-Georges.

Fête de la châtaigne

Le 16 octobre s'est tenue la fête de la Châtaigne à Oberbronn. Le Parc des Vosges du Nord y a tenu un stand avec la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains. En effet, c'était l'occasion de sensibiliser le grand public aux enjeux naturels, et surtout ceux de la forêt et du bois. Les visiteurs étaient légion et de nombreux prospectus sur la faune, la flore et autres patrimoines des Vosges du Nord ont pu être distribués.

CMA et l'Apéro Bois local

Suite à la convention établie entre les CMA d'Alsace et de Moselle avec le Parc naturel régional des Vosges du Nord, une première année d'action a permis de passer une vingtaine d'audits auprès de la filière forêt bois du territoire de la Charte Forestière. 10 entreprises du côté mosellan et 10 autres du côté alsacien ont ainsi passé un entretien afin d'évaluer l'état de la filière et faire ressortir les domaines d'actions primordiaux. Le bilan de ces audits, rendu fin août 2022 et présenté aux acteurs locaux lors de l'Apéro Bois local fin octobre, rend compte d'un diagnostic assez optimiste de la filière bois, caractérisée de dynamique. Toutefois, les thématiques liées au numérique et à la formation représentent des leviers d'actions à soulever pour renforcer la filière, domaines dans lesquels les chambres des métiers sont aptes à proposer un accompagnement pour les entreprises demandeuses. Le 27 octobre, une rencontre de la filière forêt-bois a eu lieu au sein de la scierie Rimlinger à Montbronn. Au programme, la restitution des audits menés par les CMA dans les entreprises de la filière bois des Vosges du Nord et des propositions d'accompagnement.

Soutenir les entreprises de travaux forestiers (ETF) : ETIK WOOD

L'un des enjeux de cette action consiste à sensibiliser et accompagner les collectivités dans la contractualisation et la valorisation des ETF locales, et accompagner les entreprises dans le développement durable de leurs activités. Grâce au programme LEADER, un acteur du territoire a pu bénéficier de financements pour la création de son entreprise de sciage mobile. Les scieries sont un maillon essentiel dans le processus de transformation du bois et la demande de sciage est forte sur le territoire. L'atout de l'entreprise Etik Wood repose sur le caractère mobile de son unité de transformation.

Equipement du territoire

L'un des objectifs de la Charte Forestière de Territoire est d'inciter à l'utilisation de bois et d'essences locales dans les constructions des Vosges du Nord. Ainsi, plusieurs projets se sont développés cette année 2022 et ont pour point commun l'utilisation de ressources naturelles locales :

- Aires de bivouac : la première aire de bivouac a été implantée sur la commune de Climbach. Elle est constituée de 3 plateformes en châtaigner, une aire de repas avec bancs et coin feu, un abri avec toilettes sèches et autres fournitures ;
- Fenêtres de Paysage : 4 installations architecturales et artistiques, nommées « Fenêtres de Paysage » ont été implantées le long de la Traversée du Massif des Vosges – GR®53 et ses variantes (Climbach, Offwiller, Wimmenau et La Petite Pierre). Ces grands portiques en chêne massif sont orientés de façon à révéler aux yeux des promeneurs les paysages des Vosges du Nord. Chaque œuvre est unique, conçue spécifiquement pour le site d'implantation. Elles ont été pensées pour s'y installer et y contempler le paysage.
- Mobilier d'accueil en forêt Gamme demi-lieu : mise à disposition des collectivités et associations qui veulent s'équiper en mobilier extérieur en chêne.
- Projet bois Sturzelbronn : le PNR des Vosges du Nord accompagne la commune de Sturzelbronn dans la réalisation d'un projet d'une grande halle en bois local. Une réflexion a été menée dans la démarche de construction de ce projet et un effort de mise en lien des acteurs a été concrétisé : avant de construire le projet, les architectes en charge du dossier ont été emmenés en forêt puis en scierie par le PNRVN afin de prendre en considération les enjeux de la ressource bois et adapter le projet aux essences (Pin sylvestre et Chêne) et qualités locales.

Promouvoir la filière bois du territoire et la vente des produits bois local

- Parcours de visites de bâtiments biosourcés : organisés conjointement par Envirobat, Fibois et le PNRVN, ce voyage d'étude dans les Vosges du Nord s'est déroulé le jeudi 20 octobre. 4 bâtiments neufs ou rénovés vous ouvrent leurs portes sur le territoire des Vosges du Nord ;
- Colloque ICOMOS 16 septembre : visite et description des actions bois local. Thématique générale « Comment le patrimoine peut-il servir la solidarité ville-campagne ? » est organisé par ICOMOS France en partenariat avec la Fédération des Parcs naturels régionaux, le Parc naturel régional des Vosges du Nord et le Ministère de la Transition écologique.

Ateliers collaboratifs de la Charte Forestière des Vosges du Nord

La Charte Forestière de Territoire a réuni quelques partenaires et acteurs de la filière bois du territoire afin de constituer une programmation triennale 2023-2025 et pour alimenter la candidature LEADER. Plusieurs temps forts ont été réalisés :

- 2 ateliers thématiques, co-organisés avec Des Hommes et Des Arbres :
 - Comment assurer la structuration de la filière locale de transformation et développer des débouchés à forte valeur ajoutée pour nos essences du territoire ?
 - Comment gérer durablement la forêt tout en assurant le développement économique de notre territoire ?
- Des ateliers déclinés :

En parallèle des ateliers précédents, des concertations personnalisées ont été menées, de façon à définir les besoins de certains acteurs clefs de la filière bois. Ainsi, des audits sont effectués par les chambres des métiers auprès d'une vingtaine d'entreprises du Parc des Vosges du Nord, et des entretiens individuels complètent ces bilans afin de proposer des actions sur mesure vis-à-vis des nécessités de chacun.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.1 : Passer par l'économie pour évoluer vers une forêt plus naturelle
 - M 2.1.2 - Développer une économie du bois à forte valeur ajoutée



2022 - Animations du Plan Avenir Montagnes

Contexte de l'action :

Le Plan Avenir Montagnes a pour ambition de construire, en lien étroit avec les acteurs des territoires de montagne confrontés à des défis structurels liés au réchauffement climatique et accentués par la crise sanitaire, un modèle touristique à la fois plus diversifié, résilient et durable. Le commissaire de Massif assure, depuis 2021, le déploiement du Plan Avenir Montagnes (volet Investissement, volet Ingénierie, volet Mobilité) sur le Massif des Vosges et l'accompagnement des 7 territoires lauréats d'Avenir Montagnes Ingénierie sur le Massif. Après avoir participé à la mise en œuvre du volet Investissement du Plan Avenir Montagnes sur son territoire, qui a permis le financement de plusieurs projets pour un montant total de 2.029.765 € sur 3.735.195 € de coût de travaux HT, soit 55 % d'aides de l'Etat, le Parc naturel régional des Vosges du Nord a signé une convention avec l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) et la Banque des territoires (BDT), qui lui permet d'accéder, en tant que lauréat d'Avenir Montagnes Ingénierie, à un accompagnement opérationnel et sur-mesure pour conforter sa stratégie de développement touristique résiliente et durable :

- Financement d'un poste de chef de projet sur 2 ans pour coordonner et animer la mise en œuvre de la stratégie de développement touristique résiliente et durable ;
- Mise à disposition d'une offre de services thématiques permettant d'aider les acteurs du territoire à s'orienter vers une stratégie de développement touristique résiliente et durable soutenue dans le cadre du programme Avenir Montagnes Ingénierie ;
- Accès à la communauté « Avenir Montagnes » afin de favoriser le partage d'expériences entre territoires et entre massifs.

Objectif :

- Diversification et digitalisation de l'offre touristique de loisirs et de services ;
- Prise en compte de la dimension environnementale, en développant un écotourisme et des expériences nature au contact des milieux naturels non fragiles dont la forêt ;
- Constituer des sites modèles de démonstration, rechercher des solutions permettant de concilier conservation de la biodiversité et développement du tourisme ;
- Rénovation et/ou transformation du parc d'hébergements touristiques en visant d'améliorer, qualifier et augmenter l'offre des hôtels et des gîtes (priorité bâti ancien). En cherchant aussi à permettre la montée en gamme des campings.

Bilan de l'action :

Organisation territoriale

Pour la mise en œuvre du dispositif Avenir Montagnes Ingénierie sur son territoire, le Parc a mis en place l'organisation suivante :

- L'installation le 02/02/2022 d'un comité de projet qui garantit la validation et le bon déroulement du programme ;
- Le recrutement le 09/05/2022 d'un chef de projet Avenir Montagnes Ingénierie qui assure le suivi du projet ;
- L'appui d'une équipe-projet (comité technique) au chef de projet Avenir Montagnes Ingénierie qui assure l'assistance à maîtrise d'ouvrage des études et actions permettant de développer et mettre en œuvre la stratégie de transition touristique du territoire.

Concertation territoriale

Un travail de concertation a été engagé auprès des acteurs du développement touristique des Vosges du Nord : Région Grand Est, Département, CCI, PETR, communautés de communes, afin de consolider le projet « Avenir Montagnes des Vosges du Nord ».

Le but de cette phase de concertation a permis plusieurs actions :

- Identifier le réseau des acteurs du développement touristique dans les Vosges du Nord, notamment l'ingénierie existante au sein des collectivités ;
- Sensibiliser les acteurs au projet de transition durable de l'offre touristique du territoire lauréat ;
- Coordonner l'actualisation du projet de territoire ;
- Assurer une bonne coordination entre tous les partenaires sur les différentes thématiques d'intervention ;
- Définir les besoins en ingénierie et coordonner la mobilisation des offres de service ;
- Appuyer et conseiller les instances décisionnelles du territoire engagées dans le projet ;
- Entretenir des liens étroits avec les partenaires locaux ainsi qu'avec le commissariat de massif du territoire ;
- Appuyer et conseiller les instances décisionnelles du territoire engagées dans le projet.

Validation de la stratégie de transition et d'un programme d'actions

Sur avis du comité technique, le comité de projet a validé le 8 décembre 2022 le projet Avenir Montagnes Ingénierie des Vosges du Nord. La stratégie définie dans le dossier de candidature a été consolidée au cours de la phase de concertation et un programme d'actions a été élaboré suite à l'identification des besoins exprimés par les communautés de communes membres du Parc.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 0 : Le projet de territoire
 - O 0.0 Les moyens au service du projet
 - M 0.0.4 - Le Parc dans son environnement



2022 - Mettre en œuvre le projet LEADER Vosges du Nord

Contexte de l'action :

Le Pays de Saverne Plaine et Plateau et le Parc naturel régional des Vosges du Nord ont porté la candidature pour l'animation d'un programme LEADER 2014-2020 sur un périmètre qui comprend le Pays et la partie alsacienne du territoire classé Parc. Cette stratégie repose sur trois grands axes :

- Le tourisme durable ;
- Les filières courtes et les savoir-faire locaux ;
- La transition énergétique.

Le PETR de Saverne porte administrativement le projet, le SYCOPARC co-pilote la politique au travers des instances et accompagne les porteurs de projets du territoire dans le cadre des différentes candidatures aux co-financements européens.

Bilan de l'action :

Durant cette année, le **comité de programmation** s'est réuni 2 fois en février et juin et 1 consultation par écrit a eu lieu au mois de novembre. Il y a eu **10 dossiers déposés** au stade « déclaration d'intention » pour un montant LEADER sollicité de 237.660 €.

6 projets ont reçu un avis d'opportunité favorable pour un montant LEADER de 85.660 € :

- Association Patrimoines d'Ici : mission d'animation territoriale autour de la Maison des Châteaux forts d'Obersteinbach ;
- SAS Gentiane : création d'une activité de randonnées avec des ânes de bat au départ d'Obersteinbach ;
- SAS Traces : création d'une agence de voyage réceptive spécialisée outdoor Vosges du Nord à La Petite Pierre ;
- Association Lavilla EDA : aménagement d'un espace d'accueil extérieur des touristes à Lavilla EDA à Climbach ;
- EARL Champi d'Ici : création d'une champignonnière en Alsace Bossue à Drulingen ;
- Communauté de Communes du Pays de la Zorn : relance du sentier de découverte du houblon à Wingersheim-les-Quatre-Bans.

15 dossiers ont été instruits et **programmés** pour un montant LEADER de 376.581,31 €.

14 projets ont été **payés** pour un montant LEADER de 310.250,69 €, soit 17 % de l'enveloppe totale, ce qui porte le taux de paiement à 64 % de l'enveloppe totale.

Au cours de cette même année, il y a eu environ 20 nouveaux contacts pris entre le GAL et des porteurs de projet, hors contacts ayant débouché sur un dépôt de dossier.

L'évaluation finale de la programmation 2014-2022 a été réalisée à travers 4 réunions publiques de mars à septembre et plusieurs réunions d'évaluation et de préfigurations. La candidature pour la programmation 2023-2027 a été déposée le 12 octobre 2022.





2022 Développer la visibilité des savoir-faire et des ressources locales

Contexte de l'action :

Depuis bientôt deux ans, le Parc naturel régional offre un nouvel écrin aux créateurs de son territoire à travers son espace Accueil-Boutique. Avec plus de 150 références, il permet de valoriser des savoir-faire et des ressources locales. Les artisans, artisans d'art, artistes irriguent notre territoire. La Maison du Parc leur offre une belle vitrine et permet la commercialisation de leurs créations (hors alimentaires). Cet espace répond aussi à une forte demande d'accueil et d'information du public sur les missions du Parc et ses attraits touristiques.

Bilan de l'action :

2022 est la première année complète d'ouverture sur 12 mois (2021 : 9 mois d'ouverture/covid)

- 57 000 visiteurs ont parcouru la cour du château de La Petite Pierre (+45 % par rapport à 2021) ;
- 13 000 entrants à l'Accueil-Boutique (+20 %) ;
- 50 artisans exposés, dont 20 mosellans et 30 bas-rhinois.

Taux de conversion entrants/acheteurs : 15 % (comme en 2021).

Chiffres d'affaires : 44 000 euros (+20 %).

Le panier moyen est de 25,78 euros (-10 %).

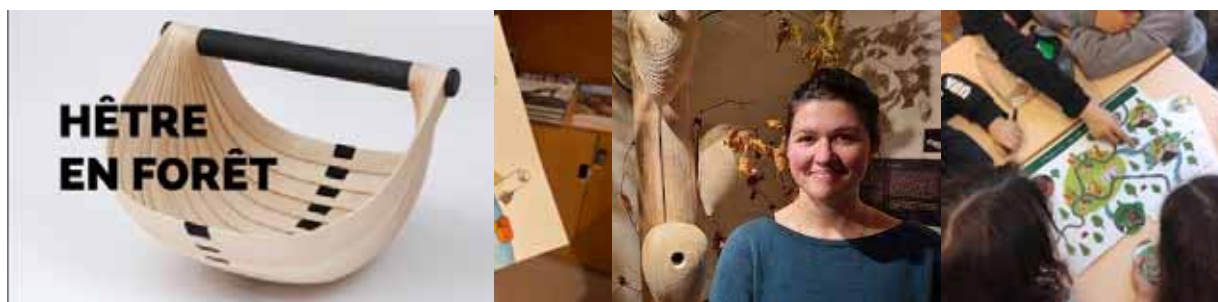
Provenance des acheteurs : 65 % Grand Est, 12 % autres régions, 23 % étrangers (DE, B, NL).

Quelques événements marquants :

- Exposition « Hêtre en forêt » en avril et juin ;
- Animations pour enfants autour du livre « Igor le Castor » en mai ;
- Restitution par les enfants de quelques écoles des VDN des projets pédagogiques « Les Vosges du Nord, un océan de forêts » et « Interparcs – Nos territoires vus par les élèves » en juillet ;
- Journées européennes du Patrimoine en septembre ;
- Lancement de « Nid de pin » (nichoïr), lauréat du concours « Le Pin Conquérant » en novembre ;
- Participation à l'opération « Noël à La Petite Pierre » avec l'association des artisans et commerçants en décembre.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 0 : Le projet de territoire
 - O 0.0 Les moyens au service du projet
 - M 0.0.4 - Le Parc dans son environnement





2022 - Animer la mise en réseau des artisans de l'éco-rénovation

Contexte de l'action :

Il est aujourd'hui fondamental de poursuivre l'impulsion à l'éco-rénovation pour répondre au renouvellement urbain et aux enjeux de la loi Zéro Artificialisation Nette. Pour réussir à relever ce défi, il nous est nécessaire d'avoir, en parallèle du programme « Habiter Autrement », un lien fort avec les professionnels de l'éco-rénovation à l'échelle du territoire du Massif des Vosges et de la Région Grand Est.

L'animation de la mise en réseau des artisans de l'éco-rénovation et leur reconnaissance passent par un outil numérique : le portail éco-rénover. Par le biais des conseils architecturaux de la mission « Mut'Archi », des animations et des formations, l'objectif est de les faire connaître et d'en identifier de nouveaux pour enrichir « l'annuaire des pros » et répondre à une demande croissante.

La formation est la clé de la diffusion des bonnes pratiques et l'enjeu essentiel est de développer et de pérenniser ces temps de rencontres et d'apprentissage afin d'amplifier le nombre de professionnels qualifiés.

2022 a permis de renforcer une offre diversifiée et de l'élargir sur le territoire du Massif par une programmation co-construite avec le Parc naturel régional des Ballons des Vosges. L'offre proposée s'enrichit d'année en année. Le développement de la transmission des techniques et des savoir-faire en matière d'éco-rénovation auprès des professionnels du bâtiment passe par des temps forts pour permettre l'approfondissement de techniques adaptées.

Objectif :

- **Sensibiliser et former les professionnels** autour des pratiques de l'éco-rénovation ;
- **Valoriser les artisans** par le biais d'outils de sensibilisation ;
- **Favoriser la mise en place de réseaux d'acteurs** autour de l'éco-rénovation ;
- Générer une meilleure connaissance et permettre une place au **développement de projets innovants**.

Bilan de l'action :

1 - Actualisation et mutualisation du portail "Eco-rénover dans les Vosges du Nord"

Le site éco-rénover rassemble l'ensemble des informations connues et produites par le biais de nos missions concernant l'éco-rénovation. Cet outil de sensibilisation, régulièrement mis à jour, rassemble également une quarantaine d'entreprises adhérentes à la charte de l'éco-rénovation, un agenda des événements proposés autour de l'éco-rénovation et un volet « actualités » qui permet d'approfondir les connaissances proposées en ligne. Il est ainsi conçu de façon à faciliter les liens entre pros et particuliers.

En 2021, une analyse du site et un document de préfiguration d'une actualisation ont été réalisés pour la rédaction d'un cahier des charges en vue de :

- Améliorer l'ergonomie du site, actualiser les interfaces, améliorer la navigation sur le site ;
- Etendre les données à l'échelle du Massif par le biais d'un partenariat avec le PNR des Ballons des Vosges.

En 2022, nous avons dû mettre en suspens le recrutement d'un prestataire pour cette mission, ainsi que le recrutement d'un stagiaire pour l'actualisation des contenus et du réseau artisans, dans l'attente de mobiliser le budget nécessaire.

En 2022, le niveau de fréquentation du site a été de 28 000 sessions, dont 22 700 nouveaux visiteurs.

2 - Développer des outils de sensibilisation et d'approfondissement liés au savoir-faire : lancement d'une mission photo

Une mission photo a été mise en place pour réaliser des prises de vues pour l'élaboration de photos de réalisations exemplaires d'éco-rénovation du bâti ancien sur le territoire du PNRVN.

L'objectif de cette campagne est d'illustrer par des photos qualitatives :

- La plateforme internet : <http://eco-renover.parc-vosges-nord.fr/>. Dans le cadre du travail de la refonte/relooking de cette plateforme et avec l'idée de mettre en avant de beaux visuels pour accrocher et faire rêver ;
- Des fiches archis de références en complément du référentiel déjà existant et qui sont mises à disposition sur des stands ou lors de nos animations.

La mission a concerné 3 sites :

- Eco-rénovation d'un ancien moulin - **SOUCHT (57)** ;
- Eco-rénovation d'une maison ouvrière en moellons de grès et pignons à pan de bois – **OBERSTEINBACH (67)** ;
- Eco-rénovation d'un corps de ferme à pans de bois – en cours de chantier – **NIEDERSOULTZBACH (67)**.

3 - Organiser des événements fédérateurs pour les entreprises - les Rendez-vous Techniques pour les professionnels

En 2022, ont été organisés 3 Rendez-vous Techniques pour les professionnels. Ceux-ci viennent enrichir un programme plus large proposé cette année par le PNRBV. Il est en lien avec la formation Eco-rénovation du bâti ancien mise en place en partenariat entre les deux Parcs et l'INSA de Strasbourg.

60 professionnels ont participé à une visite de la carrière de grès Loegel et la découverte du travail de tailleur de pierre avec Thomas Vetter, une journée sur la mise en œuvre de matériaux biosourcés et une journée d'approfondissement sur la problématique des moisissures dans le bâtiment.

4 - Organiser des formations pratiques à destination des agents communaux

La formation test, maçonnerie de murs et murets en grès programmée en 2022 n'a pas eu lieu en raison d'un nombre insuffisant de participants. L'expérience n'est pas reconduite en 2023.

5 - Organiser des ateliers prospectifs afin de définir une stratégie de territoire alliant attractivité, ZAN et patrimoines bâtis

En 2022, nous avons missionné l'ADEUS afin de nous accompagner pour l'animation de trois ateliers avec les élus et techniciens sur trois thématiques :

- Repenser un habitat rural comme facteur capital d'insertion sociale et de développement territorial
- Renforcer les valeurs d'usage de nos patrimoines bâtis
- Stimuler une filière économique de l'éco-rénovation basée sur les ressources et savoir-faire du territoire

Les ateliers se sont déroulés en présentiel. Il a été organisé une plénière d'introduction en amont et une plénière de restitution en aval par visio-conférence.

Ces ateliers, qui ont réunis **une cinquantaine de partenaires en tout**, a permis un échange riche et la co-construction d'une liste d'actions autour des trois thèmes.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.2 : Valoriser les savoir-faire
 - M 2.2.1 - Promouvoir et transmettre les savoir-faire





2022 – Projet Alimentaire Territorial sur les Vosges du Nord et ses Pays - Sarreguemines, Saverne

Contexte de l'action

Les pratiques agricoles et l'alimentation durable et saine sont au cœur des débats et des priorités actuelles. La transition agricole et alimentaire, que l'on peut appréhender au travers de nombreux programmes, est un virage collectif que les territoires du Parc naturel régional des Vosges du Nord, du Pays de Saverne Plaine et Plateau et de l'Arrondissement de Sarreguemines sont prêts à prendre pour apporter des réponses renouvelées qui favorisent à la fois une agriculture locale, viable et respectueuse de l'environnement, et une alimentation saine, locale et accessible pour tous et par tous.

Objectif :

- Elaborer et déployer un PAT structuré autour de nombreuses rencontres et instances pour aboutir à un document cadre et contractuel déclinant une approche opérationnelle du PAT ;
- Axer le PAT autour de la transition agricole et alimentaire pour des méthodes de productions durables et rémunératrices, et une consommation de produits sains, locaux, pour tous ;
- Mettre en place des actions concrètes et innovantes.

Bilan de l'action :

Après avoir obtenu un premier niveau de labellisation en mars 2021, le territoire a 3 ans pour convertir les orientations de la stratégie en programme d'action opérationnel.

Faute de moyens opérationnels dédiés à l'animation, il a été convenu que la gouvernance du PAT Vosges du Nord sera simplifiée au maximum et que le PAT en lui-même se présentera sous la forme d'un livret blanc, rassemblant les enjeux et les objectifs de chaque fiche action établie. Sur chaque fiche action seront détaillés les projets en cours sur le territoire ou le type de projet qui pourrait être lancé, ainsi que les financements qui pourraient être mobilisés (LEADER, FEADER, FEDER). Cette démarche devrait nous permettre d'obtenir la labellisation de niveau 2 fin 2023/début 2024. Dans les prochaines années, les financements seront principalement à rechercher auprès des GAL LEADER 2023-2027 du territoire.

En 2022, le travail d'animation du SYCOPARC s'est donc concentré dans l'accompagnement des groupes de travail locaux permettant de construire la nouvelle candidature du territoire au programme LEADER. Ceci a permis d'ancrer la stratégie alimentaire du PAT au sein de la programmation du GAL Vosges du Nord et du GAL de l'Arrondissement de Sarreguemines afin de permettre le financement des futures actions.

Début 2023, ces orientations stratégiques seront présentées aux communautés de communes du territoire du PAT pour validation. En parallèle, des actions ont pu se développer grâce aux crédits du plan de relance, notamment des actions de sensibilisation portées par la Grange aux Paysages et des démarches de transformation de produits locaux à la cuisine centrale de l'APPEI.

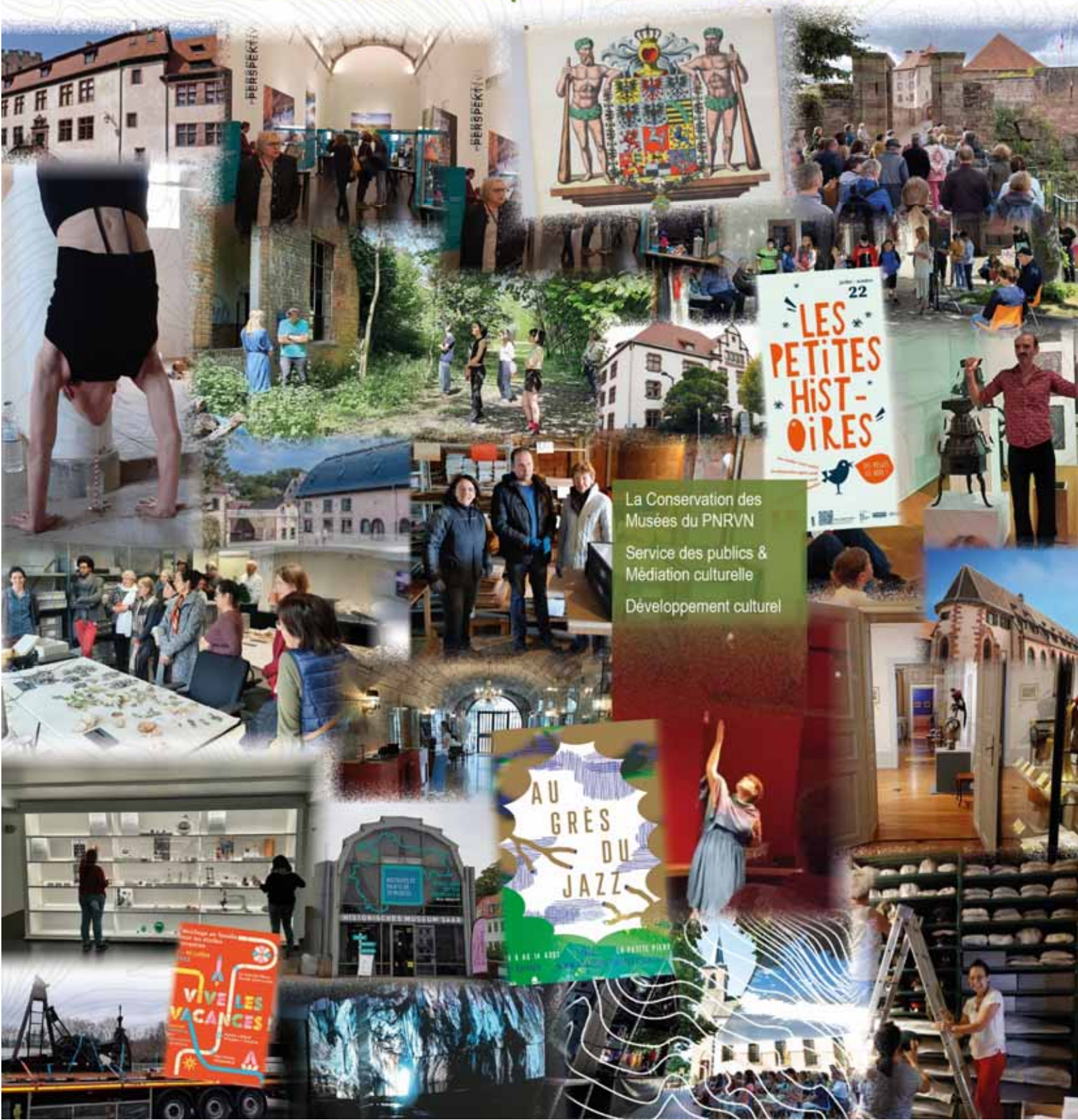
En 2022, le Parc a accompagné le groupe d'éleveurs constitué de manière informelle pour donner suite à l'étude de faisabilité réalisée par les Chambres d'Agriculture 57, 67, 88 pour développer un atelier collectif de transformation de viande :

- Réalisation d'une formation-action accompagnée par un médiateur professionnel pour favoriser l'intelligence collective, l'entente dans le groupe et structurer le projet : journée du 22 février ;
- Visite d'un atelier de transformation collectif en fonctionnement aux Forges (88) la journée du 14 mars
- Réunions de travail successives pour cadrer les attentes, le groupe de travail a été successivement accueilli dans les locaux des différents éleveurs : 28 avril, 17 mai, 27 septembre et 23 novembre ;
- Visite d'un atelier existant en vente à Bouxwiller, pour envisager une acquisition.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 2 : Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial
 - O 2.3 : Tirer parti des ressources et des proximités

Valorisation du patrimoine culturel



La Conservation des
Musées du PNRVN
Service des publics &
Médiation culturelle
Développement culturel



2022 - Animer le réseau de la Conservation

Contexte de l'action :

Le réseau de la Conservation du Parc se compose de 10 musées (pour la plupart bénéficiant de l'appellation Musées de France) dont les collections représentent la richesse et la diversité culturelle du territoire.

Ces musées, de taille « modeste », s'appuient tous sur une grande implication des acteurs locaux (collectivités locales et associations).

La mutualisation des moyens via la Conservation impose une programmation prévisionnelle fine et collective des actions et projets dans chacun des 10 équipements. Cette programmation affinée annuellement permet de décider collectivement de l'affectation des moyens disponibles. A cet effet, ce nouveau dispositif mis en place en 2014 s'est vu doté d'une gouvernance réformée, impliquant davantage les gestionnaires des sites avec une transparence vers les partenaires. La mutualisation des ressources visant à l'excellence des projets culturels du réseau permettra ainsi éventuellement d'ouvrir la perspective d'une reconnaissance par le Ministère de la Culture en qualité de réseau.

Objectif :

La Conservation mutualisée des musées du Parc naturel régional des Vosges du Nord vise plusieurs objectifs :

- Fédérer un réseau de musées pluri-thématiques partageant les mêmes ambitions de qualité et inscrivant leur projet culturel dans une vision commune et un ancrage fort au territoire ;
- Apporter un conseil permanent et professionnel aux sites en mutualisant des moyens humains ;
- Garantir la mise en œuvre d'un projet culturel de qualité ;
- Viser l'excellence dans la gestion et la valorisation des collections ;
- Engager des actions de médiation innovantes ;
- Maintenir un ancrage local fort en préservant et valorisant l'implication des bénévoles.

Bilan de l'action :

Depuis 2014, année de la révision de la Charte du Parc, un Comité de Suivi et de Gestion de la Conservation du Parc (CSGC) a été créé, composé du Vice-Président du Parc en charge de la culture et de trois à quatre élus des collectivités locales des musées adhérents ainsi que du directeur et des chargés de mission de la Conservation. Les élus membres du CSGC en 2022 sont Dominique Glad (Communauté de Communes du Pays de Bitche), Lysiane Dudt (Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn), Monique Muckensturm (Val de Moder), Freddy Staat (ville de Bouxwiller) ainsi qu'Hubert Walter, maire de Reichshoffen et vice-président du SYCOPARC en charge de la culture, nos conseillers musées à la DRAC. Mesdames Sandra Pascalis et Suzanne Robin ont été invitées à participer en fonction de leur disponibilité.

Organisation des instances de gouvernance de la Conservation, rédaction et diffusion des comptes rendus aux tutelles et participants :

- Le comité de pilotage s'est tenu le 9 mai 2022 (bilan 2021 et validation de la programmation 2022) ;
- Le CSGC s'est réuni à 2 reprises : le 3 février, le 21 août 2022.

Après plusieurs années compliquées en termes de ressources humaines, l'équipe de la Conservation s'est stabilisée, épaulée depuis mi-février 2022 par Loic Hergott sur la mission culture-médiation culturelle.

Bouxwiller – Musée du Pays de Hanau

Gestion des collections

- Examen scientifique des propositions de dons et réponses ;
- Chantier pluriannuel des collections : gestion administrative (dossier de subventions Leader, DRAC, CeA) et orientations stratégiques du chantier ;
- Coordination des interventions de Manon Linquette, chargée de mission inventaire-récolement : suivi de la mission, appui méthodologique ; renforts ;
- Coordination administrative et stratégique de la mission textile : appui méthodologique ; concertation avec la chargée de mission ; contacts avec les experts sur les rapports à rendre ;
- Coordination de la mission de la stagiaire M2 en muséologie : suivi administratif ; conception de la charte de saisie Actimuseo, protocoles de travail ; suivi de son mémoire et soutenance jury ;
- 3 dossiers d'acquisition : recherches documentaires, conception des dossiers : avis favorables à l'unanimité ;
- Acquisition d'une œuvre aux enchères : rédaction du dossier ; convoiement de l'œuvre depuis les Hauts-de-France avec le régisseur du musée ; montage du dossier de subvention FRAM ;
- Etude de la typologie des œuvres non inventoriées de l'outillage : appui du service civique pour la traçabilité et les visuels : 1 500 œuvres étudiées ;

- Etude de la typologie des œuvres non inventoriées d’art graphique : appui de la stagiaire pour la traçabilité et les visuels: 572 œuvres (et lots) étudiées ;
- 5 dossiers de régularisation à l’acquisition d’environ 350 œuvres textiles, outillage et arts graphiques ;
- Mise en place d’une méthodologie pour les destinations des œuvres non inventoriées et liens SMF et DRAC.

Conservation préventive

- Rotation des collections graphiques et des coiffes ; rotation de la reconstitution de la robe Landgravine ;
- Suivi de la restauration de *Vue de Bouxwiller* ; animation d’un atelier avec la restauratrice ;
- Suggestion d’achat de 2 déshumidificateurs ; dépose d’un dossier d’évaluation au C²RMF sur OSCAR ;
- Proposition de la liste de matériel à acquérir pour les besoins du chantier des collections et suivi de certains achats ;
- Préparation d’un dossier pour le déménagement des collections lors des travaux de charpente : passage en CSRR ;
- Etat des lieux et pointage des œuvres de la quarantaine avec la régie du PNRVN ; décadrage de plusieurs dizaines d’œuvres ;
- Suivi du projet de réhabilitation de la villa Staat et possibilités pour une annexe aux réserves : recommandations et contacts au C²RMF et à l’architecte-conseil ;
- Organisation de 2 journées pour la fabrication de poches d’anoxie statique : 67 œuvres traitées avec l’aide de la régie du PNRVN.

Expositions temporaires

- Vitrine des nouveaux dons : installation d’un nouvel objet et conception du cartel développé ;
- Démontage de l’exposition « Gourmandises de Noël » et rangement des œuvres ;
- Exposition Mina Mond 2022 : appui au montage et choix des œuvres du musée en parallèle ; intervention au vernissage
- Suivi de l’exposition Rita Tataï : recherches d’œuvres en réserves ; recherches documentaires ; conception de panneaux salle et cartels développés ; intervention au vernissage ;
- Participation au comité de sélection des expositions 2023 et analyse des candidatures ; rencontre de l’artiste Jean-Luc Hattemer ;
- Appui au suivi d’un stagiaire d’1 mois : mission d’inventaire et de numérisation ; appui à la préparation de l’exposition *Quand jouer devient un art*, conception conventions de prêt ;
- Appui au montage des œuvres en vitrines de l’exposition de Noël.

Communication et diffusion

- Conception d’un article pour le bulletin municipal ;
- Rédaction de notices d’œuvres pour la revue des Musées de France ;
- Participations aux réunions sur la mallette pédagogique des Fermes en Pays de Hanau ;
- Participation à l’AG de l’Association des Amis du Musée : présentation de la restauration ;
- Article mission textile site web PNRVN ;
- Inscription au réseau Culture(s) de mode : données chiffrées textiles fournies.

Pfaffenhoffen / Val-de-Moder – Musée de l’image populaire

Gestion des collections

- Examen scientifique des propositions de dons ;
- Passage en commission d’acquisition à la DRAC Grand Est en avril 2022 pour 2 nouvelles acquisitions : avis favorable à l’unanimité ;
- Propositions d’achats du matériel nécessaire à la mission d’inventaire-récolement ;
- Préparation, coordination, suivi, notes méthodologiques et appui de la mission d’Audrey Vonarb et Mathieu Taraud à partir d’octobre 2022 ;
- Suivi de la régularisation du dépôt des 12 œuvres appartenant au pèlerinage de Plobsheim ;
- Préparation des pièces pour le convoiement et conventions de prêt pour 4 œuvres prêtées au Musée du Pays de Hanau pour son exposition « Quand jouer devient un art » (décembre 2022).

Conservation préventive

- Suivi et opérations courantes (veille sanitaire insectes, hygrométrie...) ;
- Suivi scientifique de la restauration du souvenir de mariage Camisan ; animation d’un atelier visite avec la restauratrice ;
- Préparation rotations bisannuelles : suivi et choix définitif des nouvelles œuvres pressenties et rédaction de nouveaux cartels développés ;
- Opération de décadrage de plusieurs dizaines d’œuvres non inventoriées conservées en réserve C, avec l’appui de la régisseuse du PNRVN ; réorganisation de la réserve C.

Expositions temporaires

- Rangement en réserves des œuvres de l’exposition de Noël ;
- Exposition FRAC 2022 : convoiement, montage, scénario scientifique de l’exposition, conception textes des cartels et livret, recherche et choix de musiques libres de droit ; démontage avec l’aide de la régisseuse du PNRVN ; intervention au vernissage ;
- Exposition Mina Mond 2022 : appui au montage ;
- Exposition Nenad Levatic 2022 : sélection des œuvres, scénario scientifique, conception textes des cartels/panneaux de salles et livret ; convoiement/montage ; intervention au vernissage ;

- Benchmark expositions 2023 : contacts avec structures et choix des artistes ;
- Exposition Antoine Chabaux 2023 : rencontre avec l'artiste, scénario de l'exposition, choix des œuvres du musée, conception commune textes des panneaux de salles et cartels développés ;
- Exposition Michèle Deichtmann 2023 : rencontre avec l'artiste, préparation scénario de l'exposition.

Communication et diffusion

- Rédaction de 2 notices d'œuvre pour la Revue des Musées de France édition 2023 ;
- Suivi et correction de l'article Bulletin Municipal et publications Facebook chargés de mission ;
- Recherches scientifiques et réponses aux sollicitations des chercheurs sur collections (feuilles châtaigner, petits soldats, lettres baptême...).

Meisenthal – Musée du Verre

Gestion des collections

- Suivi de la mission Inventaire Art Contemporain, travail avec la chargée de mission, déballage des objets, réflexion-sélection, réunion ;
- Suivi de la demande de dépôt de la part du Musée des Beaux-Arts de Nancy, établissement des constats d'état, préparation et présence lors de l'enlèvement ;
- Suivi des mouvements de biens culturels pour l'exposition à Sèvres, préparation des documents, établissement des constats d'état, présence lors de l'enlèvement.

Suivi de la rénovation du musée et du site verrier

- Finalisation de la scénographie et de la muséographie du musée dont le graphisme et le multimédia ; des interventions des différents corps de métier au sein du musée ;
- Installation de l'ensemble des œuvres en vitrine avec pose des cartels, des socles et mise en éclairage ;
- Rapatriement des derniers dépôts : Sèvres, Nancy et Sarrebourg ;
- Participation au recrutement des personnels du musée, 5 agents dont la directrice (analyse des CV, participation aux entretiens) puis formation et transmission de connaissances au personnel recruté ;
- Accueil de la conseillère musée puis du personnel de la DRAC sur site.

Merkwiller-Pechelbronn – Musée français du Pétrole

Gestion des collections

- Examen des propositions de dons, établissement des conventions de dons, démarches auprès des donateurs pour gérer la logistique liée à l'accueil de certains dons volumineux ;
- Participation au groupe de travail « collection » pour arbitrer le choix des items à inscrire à l'inventaire, suivi du travail de la chargée de mission inventaire-récolement et présentation du bilan de la mission au Bureau exécutif de la CCSP ;
- Co-encadrement avec la chargée de mission inventaire de la stagiaire Camille Scheidecker qui a œuvré pour traiter le fond de photographies historiques du musée (février à juin 2022) : rangement du fonds de photographies et cartes postales, numérisation, inventaire ;
- Organisation, préparation, accueil et encadrement d'un chantier école avec des étudiantes en restauration de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pendant une semaine fin avril 2022 : identification, dépoussiérage, prise de vue, rangement des maquettes grand format provenant d'un don ancien de l'Institut Français du Pétrole ;
- Suivi du tri du fonds d'échantillons géologiques (issu principalement de l'important don Blumenroeder), sélection, identification, orientation du statut à attribuer pour chaque série constituée ;
- Sélection, conditionnement et préparation des informations d'identification pour une soixantaine d'objets et photographies de Pechelbronn à inventorier dans le cadre du TP inventaire Mécano 2022 organisé à Woerth ;
- Gestion et suivi des demandes de prêt pour le Musée des Confluences à Lyon, le Musée National des Arts et Métiers à Paris, Archéologie Alsace, Lithium France, le Musée du Pays de Hanau à Bouxwiller ;
- Mise en place d'une convention de dépôt pour la pompe à balancier de Surbourg et pour un dépôt à venir d'une pompe balancier auprès de Durrenbach ;
- Démarche pour évacuer les produits à risques stockés dans les réserves, recherches prestataires, devis, planification...

Expositions temporaires, valorisation des collections

- Accompagnement et installation de « Regards sur une friche industrielle », exposition de photographies de l'équipe allemande Team F4, prises de vue de type Urbex inspirées par le Carreau Clemenceau, 14 juillet au 15 août 2022 ; exposition susceptible d'itinérer tout ou partie, reprise à partir de fin novembre au siège de la CCSP ;
- Réalisation d'une petite expo « Géologie – prospection » à l'occasion de la conférence publique organisée par Lithium France le 10/09/22 pour présenter sa campagne de prospection sur le Nord Alsace à partir de septembre 2022. Cette rencontre publique a donné lieu à un débat animé, reflet de l'intérêt, d'un réel besoin d'information et des questionnements des habitants par rapport aux démarches en cours dans ce domaine ;
- Participation au groupe de travail mis en place par l'association pour le projet de médiation sur la géothermie, évolution d'une exposition vers un programme événementiel en 2023.

Suivi général du musée

- Accompagnement pour l'évolution des ressources humaines du musée à la suite de l'annonce de Barbara Manda d'orienter sa carrière vers d'autres perspectives et une disponibilité plus difficile des bénévoles âgés ;

- Participation aux réunions de concertation pour permettre l’actualisation de la Convention Pluriannuelle d’Objectifs 2023-2025 qui soutient le fonctionnement du musée, convention quadripartite (Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn, Merwiller-Pechelbronn, Preuschdorf, association) pour préparer une évolution de gouvernance, avis sur le cahier des charges étude.

Projet de développement du musée, mise en œuvre des pré-requis au projet du K’ro de Pechelbronn

- Préparation et participation aux différents comités techniques de suivi du projet ;
- Organisation de l’accueil du workshop de la HEAR, en mars 2022, appui concertation - ssoiation, Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn, La Case, HEAR - pour programmation, logistique, communication, diffusion ;
- Événement du 12 au 15 mai sur le K’ro de Pechelbronn : spectacle-conférence gesticulé de Gwennin Tanguy « Ce n’est pas la fin du monde » ; une restitution des travaux de recherche des étudiants de la HEAR : balade sonore sensible sur le K’ro, projection des vidéos, performances artistiques... ;
- Suivi des travaux d’Aurélié Verhelst, étudiante à l’INSA dans le cadre de son PRT, Plan de recherche technologique : création d’une vidéo de 4 mn, modélisation 3D du site du K’ro de Pechelbronn ; fourniture de photos historiques pour permettre une modélisation au plus juste du site état 1930, avis sur les modalités de représentation pour lui permettre un rendu le plus en accord avec la réalité passée du site ;
- Participation aux réunions de l’étude menée par Envireausol pour établir un diagnostic environnemental et d’un plan de gestion avec comme objectif la réhabilitation du site et son ouverture au public ;
- Organisation d’une réunion de concertation, le 30/11/22, pour la mise en place d’un partenariat avec le lycée Heinrich Nessel pour reconstituer une station de pompage en bois type Pechelbronn (modèle 1895).

Niederbronn-les-Bains - Maison de l’Archéologie des Vosges du Nord

Gestion des collections

- Suivi de la proposition de dépôt d’objets non inventoriés à la Maison d’Offwiller ;
- Suivi de la proposition de dépôt d’œuvres du musée à la Maison Rurale de l’Outre-Forêt de Kutzenhausen ;
- Encadrement d’un stagiaire en L1 Archéologie pendant 1 mois : mission portant sur un état des lieux du centre de documentation et sur des pistes de cartels développés pour des œuvres phares exposées ;
- Présentation de collections pour photographies et études à des chercheurs (boulets canon ; fonds Schoeneck) ;
- Proposition de moulages de sceaux à inventorier pour les M2 des Mécadoc (Université Haute-Alsace) ;
- Suivi du bilan détaillé transmis par Archéologie Alsace (mission 2021) ;
- Visite du château du Schoeneck avec le référent du musée et rencontre des bénévoles ;
- Restitution à Wissembourg d’œuvres de la Porte Saint-Etienne et suivi administratif.

Conservation préventive

- Conseils méthodologiques à l’électricien pour de nouveaux éclairages de la mezzanine salle Hohenfels ;
- Dépose, suivi et récupération du pendentif à restaurer au Laboratoire d’Analyse des Métaux de Nancy ;
- Relevés des données thermo-hygro-métriques ;
- Nouvelle vitrine dans la salle section gallo-romaine : cahier des charges, sollicitation des entreprises, note de synthèse besoins-offres ;
- Accompagnement des expositions du musée, conseil ;
- Appui au référent du musée pour l’installation de 3 nouvelles vitrines présentant le Paléolithique ;
- Convoiement des panneaux de l’exposition « Le Goût du Passé » à Archéologie Alsace, Sélestat ;
- Suivi administratif du prêt de l’exposition « La Vie au Néolithique » d’Archéologie Alsace ; réunions ; aide au montage ; intervention au vernissage ;
- Salle Schoeneck : rédaction définitive des panneaux ; recherche de visuels libres de droit ; cahier des charges et devis auprès de traducteurs allemands et anglais ; suivi des traductions et corrections ;
- Proposition à la municipalité de l’exposition 2023 de Pierre Gangloff ; suivi du scénario avec l’artiste ; suivi des œuvres en vitrines à prélever ;
- Proposition à la municipalité de l’exposition 2023 de la CeA, « Par’Chemins et Châteaux » ; suivi auprès des partenaires, mise en place calendaire et convoiement.

Médiation, communication et diffusion

- Conception et présentation d’une conférence sur la conservation et les collections ;
- Rédaction article pour la revue municipale Sources sur le don d’archives Schellmanns ;
- Recherches scientifiques et réponses aux sollicitations des chercheurs sur les collections ;
- Réunions et expertise (suggestion d’œuvres) au projet municipal de Réalité Augmentée des Thermes Place Marchi.

Phalsbourg – Musée historique, militaire et Erckmann-Chatrian

Gestion des collections

- Examen des propositions de dons faites au musée ;
- Travail en partenariat avec l’association dans le but de faire avancer le travail d’inventaire des collections et de la documentation ;
- Mise à jour de l’inventaire (inventaire rétrospectif, vérification de la base avec la bénévole) ;

- Préparation et suivi du prêt des objets pour le musée de Gravelotte et le département de la Moselle (convention, prise de mesures, établissement des constats d'état, enlèvement puis retour) avec le soutien de la Régie ;
- Accueil et transmission de documents à un chercheur sur Gustave Doré pour un colloque en mars 2022 puis une exposition temporaire en 2023 ;
- Mission nettoyage des costumes en réserves, dépoussiérage : constat d'infestation par les mites, mise en place d'une anoxie statique avec le soutien de la Régie ;
- Suivi de la restauration des tableaux des époux Uhrich de la salle du conseil municipal acquis en 1951 (dossier de restauration, commission de restauration, suivi de la restauration avec les restaurateurs, aller-voir à Vesoul, suivi du dossier de subvention) ;
- Préparation d'un dossier de subvention pour l'achat de matériel de lutte contre les insectes ;
- Suivi de la demande de prêt de collections pour l'exposition temporaire « 1871-1911, un héritage à redécouvrir » à Truchtersheim qui a lieu jusqu'en novembre 2022.

Médiation, expositions temporaires

- Participation aux réunions sur les 200 ans d'Emile Erckmann et aide au montage de l'exposition à la médiathèque sur sa vie ;
- Participation aux cérémonies (conférence, inauguration, exposition) les 20 et 21 mai 2022 ;
- Rangement de l'exposition temporaire 1870 puis mise en place de l'exposition sur l'inauguration du Monument Erckmann-Chatrion dans le hall de la Mairie.

Reichshoffen – Musée historique et industriel – Musée du fer

Gestion des collections

- Examen des propositions de dons faites aux musées ;
- Validation et transmission des bilans du 2nd récolement décennal finalisé fin 2021 ;
- Organisation de la réparation du moteur de la maquette du martinet du RDC.

Exposition temporaire

Animation du groupe de travail pour la conception de l'exposition temporaire 2023 consacrée aux wagons produits par De Dietrich en écho à l'exposition dédiée au transport de voyageurs, travail avec l'expert du sujet Francis Albert et les bénévoles de la SHARE.

Promotion

Suivi du contenu et de la conception du dépliant du programme d'animations 2022 du musée.

Médiation

- Participation à la restitution d'Eveil des Sens le 7 mai 2022 (crédit 2021) : atelier intergénérationnel scolaire-résident EPHAD, travail d'écriture ;
- Accueil de l'artiste Fred Duvaud lors de l'animation Petites histoires des Vosges du Nord, pour des contes imprégnés du lieu.

Suivi général du musée

- Organisation d'une commission mixte (ville, associations, conservation), rapporteur ;
- Participation aux échanges sur le projet de développement d'une Microfolie à Reichshoffen ;
- Organisation des réunions pour la création d'une vitrine sur mesure en rez-de-chaussée, recherche des entreprises, demande de devis, rapport, multiples relances, remarques sur dessin d'exécution, planning des interventions.

Sarre-Union – Musée Régional de l'Alsace Bossue

Transmission d'informations (techniques de fabrication et outils en rapport) concernant la chapellerie Langenhagen et la fabrique de couronnes de perles mortuaires Gachot à l'association des Maisons des rochers de Graufthal.

Wissembourg – Musée Westercamp

Gestion des collections

- Participation aux réunions pour la transformation de l'ancienne sous-préfecture en établissement culturel (CIAP – musée) ;
- Participation aux réunions sur le Projet Musée et sa définition ;
- Inventaire : préparation des dossiers d'acquisition et passage en commission d'acquisition pour un lot Militaria 1870 et annexion, un lot Wentzel et un second lot Militaria 1870, avec avis favorables ;
- Suivi du retour des œuvres prêtées pour l'exposition temporaire « 6 août 1870 : Forbach-Spicheren, une bataille aux lourdes conséquences » présentée à l'office de tourisme de Forbach de novembre 2021 à octobre 2022 ;
- Prise de photos pour l'exposition à Sarrebruck ;
- Accompagnement dans l'achat du fonds Wentzel et de son traitement, participation aux réunions, organisation d'une réunion avec les partenaires, réflexion sur la méthodologie et mise en place d'un comité technique, préparation de la mission de tri.

Valorisation des collections

Préparation et mise en place des deux salles sur Wentzel dans l'exposition temporaire « Le musée Westercamp en transition » : sélection des œuvres, réflexion muséo/scéno, mise à jour du livret et texte de salle, montage.

Woerth – Musée de la bataille du 6 août 1870

Gestion des collections

- Préparation de la mission récolement-chantier des collections (tri des réserves avant le début de la mission, recherches de mobiliers pour les réserves et aménagement ; préparation don archives, listes des ouvrages ; préparation du dossier de subvention et du plan de récolement décennal) ;
- Suivi de la mission récolement-chantier des collections (accompagnement des chargés de mission/versement Joconde/articles Biens Culturels/relecture du bilan) ;
- Nettoyage des vitrines et dépoussiérage des œuvres exposées ;
- Participation à l'exposition « Santé » (demande de prêt, préparation convention et transport d'objets) ;
- Préparation et participation à la Journée des enseignants du 14 juin,
- Participation à la programmation Médiation automne 2022 et aux réflexions pour 2023 ;
- Participation à l'Educ'tour Mémoire – Alsace Verte ;
- Accueil des étudiants MECADOC de l'Université de Haute-Alsace (préparation des objets et des salles, accueil puis rangement) ;
- Suivi du retour des œuvres prêtées pour l'exposition temporaire « 6 août 1870 : Forbach-Spicheren, une bataille aux lourdes conséquences » présentée à l'office de tourisme de Forbach de novembre 2021 à octobre 2022 ;
- Suivi du retour des œuvres prêtées pour l'exposition temporaire « 1871-1911, un héritage à redécouvrir » à Truchtersheim qui a lieu jusqu'au 27 novembre 2022.





2022 - Assurer la régie des collections en mutualisant les compétences et les outils : inventorier, récoler et publier les collections sur le portail des musées et Joconde, administrer la base de données

Contexte de l'action :

La mise en œuvre des inventaires et du récollement dans les musées des Vosges du Nord est basée sur un principe de mutualisation des personnels et l'utilisation d'un outil informatique partagé (Actimuseo). Ce travail sur les collections constitue une priorité et une étape préliminaire à l'élaboration du projet scientifique et culturel de chaque musée. Il est régi par la loi du 4 janvier 2002 relative aux Musées de France et encadré par une mission de « régie des collections ». La régie veille à la cohérence du dispositif et assure la gestion et la valorisation des inventaires à l'échelle du réseau.

Objectifs :

- Mieux conserver, connaître et valoriser les collections des musées du réseau ;
- Veiller à la cohérence des informations renseignées en formant et en encadrant les personnels amenés à saisir les données d'inventaire et de récollement ;
- Participer à la valorisation des collections par leur diffusion sur les sites internet ;
- Accompagner les responsables des musées dans la gestion des collections (suivi des mouvements, etc.), les actions de préservation des collections.

Bilan de l'action :

1. Les inventaires, le récollement et les chantiers des collections

En 2022, 4 missions d'inventaire et de récollement des collections ont été réalisées sous maîtrise d'ouvrage du SYCOPARC dans quatre musées du réseau représentant 3 ETP, 1 mission a été conduite sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn représentant 0,5 ETP :

- Musée du Verre - Site verrier à Meisenthal (fin du chantier des collections et inventaire) ;
- Musée du Pays de Hanau à Bouxwiller (chantier des collections) ;
- Musée de l'image populaire à Pfaffenhoffen (récollement) ;
- Musée de la Bataille du 6 août 1870 à Woerth (récollement) ;
- Musée français du Pétrole avec l'encadrement de la Conservation (inventaire-récollement, MO locale CCSP).

La base de données du Parc centralise aujourd'hui plus de 62 500 notices d'inventaire et 100 700 photographies numériques. Ces inventaires informatisés facilitent la gestion quotidienne des collections de nos musées, approfondissent la connaissance scientifique que nous en avons et permettent de mieux les valoriser.

Musée du Verre - Site verrier à Meisenthal (chantier des collections)

Cette mission 2022 s'inscrivait dans la finalisation du chantier des collections et visait à préparer les nouveaux espaces d'exposition pour la réouverture du musée le 1^{er} mai 2022. Les derniers dépôts furent récupérés auprès du Musée national de la céramique de Sèvres, du Musée de l'Ecole de Nancy, du Musée des Beaux-Arts de Nancy, du Musée du Pays de Sarrebourg et de déposants privés. Près de 600 œuvres et leurs cartels furent ainsi installés dans les vitrines.

Une fois la muséographie en place, la mission s'est poursuivie par le tri et le classement d'un ensemble de pièces produites par le Centre international d'art verrier (CIAV) dans le cadre du projet DECOR-UM. Le Musée du Verre est en effet engagé depuis quelques années dans une démarche d'intégration progressive et raisonnée de pièces contemporaines produites à Meisenthal.

En accord avec le directeur du CIAV et l'équipe scientifique du musée, la mission 2022-2023 a débuté par le projet DECOR-UM, un programme de recherche sur la relecture contemporaine des techniques traditionnelles de décor du verre mené entre 2006 et 2008. Ce projet a donné lieu à la création de près de 800 prototypes dont les plus représentatifs ont été présentés dans une exposition et une publication.

Une première phase de la mission d'inventaire a consisté à rassembler le fonds jusque-là conservé dans les réserves du CIAV, à procéder au déballage, au tri et au classement des prototypes.

Une première sélection a été opérée par l'équipe scientifique du musée en collaboration avec le directeur du CIAV. Les critères de sélections ont tenu compte de l'innovation des décors appliqués au verre, la réappropriation et la sublimation des décors traditionnels, le travail sur la notion de série, l'exploitation des défauts du verre en les valorisant ou les prenant comme point de départ du projet décoratif, la plus-value apportée à l'objet du fait de l'intervention technique sur le décor.

95 prototypes produits dans le cadre des workshops ont ainsi été retenus, 104 pièces de la CEP et une cinquantaine de pièces produites par les créateurs invités.

Cette sélection demande encore à être affinée.

Les pièces qui n'auront pas été sélectionnées seront par la suite restituées aux créateurs et écoles, détruites ou conservées au CIAV.

Musée du Pays de Hanau à Bouxwiller

Dans le cadre du chantier des collections 2022-2025, l'année a débuté par trois mois de préparation de la mission textile. L'ensemble des textiles non-inscrits à l'inventaire (environ 3 000 items), répartis dans environ 180 contenants ont été pointés, classés par sous-typologies, rangés et relocalisés dans de nouveaux tableurs de travail.

La mission textile se déroule à raison de 25 jours par an, avec l'expertise d'Anne Wolff et Jean-Luc Neth. Au cours des six sessions de 2022, 10 typologies, liées au costume féminin ont été traitées, soit environ 800 pièces. Celles sélectionnées pour être proposées à l'acquisition ont été analysées (provenance, datation, description, etc.), mesurées, photographiées et conditionnées afin de faciliter le futur travail d'inventaire à la suite de la validation par la commission d'acquisition (CSRA).

Les fonds d'arts graphiques non inventoriés ont été étudiés par l'attachée de conservation appuyée d'une stagiaire et des personnes-ressources extérieures sollicitées. Il correspond à 572 œuvres (et lots) identifiés. La stagiaire a également commencé les tableurs des typologies archives, photographies et cartes postales qui seront traités lors de prochaines campagnes d'étude.

Enfin, la totalité des collections inventoriées présentes dans les réserves a été récolée. Au cours de ce chantier, les objets inscrits à l'inventaire ont été rangés séparément de ceux qui ne le sont pas, permettant une meilleure distinction des fonds. Les réserves ont été rangées et nettoyées. Les pièces inscrites ont été photographiées et reconditionnées lorsque nécessaire. Au total, 3 830 notices ont été récolées. Pour rappel, 815 notices avaient été récolées depuis le début du second récolement décennal en 2016. Ces pièces ont également fait l'objet d'un constat d'état.

Les œuvres exposées au sein du musée (correspondant à 530 notices) ont été pointées et les localisations vérifiées. Elles seront récolées à la suite des travaux prévus en 2023.

D'autres actions ont été menées au cours de la mission : l'uniformisation de la saisie des localisations, des domaines et des domaines internes par grandes typologies de l'ensemble des notices. La constitution d'un lot de notices d'inventaire à verser sur la base Joconde. Le suivi climatique et la veille sur les collections ont été réalisés chaque mois.

Val-de-Moder (Pfaffenhoffen) - Musée de l'image populaire

Première phase du chantier des collections pluriannuel (2022 – 2025), les deux chargés de mission ont travaillé du 1er octobre 2022 au 31 décembre 2022 :

- Démarrage du récolement décennal ;
- Déploiement en réserves des œuvres des rotations bisannuelles ;
- Reconditionnement si nécessaire ;
- Tri en réserves, entre les œuvres inventoriées et non inventoriées pour préparer le travail d'inventaire.

Environ 1 350 notices ont été récolées fin d'année 2022, correspondant à plus de 4 000 œuvres au réel. Plus de 500 œuvres et lots d'objets non inventoriés ont été identifiés et physiquement distingués en réserve.

Missions complémentaires

- Mise à jour des rotations A et B (mise à jour du document de travail utilisé par l'équipe du musée, mise à jour des groupes sur Actimuseo, recherche et pointage des objets) ;
- Analyse des données de température et humidité relative, reprogrammations des capteurs Kimo et Tinytag pour les trois mois de mission ;
- Rédaction de 3 publications Facebook, d'un article pour le bulletin municipal et d'une interview pour les DNA (article paru le 12 novembre 2022) ;
- Tri et recherches des œuvres non inventoriées à partir du tableur édité en 2014 (à inventorier dans un second temps, collection étude, non inventoriés.). Le nombre d'œuvres ou lots identifiés s'élève à 339 occurrences qui ont été localisés en Réserve C.
- Tri, identification et relocalisation (mais aucun récolement) des RE.MIPP (objets enregistrés sur Actimuseo comme collection d'étude) : étape préparatoire pour la discussion sur le statut à donner à ces œuvres ;
- Identification et relocalisation des dépôts.

Woerth – Musée de la Bataille du 06 août 1870

La mission « Chantier des collections et réaménagement des réserves » a débuté au Musée de la Bataille du 06 août 1870 à Woerth en 2022 pour 3 mois (juillet, août et septembre) avec 2 agents à temps plein. Elle se poursuit en 2023.

Aménagement des réserves

À la suite de l'acquisition de deux étagères, un redéploiement des collections par fonds et typologie a été opéré en réserve. De nouveaux plans de localisation pour les réserves ont été créés, les œuvres ont été reconditionnées et relocalisées sur la base de données.

Récolement

Le récolement a débuté par les objets exposés puis par les objets en réserves dit « collection château ». Ces objets sont localisés en réserve et à l'étage de la mairie. Puis les objets collection 1870 ont été récolés par typologie : armes à feu, fusils, pistolets, baïonnettes, sabres, épées et fourreaux, armes blanches, fusils, pistolets, maquettes OVP, obus.

Les objets ont été dépoussiérés, reconditionnés (mis en boîte pour les plus petits, emballage dans du papier de soie) marqués de leur numéro d'inventaire directement ou indirectement si besoin et un constat d'état réalisé.

268 items ont été récolés en vitrine. Les mannequins avec leurs costumes et accessoires ne le sont pas encore ; ils feront partie de la thématique à récoler lors de la prochaine mission.

Au 30 septembre 2022, 1 383 notices ont été récolées lors de cette session de travail. Les dépôts (D.BATW) ont commencé à être récolés suivant les thématiques d'objets rencontrées.

Ainsi, le récolement des objets par statut est de : 1 325 en collection patrimonialisée (soit 59 % de notices récolées), 11 en collection d'étude, 34 en dépôt (au musée) et 13 à vocation pédagogique.

Le musée est dépositaire de dépôt d'objets d'institutions et de propriétaires privés. Il est également le déposant de deux objets au Musée du Fer de Reichshoffen. Il s'agit d'obus récolés et localisés dans le parcours permanent du Musée du Fer.

Valorisation du travail

Les collections du Musée de la Bataille du 6 août 1870 sont depuis octobre 2011 accessibles sur la plateforme POP Joconde du Ministère de la Culture. Une nouvelle sélection de 121 objets représentatifs de la collection dite « château » a été réalisée par les chargés de mission et l'attaché de conservation. Après un premier transfert test et un rapport correctif, les notices Actimuseo sélectionnées ont été corrigées selon les normes prescrites (respect des thésaurus, harmonisation des termes).

17 articles « objets du mois » ont été rédigés lors de cette session de travail

Ils seront publiés au format web (facebook-webmuseo).

Musée français du pétrole – Pechelbronn (inventaire et récolement – chantier des collections)

Le chantier des collections s'est poursuivi en 2022 (6 mois, janvier à juin 2022 à 1 personne) via une convention signée entre la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn et le SYCOPARC.

Inventaire

Audrey Vonarb, agent du SYCOPARC a ainsi assuré en concertation avec l'attaché de conservation référent et la régie :

- L'inventaire des affiches Antar ;
- L'inventaire des goodies de marques pétrolières ;
- L'inventaire des albums photographiques et lot de photographies ;
- L'inventaire des derniers objets en salle 34, 36 et 38.

Récolement

Un récolement a été réalisé dans les espaces extérieurs pour les pompes à balancier en présentation sur les communes en périphérie (face au cimetière à Merwiller, Oberkutzenhausen, Soultz-sous-Forêts, Lampertsloch) ainsi que la tarière. Quelques objets non localisés lors des précédentes sessions de travail ont été retrouvés et donc récolés. Les objets déjà inventoriés (campagnes de 1997-1998) ont été relocalisés, récolés, reconditionnés (pour ceux en réserves). Quand il manquait une photo ou le marquage, cela a été fait. Ainsi 457 items (ancien inventaire et nouveau) ont été récolés.

Au total :

- 202 objets ont été inventoriés en collection (PECH) ;
- 125 objets ont fait l'objet d'une notice en collection d'étude (RE.PECH) ;
- 6 objets ont fait l'objet d'une notice en collection pédagogique (OVP.PECH) ;
- 1 272 photographies réalisées (portant également sur des objets déjà inventoriés mais dont la photo manquait) ;
- 457 items récolés (ancien inventaire et nouveau).

Principales missions complémentaires

La chargée de mission a assuré le suivi et le co-encadrement avec l'attaché de conservation de Camille Scheidecker, étudiante du master MECADOC de Mulhouse du 1^{er} février au 30 juin et qui a traité le fonds de photographies anciennes des collections du musée.

Lors du chantier école mené sur une vingtaine de maquettes données par l'IFP, une aide a été apportée pour la manutention, le dépoussiérage, l'inventaire et la photographie des maquettes. La chargée de mission inventaire a saisi les fiches d'inventaire remplies par les étudiantes sur Actimuseo et importé les photos.

54 notices réalisées par les étudiants MECADOC lors des TP de 2020 (20) et 2021 (34) ont été vérifiées et corrigées voire complétées d'une photo de meilleure qualité.

La chargée de mission a apporté son aide pour la préparation du prêt de 33 objets de type goodies, sélectionnés par le Musée des Arts et Métiers de Paris pour son exposition « Permis de Conduire ».

2. La mission "régie des collections"

Administration de la base de données

En 2022, le poste de régie a assuré :

- La veille informatique (contrats d'hébergement et de maintenance, suivi logistique et relevés d'incidents sur Actimuseo) ;
- Les conseils et formations pour les nouveaux utilisateurs ;
- La création de compte et session sur demande des membres du réseau des musées.

Administration du site web

En 2022, le poste de régie a suivi l'actualisation du site internet des musées du réseau développé à partir de l'application WebMuseo, www.musees-parc-vosges-nord.webmuseo.com.

La régie a fait deviser l'évolution du site Webmuseo consistant en la suppression des espaces individuels dédiés à chaque musée au profit du portail des musées recentré sur la mise en ligne des collections et la communication autour des actions collectives du réseau. La mise en œuvre de ces changements est prévue en 2023.

Organisation d'une formation en conservation préventive

La Régie organise régulièrement des formations en conservation préventive. En 2022, le sujet retenu a été celui de la scénographie d'exposition. Animée par la scénographe Hélène Bootz, la formation s'est déroulée les 29 et 30 septembre 2022 aux archives municipales de Wissembourg.

17 participants, personnel de la Conservation et des musées partenaires, ont suivi cette formation. 6 des 10 musées du réseau étaient représentés.

Partenariat avec l'Université Haute Alsace de Mulhouse – formation MECADOC (master 2)

Depuis 2007, ce partenariat a permis de créer plus de 2 000 notices d'inventaire sur l'ensemble des musées du réseau. Chaque étudiant doit renseigner 12 notices d'inventaire sur un logiciel de gestion de base de données, en respectant le protocole de saisie propre aux Musées de France et à la Conservation des musées. Les étudiants réalisent la couverture photographique, le marquage temporaire, le constat d'état des œuvres. Cette journée est complétée par une journée de formation à l'utilisation du logiciel Actimuseo assurée par A&A Partners.

En 2022, 13 étudiants en 2^{ème} année du Master MECADOC ont été accueillis à Woerth, au Musée de la Bataille du 6 août 1870. Ils ont inventorié près de 156 objets issus des collections de la Maison de l'Archéologie de Niederbronn-les-Bains, du Musée français du Pétrole de Merwiller-Pechelbronn, du Musée du Pays de Hanau de Bouxwiller et du Musée de la Bataille du 6 août 1870 de Woerth.

La régie s'assure de la qualité des notices d'inventaire saisies par les étudiants (respect du protocole de saisie et qualité des photographies), les corrige si nécessaire et procède à leur importation sur la base de données de la Conservation des musées. La régie procède au marquage définitif des objets traités par les étudiants.

Ce même jour, la ville de Woerth a également accueilli les 14 étudiants en 1^{ère} année de la formation MECADOC. Au cours de cette journée, chaque étudiant a eu pour tâche l'étude complète d'un objet des collections du musée de Woerth. Ils rendront par la suite 14 dossiers d'œuvres permettant ainsi de compléter la documentation des collections du musée.

Accompagnement des musées : conservation préventive

En 2022, la régie est intervenue pour :

- Accompagner les équipes locales et le conservateur pour le nettoyage des vitrines du parcours permanent du Musée de la Bataille du 6 août 1870 à Woerth, du Musée du Verre de Meisenthal avant son ouverture le 1^{er} mai 2022 puis à sa réouverture avant la saison de Noël, pour le dépoussiérage des coiffes conservées dans les réserves du Musée historique, militaire et Erckmann-Chatrian de Phalsbourg ;
- Suivre les achats du matériel de conservation préventive nécessaire pour la formation conservation préventive et commun à la Conservation ;
- Mettre en œuvre avec les équipes des musées de Bouxwiller et Phalsbourg un traitement d'anoxie statique ;
- Suivre en partie le chantier école mis en place par la conservatrice avec des étudiants en restauration au Musée français du Pétrole de Pechelbronn. Ce chantier a permis le dépoussiérage, le nettoyage, la consolidation et le reconditionnement d'un ensemble de maquettes de grande taille ;
- Mettre en œuvre le décadrage d'un ensemble d'œuvres 2D aux musées de Bouxwiller et de Pfaffenhoffen ;
- Le démontage de l'exposition FRAC au Musée de l'image populaire de Pfaffenhoffen ;
- Accompagner les équipes locales et le conservateur dans la préparation du chantier des collections démarré en juillet au Musée de la Bataille du 6 août 1870 de Woerth ;
- Accompagner les équipes locales et le conservateur du Musée Westercamp de Wissembourg dans la définition d'une méthodologie de travail pour le tri du fonds de Mme Bendel qui débutera en janvier 2023.

Accompagnement des musées : conseils, suivi ou gestion des mouvements des œuvres dans le cadre de demandes de prêts ou dépôts

En 2022, le(s) conservateur(trices) des musées de la Conservation ont été accompagnés par le poste de régie dans :

- Le suivi du prêt et du convoiement des œuvres empruntées au Musée national de céramique - Sèvres, au Musée de l'Ecole de Nancy, au Musée des Beaux-Arts de Nancy, à des propriétaires privés, au Musée du Pays de Sarrebourg ;
- L'enlèvement des œuvres prêtées à la Maison du Kochersberg de Truchtersheim, les œuvres prêtées à l'ALORAF dans le cadre de l'exposition Nancy 2022 « Le verre en lumière » à la Chambre de commerce et d'industrie de Nancy ;
- Organisation d'une journée d'étude pour les membres du réseau et de la Conservation : visite du CCE de Sélestat avec Gaëlle Harouard, régisseuse des collections et rencontre avec les différents services. Visite de la Bibliothèque humaniste de Sélestat avec Laurent Naas, responsable scientifique. 17 personnes ont participé à cette journée.

Accueil d'un service civique pour une mission de 10 mois au sein des musées de la Conservation

Appui pour l'exposition collective « D'ici et d'ailleurs, à la croisée des Vosges du Nord »

Suivi de l'itinérance de l'exposition : convention de prêt, installation, médiation, communication.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.2 - Protéger les éléments culturels remarquables



2022- Mettre en œuvre des projets d'expositions collectives

Contexte de l'action :

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord a mis en place un dispositif mutualisé de Conservation bénéficiant aux musées volontaires regroupés en réseau et répartis sur le territoire. Ces musées, souvent de petite taille, proposent un projet d'exposition itinérante collective qui permet de les faire connaître sur le territoire des Vosges du Nord, mais aussi au-delà dans les villes importantes de la nouvelle Région Grand Est (Strasbourg, Metz, Nancy, Reims). L'exposition « D'ici et d'ailleurs, à la croisée des Vosges du Nord » pose la question des mobilités humaines, des innovations techniques et de leur transmission, mais aussi de l'imaginaire qui met en œuvre la vision d'un territoire et sa perception de l'ailleurs.

Il s'agit d'une exposition destinée au grand public, local (en priorité) et touristique. Le public visé en priorité est le public familial. Grâce à une médiation adaptée, innovante et collaborative ainsi qu'à l'utilisation de médias et de techniques numériques interactifs, cette exposition permet de renforcer les liens entre les habitants et leur patrimoine au travers d'une thématique spécifique.

Itinérante à la fois sur le territoire du Parc naturel et dans les villes alentour, elle est traduite en 3 langues. Cette exposition sert à créer des liens entre tissu rural et tissu urbain et contribuer à l'ouverture du territoire vers le monde. Les lieux de présentation sont des sites culturels hors conservation mutualisée (châteaux, médiathèques, centres culturels, hôtels de Région, des Départements...) possédant les infrastructures nécessaires à la bonne présentation de l'exposition, mais également ouverts à tous dans l'espace public. Le format de l'exposition est modulable selon les lieux d'accueil. Grâce aux techniques multimédia, les collections sont présentées physiquement et sur un support multimédia interactif permettant de les explorer à travers une extraction de la base de données inventaires.

Objectif :

À l'échelle du réseau et du territoire

- Conquérir des nouveaux publics, notamment ceux qui ne visitent pas ou peu les musées ;
- Donner une visibilité au réseau des musées regroupés au sein de la Conservation. Cette exposition collective participe à la volonté des élus, des musées et des acteurs culturels du Parc de construire un projet culturel commun du territoire. « D'ici et d'ailleurs, à la croisée des Vosges du Nord » donne une nouvelle vision de ce territoire et contribue à sa connaissance et son rayonnement au-delà des limites du Parc.

De plus, cette exposition permet :

- D'améliorer l'image et la cohésion du réseau des musées de la Conservation ;
- De faire évoluer le réseau dans ses pratiques par la mise en place de projets collectifs de grande ampleur.

Bilan de l'action :

Itinérance

L'itinérance de l'exposition a repris en 2022. Après une première présentation au Conseil Régional à Strasbourg du 15 juin au 2 septembre, elle a été inaugurée le 24 septembre 2022 au Musée historique de la Sarre à Sarrebruck. Cette inauguration a été placée sous le haut patronage du Haut Conseil culturel franco-allemand.

A cette occasion, la salle d'exposition a été aménagée avec un ensemble de photographies « grand format » (3 m x 2 m et 0,70 m x 1 m) mettant à l'honneur le territoire des Vosges du Nord et les 10 musées de la Conservation. Une galerie de portraits fait écho aux hommes et aux femmes présentés dans l'exposition qui ont contribué au développement et au rayonnement du territoire des Vosges du Nord. Ces ajouts ont été financés par le Musée historique de la Sarre.

Visible jusqu'au 26 février 2023, l'exposition était accompagnée d'un cycle de conférences mobilisant les membres du réseau des musées en partenariat avec la Förderverein Glaskultur, Literaturarchiv Saar-Lor-Lux-Elsass, Rosa-Luxemburg-Stiftung/Peter Imandt Gesellschaft.

Communication

La ligne graphique de l'exposition a été déclinée pour personnaliser les documents de promotion en fonction de ces deux temps de présentation :

- Strasbourg : affiches, flyers, communication à travers les réseaux sociaux, site internet ;
- Sarrebruck : affiches, flyers, communication à travers les réseaux sociaux, site internet. Magazines culturels : Poly – Spectacle – magazines allemands.

Animations – Conférences

- Strasbourg : les ateliers proposés au mois de juin et août par le Musée de l'image populaire de Pfaffenhoffen et le Musée du Verre de Meisenthal ont été annulés faute de participants.
- Sarrebruck : cycle de conférences :
 - Histoire et techniques de la Verrerie de Meisenthal par Yvon Fleck ;
 - Vie et œuvre de Marie Hart par Laure Lickel ;

- Projection d'un film sur la ville de Phalsbourg et les écrivains Erckmann-Chatrian, intervention d'Alphonse Walter.

Fréquentation

Au 16 novembre 2022, après 7 semaines d'ouverture, le Musée de la Sarre comptabilisait 5 200 entrées (parcours permanent + exposition temporaire).

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.2 : Exercer notre responsabilité vis-à-vis des générations futures en garantissant des sanctuaires
 - M 1.2.2 - Protéger les éléments culturels remarquables





2022 - Développer l'expression et la participation de tous les habitants en lien avec le patrimoine

Contexte de l'action :

Si la programmation culturelle dans les lieux de patrimoine est un enjeu fort pour dynamiser la fréquentation d'un équipement, elle n'est pourtant pas suffisante. En effet, le musée, plus particulièrement lorsqu'il est situé en milieu rural, souffre d'un manque de visibilité et d'un déficit d'image auprès du public local. Le musée, en tant que lieu culturel de proximité, doit être identifié comme lieu de rencontres, de débats et de re-création du lien social.

Le territoire des Vosges du Nord compte une quarantaine d'équipements de découverte du patrimoine avec structure d'accueil (EDSA). Chacun d'eux est géré localement de manière autonome avec des moyens très hétérogènes d'un site à l'autre reposant sur des équipes bénévoles et salariées.

Le SYCOPARC a mis en œuvre une quinzaine d'éditions d'Amuse-musées à l'attention des familles et à partir de 2005 des actions en faveur de l'accessibilité pour tous notamment à travers la programmation Eveil des Sens. 2020, 2021 ont été des années de transition, permettant une réflexion collective pour redéfinir ensemble les contours d'une programmation en réseau adaptée aux contextes, attentes et moyens des sites et du SYCOPARC.

Cette programmation a été mise en œuvre par L. Hergott qui a intégré le pôle Culture/médiation mi-février après le départ de I. Juravle.

Objectif :

2022 sera entre transition et début d'une évolution. La démarche vise :

- Le développement d'une offre de médiation pour "raconter le Parc" ;
- La création d'une programmation fédératrice autour d'un projet commun ;
- L'intégration dans la programmation d'une offre à l'attention des publics empêchés au sens large ;
- La formation des médiateurs pour une appropriation et une plus value en termes de compétence progressive, visant la création de propositions « contées » spécifiques et en adéquation avec les lieux et en autonomie ;
- L'accroissement de la visibilité des sites participants, via une communication commune diffusée largement.

Bilan de l'action :

1. Les Petites histoires des Vosges du Nord – Animer les musées par le conte

L'année 2022 a été marquée par la mise en place d'un nouvel événement fil rouge porté par le Parc : Les Petites histoires des Vosges du Nord. Ce nouvel événement, qui fait suite aux réunions d'intelligence collective menées en 2021 vient remplacer les Amuse-musées, qui visaient le public familial. Cette première édition a pour fil rouge : la saison des Merveilles ; artiste associée 2022 : Annukka Nyssönen.

La première saison se résume en quelques points :

- Lancement de saison le 16 mai, au château de La Petite Pierre ;
- 10 rendez-vous contés sur réservation, de juillet à octobre tous les 15 jours, sites-musées sélectionnés sur candidature ;
- Une cible famille traitée sur trois tranches d'âges : dès 4 ans, dès 6 ans, dès 7 ans ;
- Des principes de collaboration discutés en séance plénière le 21 avril 2023 ;
- Un événement relais lors des Journées européennes du patrimoine, au château de La Petite Pierre, sur 2 jours, jouant le jeu d'un renvoi de clientèles entre plusieurs projets soutenus par le Parc : le château lui-même et sa rénovation, le festival de jazz, les Petites Histoires des Vosges du Nord (350 visiteurs).

Cette première édition s'est construite en discutant avec les différents partenaires remis en mouvement d'un projet fédérateur. Il en ressort quelques points saillants :

- Il faut saluer la grande adaptabilité des propositions et des artistes aux contraintes des lieux ;
- La grande satisfaction des sites qui ont reçu un spectacle et leur envie de faire à nouveau parti du programme ;
- Une vraie diversité dans les propositions entre spectacles, balades et visites contées ;
- Faire appel à une artiste ou une compagnie associée permet de créer une programmation cohérente et lisible ;
- L'événement dans un contexte de timide reprise de l'activité culturelle reste à installer ;
- Les Petites histoires et le conte en général peuvent devenir une grille de lecture pour l'action culturelle du Parc dans les années à venir.

2. Les Petites histoires et le public scolaire : un gallon d'essai à Woerth

Pour le musée de Woerth et les élèves de 5^{ème} du collège de Woerth, deux jours de rencontre avec l'artiste conteuse lyonnaise Myriam Pellicane ont été organisés : l'occasion de créer un programme spécial sur la thématique nature-culture en associant des ateliers nature animés par Romain Cantat de la Maison de l'Eau et de la Rivière (MER). Ce projet a concerné 4 classes de 5^{ème} du collège de Woerth. Il a permis de tester une offre nature-culture sur un site de la Conservation, préfigurer de ce qui pourrait être une offre pérenne de médiation dans les sites de la Conservation, optimiser au maximum la venue des artistes.

3. Former les conteuses de demain

Dans le cadre des missions dévolues à Annukka Nyyssönen figurait une formation au conte des médiatrices culturelles des sites. Initialement prévue sur 2 jours, cette formation a été étendue à 2x2 jours pour permettre aux participants non pas seulement d'appréhender les techniques du conte mais aussi d'apprendre une histoire et ainsi de démarrer ou de compléter un répertoire. La formation a concerné 8 médiatrices culturelles des différents sites dont 3 pouvant intervenir sur des musées de la Conservation : Musée du Pays de Hanau, Musée Westercamp, La Castine-Musée historique et industriel Musée du Fer de Reichshoffen.

En retour, les personnes formées se sont engagées à proposer des animations contées pour la saison 2023.

Les objectifs de cette formation sont multiples :

- Faire du conte un outil de médiation pour différents publics (scolaires, individuels, etc.) ;
- Utiliser les acquis pour améliorer la prise de parole en public des médiatrices culturelles ;
- Enrichir la programmation des petites histoires 2023 d'événements portés par les sites eux-mêmes.

Rattachement à la charte :

- Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.1 - Utiliser la médiation culturelle pour renforcer les liens





2022 – Animer le réseau des Etoiles Terrestres

Contexte de l'action :

Il y a cinq siècles, quelques verriers nomades construisaient des verreries itinérantes dans une vallée sauvage des Vosges du Nord. Ces pionniers allaient écrire les premières pages d'une aventure industrielle et artistique hors du commun dont le savoir-faire unique perdure encore aujourd'hui... Cueilleurs, souffleurs, tailleurs, ces maîtres verriers sculptent la lumière selon des techniques et des gestes immuables. Tous situés dans un rayon d'une dizaine de kilomètres, le Site Verrier de Meisenthal, le Musée Laliq et La Grande Place musée du Cristal Saint-Louis forment la constellation des Étoiles Terrestres.

L'ouverture du site verrier de Meisenthal sous sa nouvelle configuration a impacté le réseau des Etoiles Terrestres de par l'augmentation de la notoriété du nouveau site et de sa position de locomotive touristique.

Objectif :

- Affirmer la culture comme un élément de développement fort à la fois dans le projet de territoire porté par le SYCOPARC et par extension au cœur de la vie du territoire ;
- Mettre en place des espaces, des expériences et des actions nouvelles répondant aux besoins actuels et futurs du territoire ;
- Permettre, à travers la consolidation de la coopération des acteurs culturels, à l'ensemble des habitants et des visiteurs des Vosges du Nord de s'approprier davantage ces patrimoines, tant dans leur richesse, leur diversité que dans leur spécificité.

Bilan de l'action :

Les 4 enjeux du réseau des Etoiles Terrestres sont les suivants :

ENJEU 1 - la qualité architecturale comme point commun

En 2022, un stage de 6 mois a permis la réalisation d'un livret « L'architecture des Etoiles Terrestres ». Ce livret propose d'observer les 3 sites des Vosges du Nord par le prisme de l'architecture afin de mieux comprendre la relation des hommes à leur environnement et de s'apercevoir des qualités architecturales de ces sites exceptionnels dont l'histoire s'écrit depuis plus de trois siècles.

ENJEU 2 - une offre touristique et culturelle à mettre en marché

En 2022, un travail avec l'agence de voyage Arts et Vie a été lancé afin de concevoir un séjour culturel autour des sites verriers des Vosges du Nord.

En parallèle, le réseau a proposé 4 temps forts dans l'année à savoir :

- Journées européennes des métiers d'art avec une communication commune sur l'événement relayé par différents partenaires tels que le Massif des Vosges ;
- Vive les Vacances ;
- Journées européennes du patrimoine ;
- Noël des Etoiles Terrestres.

ENJEU 3 - communiquer ensemble

En 2022, les dépliants de communication sur les événements culturels communs ont été réalisés. Des bons de réduction favorisant le renvoi des publics ont également été réalisés.

ENJEU 4 - renforcer les partenariats

En 2022, un Educ'tour à destination des partenaires du réseau tels que le Massif des Vosges, Alsace Destination Tourisme, MOSL a été réalisé. Un jour de séminaire entre les différents médiateurs a également eu lieu afin de favoriser l'interconnaissance des sites et le meilleur renvoi des publics.

Rattachement à la charte :

- Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.1 - Utiliser la médiation culturelle pour renforcer les liens



2022 - Impulser et favoriser le développement culturel du territoire

Contexte de l'action :

En 2015, la volonté partagée autour de l'accessibilité aux publics « empêchés » s'est traduite par la mise en place d'une programmation commune : « Eveil des Sens - Une découverte du patrimoine pour tous et adaptée à chacun ». Dans cette optique, avec l'appui du Parc, de nombreux sites culturels présents sur le territoire élargi du Parc naturel régional des Vosges du Nord ont organisé des activités adaptées aux publics handicapés ou permettant de sensibiliser le grand public à ces questions, tandis que d'autres partenaires ont rejoint le projet (cinéma, APAEIE, centre culturel...). Cette opération permet de fédérer les acteurs et de contribuer à la sensibilisation et à l'acquisition de compétences dans ce domaine des équipements participants.

La pandémie de Covid-19 a bouleversé, plus que pour tout autre public, l'accès des publics empêchés à la culture, notamment en raison des restrictions de sorties impactant les structures médico-sociales.

Objectif :

Afin de préparer une reprise d'activité pour 2023, les actions de 2022 ont porté sur trois axes :

- La poursuite et l'évolution du partenariat avec l'association Tôt ou t'Art ;
- Une meilleure connaissance du réseau médico-social local ;
- La remise en question de l'opération Eveil des sens en partenariat avec les sites partenaires.

De manière générale, il s'agissait donc de :

- Favoriser l'accessibilité à la culture et au patrimoine des personnes en situation de handicap et en parcours d'insertion ;
- Développer les projets de partenariat entre musées et structures médico-sociales/sociales ;
- Encourager la formation des agents et bénévoles des sites partenaires du réseau ;
- Recentrer l'offre de sorties adaptées sur les groupes encadrés.

Bilan de l'action :

A partir de la mi-février, Loic Hergott a pris le relais sur cette mission suite au départ d'Irina Juravle.

1. Partenariat « Eveil des Sens » et « Tôt ou t'Art », un partenariat à renouveler

Poursuite de l'action vers les publics dits « fragiles » grâce au partenariat avec l'association « Tôt ou t'Art ». Cette association a pour objectif principal de fédérer un réseau d'institutions sociales dans l'optique de favoriser l'accès à la culture des personnes en parcours d'insertion et de leur famille (conjoint et enfants). Tôt ou t'Art est un vecteur de communication efficace vers un public difficile à toucher (via leurs outils comme les « agendas de sorties » ou les « référents culturels » dans les institutions sociales).

Le SYCOPARC siège au CA de l'association de Tôt ou t'Art ce qui permet de bénéficier d'une veille constante sur les innovations en termes d'accueil des publics empêchés et de disposer d'un réseau de partenaires volontaires pour mettre en place des actions de médiation.

Co-organisation avec l'association Tôt ou t'Art, le Forum des solidarités d'Alsace du Nord s'est tenu le 13 octobre 2022 au château des Rohan à Saverne, ville porte des Parcs sur le thème du lien entre « nature et culture » : une thématique porteuse pour les actions de médiations envisagées par le Parc. Une soixantaine de professionnels de la culture et des structures médico-sociales ont pu échanger dans l'optique de renouveler et créer de nouveaux partenariats.

En 2023, la réflexion en partenariat avec l'association TOT en vue d'un renouvellement des engagements en matière d'accompagnement de projets et des sites en matière d'accueil du public sera menée.

2. Mieux connaître le tissu médico-social local

La fin d'année 2022 a été dédiée à développer une meilleure connaissance du réseau médico-social, avec un triple postulat :

- L'accessibilité se fera au travers de projets créés de concert avec des groupes constitués ;
- Elle se fera au travers d'une meilleure connaissance des contraintes et des attentes de ces groupes ;
- Les actions de médiation se feront au travers de liens interpersonnels qu'il faut renouveler.

À la suite du forum de Saverne, des contacts ont donc été pris avec plusieurs structures médico-sociales dont l'IME d'Ingwiller (membre de l'association APH) et le groupe Théodore Monod. Le but est de constituer entre la fin de l'année 2022 et le début de l'année 2023 un socle de partenaires motivés à suivre des projets de médiation culturelle.

Parallèlement et afin de mieux connaître le tissu médico-social, le chargé de mission a également suivi les 15 et 16 novembre 2022 une formation dispensée par Tôt ou t'Art intitulée « Accueillir et concevoir des projets avec des personnes en situation de handicap dans sa structure culturelle ».

3. Quel sens pour *Eveil des sens* ?

La manifestation *Eveil des Sens* initiée en 2015 avec le Musée Lalique vise à mieux intégrer le public handicapé dans une programmation dédiée centrée. Concentrée à ses débuts sur le mois d'octobre, elle s'est étoffée d'un catalogue permettant de proposer toute l'année des offres dédiées au public handicapé.

Le catalogue imprimé fin 2021 a été diffusé sous format papier et numérique auprès des structures médico-sociales des Vosges du Nord. Il est valable jusqu'en 2024.

La dynamique événementielle a, quant à elle, été stoppée avec la pandémie de Covid 19 et les restrictions de déplacements impactant les structures médico-sociales. Du fait des incertitudes persistantes en 2022, le parti pris a été de sonder les membres du réseau pour connaître leurs envies et leurs capacités en matière d'accueil pour une reprise d'activité en 2023, lors d'une réunion de concertation le 8 décembre 2022. Un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des membres du réseau afin de connaître leur motivation et leurs envies.

L'année 2023 sera en partie consacrée à une meilleure connaissance des problématiques d'accueil des structures médico-sociales et de leurs besoins en termes de médiation afin de répondre au mieux à leurs attentes.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.1 - Utiliser la médiation culturelle pour renforcer les liens





2022 - Organiser le rayonnement territorial à travers le festival jazz

Contexte de l'action :

Créé à l'initiative conjointe de la Commune de La Petite-Pierre, de l'association Parva Petra et du Syndicat Mixte pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord, le festival « Au Grès du Jazz » a été porté par la Commune de La Petite-Pierre jusqu'en 2013. Dès 2014, le festival est porté par le Parc naturel régional des Vosges du Nord (PNRVN) qui en assume le portage administratif, financier, comptable ainsi que la coordination et le développement du projet artistique et culturel. L'association Au Grès du Jazz (AGDJ) assure l'organisation logistique (ainsi que la gestion des bénévoles), la commune de La Petite-Pierre et la Communauté de Communes de Hanau-La Petite-Pierre accompagnent également financièrement et techniquement le projet.

Depuis sa création, le festival a connu de nombreuses évolutions mais a toujours gardé son esprit convivial, ainsi qu'un fort ancrage local. Initialement articulé autour de 2 jours de jazz manouche, le festival a évolué, s'est ouvert et adapté. En prenant de l'ampleur, il a su mobiliser toujours plus d'acteurs publics et privés.

En 2022, la 19^{ème} édition du festival Au Grès du Jazz témoigne de l'adhésion et de l'attachement du public à cet événement phare du territoire des Vosges du Nord et de la capacité d'un territoire rural à se mobiliser pour créer, à partir d'un événement culturel, un réel outil de développement local et de tourisme durable.

Il s'inscrit pleinement dans les valeurs du projet de territoire porté par le Parc naturel régional des Vosges du Nord qui positionne la culture comme un enjeu majeur de médiation, de désenclavement, d'ouverture, de valorisation et de promotion du patrimoine, de développement touristique et économique des territoires ruraux.

Objectif :

- Mettre en œuvre un projet culturel innovant participant au rayonnement du territoire des Vosges du Nord ;
- Consolider la structuration du festival afin d'améliorer la gouvernance du projet ;
- Affirmer un projet artistique ambitieux et innovant en milieu rural à travers un haut niveau d'exigence dans le domaine de la musique jazz et une ouverture au métissage entre la musique jazz et les musiques du monde ;
- Être un projet culturel moteur pour le territoire, élargir l'accès à la culture pour les habitants ;
- Renforcer le projet par un ancrage territorial plus large ;
- Porter les valeurs de la durabilité, de l'égalité et de la diversité ;
- Consolider le modèle économique du festival au travers du développement des soutiens et des partenariats publics et privés ;
- Maintenir un ancrage local fort en apportant son expertise à la coordination des bénévoles et en développant les partenariats locaux.

Bilan de l'action :

Allégé d'un contexte sanitaire pesant, le Festival Au Grès du Jazz a séduit les publics. Plus de 15 000 festivalières et festivaliers ont foulé les pavés de grès et arpenté les chemins des Vosges du Nord pour écouter le jazz dans toutes ses diversités.

C'est autour d'une programmation riche, d'une météo favorable et d'une ambiance accueillante que se sont réunis publics, artistes et équipes.

Les organisateurs d'Au Grès du Jazz – le Parc naturel régional des Vosges du Nord, l'association Au Grès du Jazz, la commune de La Petite Pierre et la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre – ont déployé leurs énergies pour mettre à l'honneur cet événement phare du territoire des Vosges du Nord.

Le succès était au rendez-vous ! Les grands de la scène jazz, les jeunes musiciens émergents ont trouvé le public sur la place du château : l'écoute y était attentive, les pas de danse chaloupés et les sourires affichés.

Les artistes du Grand Est étaient à l'honneur des scènes du Off et de la nouvelle scène du Club.

Au-delà de la musique, Au grès du jazz c'est aussi une immersion dans la nature, dans cette nature préservée qui entoure La Petite Pierre. 5 balades ont permis aux festivaliers de découvrir la forêt et le patrimoine des Vosges du Nord.

C'est en étoffant son offre, en diversifiant ses partenariats et en restant à l'écoute des envies qu'Au Grès du Jazz relève depuis près de 20 ans le défi de la transmission de l'amour de la musique et de la nature.

La fréquentation

Au total, 15 700 festivaliers ont participé à l'édition 2022 d'Au Grès du Jazz répartis de la manière suivante :

- 7 850 festivaliers IN, avec un taux de remplissage de 73 %. Si certaines propositions séduisent un grand public d'autres trouvent un public plus averti et moins nombreux ;
- 4 300 spectateurs ont assisté aux concerts du Off ;
- 950 personnes ont profité des 4 concerts du Club en after ;
- 2 600 festivaliers se sont rendus aux concerts Hors les murs ;
- 150 festivaliers ont parcouru les chemins et sentiers des 5 balades (une annulation pour interdiction préfectorale).

Pour cette 19^{ème} édition, 19 stagiaires ont participé au stage Au Grès du Jazz.

En chiffres :

56 CONCERTS ET ANIMATIONS - 15 concerts IN - 19 concerts OFF - 6 balades musicales dans le OFF - 4 after Club - 11 concerts Hors les murs – 1 conférence - 1 stage de jazz.

LE PUBLIC

7 845 festivaliers IN - 6 900 festivaliers OFF et Hors les murs – 950 festivaliers after Club - 19 participants au stage de jazz.

LES ARTISTES

184 artistes – 33 femmes dont 9 leads et 9 leads mixtes.

LES LIEUX

- 7 scènes à La Petite Pierre : scène IN (place du Château), Jardin des Païens, Jardin des Poètes, Relais des Arts, Maison de retraite, Cour de l'école, Aire scénique.

- 9 lieux pour les concerts Hors les murs : Festival de théâtre de Phalsbourg, Château de Lichtenberg, Halle couverte de Ingwiller, Musée Lalique, Eglise de Graufthal, Temple Zen de Weiterswiller, Centre Theodore Monod de Erckartswiller, Eglise de Domfessel, Domino's bar Lemberg

- 6 balades au sein de La Petite Pierre et autour vers Graufthal, Erckarstwiller et sur le sentier du Loosthal.

LA COMMUNICATION

1 500 affiches grand format A0 - 1 500 affiches petit format allongé - 3 000 livret-programme – 30 000 flyers - 8 insertions pub dans la presse - 1 flyer numérique pour le stage de jazz - 1 site web mis à jour (refonte) - 4 547 abonnés Facebook - 1 996 abonnés Instagram + de 60 retombées presse et média.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.1 - Utiliser la médiation culturelle pour renforcer les liens



Médiation



L'information et la sensibilisation aux patrimoines naturels, culturels et historiques sont des priorités du projet Parc. Ces objectifs et les stratégies liées sont aujourd'hui renforcés dans le cadre de la mise en place de la nouvelle Charte. Elles sont menées afin de développer les facultés d'observation et de compréhension, de rendre conscient de la complexité des enjeux, de donner à chacun, habitant, scolaire, touriste, décideur... des éléments d'analyse et d'information permettant d'avoir une attitude de responsabilité individuelle et collective au sein d'un territoire exceptionnel.

Contexte de l'action :

Proposer des actions d'éducation à la nature et à l'environnement permettant de mieux connaître l'environnement qui nous entoure, mais également de nous questionner sur notre place, nos liens, nos besoins et nos responsabilités vis à vis de celui-ci.

Permettre aux enfants de développer leur autonomie et leur épanouissement grâce au contact avec la nature.

Axer nos animations sur la connaissance et le rôle des milieux humides, les écosystèmes et la biodiversité sur le territoire du Parc naturel régional des Vosges du Nord, sur le lien entre le territoire et les hommes qui l'habitent, sur notre responsabilité citoyenne et l'impact de nos actions sur les milieux et l'environnement.

Valoriser le site du Donnenbach, lieu emblématique du territoire, notamment en permettant aux associations de créer leurs événements sur notre site.

Objectif :

- Mettre en place des actions et projets d'éducation à la nature et à l'environnement sur le site de la MER et sur le territoire du Parc.
- Développer le site de la MER notamment en valorisant l'auberge comme lieu ressource pour le territoire ;
- Diversifier les actions de la MER pour pérenniser les sources de financement.

Bilan de l'action :

La Maison de l'Eau et de la Rivière a connu une très bonne année de reprise post Covid, avec une activité supérieure à l'année 2019. Nous avons accueilli de nombreux séjours scolaires et hors scolaires et animé 450 séances sur tout le territoire du Parc soit presque 10 000 personnes sensibilisées.

Nous avons accueilli 24 séjours :

- 12 séjours scolaires : lycée Tessier de Bitche, écoles de Teting-sur-Nied, Ettendorf, Hilbesheim, Steinbourg, Reims, Brienne-le-Château, collèges Providence de Vendenheim et 3 séjours du collège d'Ingwiller, BTSA d'Obernai ;
- 8 séjours de professionnels et associations : faculté de Montpellier, agence Charente-Eaux, Ecole des Mines de Paris, Club Vosgien, association "A.C.P.", association « Redessine-moi un jardin », association « Licere club », association « Francas » de Sarreguemines ;
- 4 séjours loisirs : secteur enfance Centre social et culturel de Vitry-le-François, secteur ado Centre social et culturel de Vitry-le-François, Réseau Animation Jeune de Monswiller, camp ado de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre.

L'équipe de la MER a animé de nombreux projets emblématiques comme Interparcs, Natura 2000, TVB, des clubs-nature... Nous avons consolidé nos partenariats sur l'ensemble du territoire (AGF, CCHLPP, RAJ, Francas de Sarreguemines, CSC Vitry-le-François, Sonnenhof, Harthouse...) mais aussi développé de nouvelles collaborations : Lion's club de Strasbourg, réseau animation intercommunale, épicerie sociale de Gundershoffen, EHPAD du Kirchberg et de Drulingen, Maison de l'Enfance d'Ingwiller.

Présentation des projets phares de l'année 2022

Projet « Les Vosges du Nord après la tornade... vers une biodiversité augmentée »

Nous avons été sollicités par le pôle Nature pour gérer la partie médiation et sensibilisation de ce projet TVB au mois d'octobre 2020.

Nous avons préparé et animé un projet pédagogique « la biodiversité dans ma commune » dans les écoles primaires du territoire concerné. Cette année, 11 écoles ont bénéficié d'un projet pédagogique. Il est composé de 3 séances d'atelier et d'une activité de type chantier (plantation, creusement mare ou autre action en faveur de la biodiversité).

Les animateurs ont fait découvrir les concepts de biodiversité et de corridor écologique par le biais de démarches ludiques et de sorties sur le terrain :

- Faire prendre conscience de la diversité du vivant dans leur paysage quotidien et de la fragilité des écosystèmes en présence ;
- Faire découvrir les notions de trame verte et bleue ;
- Impliquer les enfants dans des démarches scientifiques de type inventaire de la faune et de la flore ;
- Faire vivre une expérience sensible de la nature. En passant un peu de temps à observer leur environnement de manière guidée, ils apprendront à ouvrir grand leurs yeux, leurs oreilles et à déceler les formes de vie les plus discrètes ;
- Faire découvrir des méthodes particulières de diagnostic, des protocoles de suivi de la faune et de la flore (lecture de traces, pièges photos...) et leur faire entrevoir le domaine des sciences participatives (utilisation des outils vigie-nature) ;
- Permettre la rencontre de différents acteurs locaux : scientifiques, membres d'associations de protection de la nature, arboriculteurs, agents du PNR, élus locaux ou gestionnaires des espaces naturels ou agricoles ;
- Impliquer les élèves dans un chantier de restauration de la trame verte et bleue (plantation).

Club nature avec l'épicerie sociale La Fraternelle à Gundershoffen, public précaire et familial, 6 animations

Les principaux objectifs de notre projet :

- Permettre aux familles de découvrir plusieurs espaces de nature (forêt, réserve naturelle, vergers), s'y sentir bien et les respecter ;
- Découvrir la nature au fil des saisons, savoir observer et comprendre les changements ;
- Permettre aux familles de découvrir des activités ludiques et gratuites à réaliser avec leurs enfants dans ces lieux de nature proches de leur lieu d'habitation ;
- Valoriser les bénéficiaires et le projet grâce à la valorisation des actions lors d'un événement sur le territoire.

Présentation de nos interventions :

- Proposer des sorties nature à chaque saison sur le territoire en forêt, dans les vergers et sur la Réserve naturelle du plan d'eau de Reichshoffen et permettre aux parents de réaliser ses sorties avec leurs enfants de manière plus automatique et ludique. Création d'objet de décoration pour la maison afin de sensibiliser les bénéficiaires aux nouveaux modes de consommation. Nous essayerons de garder cette notion de saisonnalité dans la proposition des ateliers ;
- Faire émerger de nouvelles pratiques de consommation respectueuses de l'environnement et favorisant le budget des familles.

Club-nature "Culturature" avec le centre spécialisé Harthouse de Haguenau, public en situation de handicap, 16 séances

Dans le cadre des activités manuelles artistiques proposées par la Maison Picasso, la Maison de l'Eau et de la Rivière a sensibilisé à la nature une cinquantaine d'adultes en situation de handicap. Une journée type a été définie entre l'animateur de la MER et l'équipe encadrante de la Maison Picasso. Ainsi, l'ensemble des personnes a pu bénéficier de deux animations nature adaptées. La première animation concernait une découverte des arbres. Le public a ainsi pu apprendre à distinguer les feuillus avec leurs feuilles des conifères avec leurs aiguilles ou leurs écailles. Plusieurs activités sensorielles ont permis aux résidents de découvrir certaines sensations en touchant l'écorce, les feuilles, les aiguilles ou encore les fruits des arbres présents dans le centre. Un jeu d'image a permis de mettre en évidence des éléments simples d'identification des principales essences. Des moulages d'écorces ont également été réalisés. La seconde animation avait pour thème les traces et indices de présences animales. L'accent a été mis sur les empreintes de pattes laissées sur le sol par les animaux. En s'appuyant sur un cabinet de curiosité (pattes, crânes, peau, bois ...), l'animateur a permis au public de découvrir des éléments qu'il n'aurait peut-être jamais vu et toucher. La diversité des activités et des approches pédagogiques a permis au public de se familiariser avec les différents types d'empreintes. Le moment fort de cette séance étant la réalisation d'un moulage en plâtre d'une empreinte par chaque personne. L'ensemble des découvertes et des éléments réalisés lors des deux animations a servi de support à l'équipe encadrante de la Maison Picasso pour la réalisation d'œuvres artistiques.

La valorisation de l'auberge du Donnenbach

La mobilisation des associations locales a permis l'ouverture dominicale de l'auberge du Donnenbach en juillet et août 2022. Cette gestion associative a été concluante pour les parties prenantes mais aussi pour les habitants du territoire et les touristes de passage qui ont pu profiter d'un lieu convivial et chaleureux. Le Parc naturel régional des Vosges du Nord, soucieux de la mise en valeur du site du Donnenbach, souhaite la pérennisation de ce projet en 2023.





2022 - Améliorer le lien entre le territoire et sa jeunesse

Contexte de l'action :

La sensibilisation des publics aux patrimoines naturels et culturels est une mission fondamentale du Parc naturel régional des Vosges du Nord. Les enfants et les adolescents, en tant que futurs acteurs et ambassadeurs de ce territoire d'exception, en sont un des publics prioritaires.

Depuis 10 ans, le SYCOPARC renforce le volet scolaire de cette mission à travers son action concertée en matière d'éducation au territoire. Pour cela, il s'appuie sur les leviers que sont le réseau des structures d'éducation à la nature et à l'environnement, les écoles et les 24 établissements secondaires implantés sur le périmètre élargi du Parc. L'activité de l'année 2022 a été réalisée sur la base d'un budget stable de 4.800 €.

Objectif :

L'objectif est de mettre en contact un maximum d'élèves avec le projet Parc, ses enjeux et les spécificités du territoire dans lequel il vit :

- Renforcer les relations entre le SYCOPARC et ses partenaires éducatifs (établissements scolaires, associations Education à la Nature et à l'Environnement) ;
- Sensibiliser davantage les jeunes aux particularités des territoires dans lesquels ils vivent et évoluent ;
- Développer des projets éducatifs communs et nouveaux.

Bilan de l'action :

1. « Connais ton Parc » et appel à projet pour les établissements secondaires

12 demi-journées d'animation assurées par le REEVON pour 22 classes de 6^{ème} des collèges du territoire du Parc. Au-delà d'une sensibilisation aux patrimoines du Parc, ces séquences ont aussi pour objectif d'aboutir à de nouveaux projets scolaires. Cette année, 5 projets de collégiens ont pu aboutir dans le cadre de l'appel à projet initié et des aides financières mobilisables. Il s'agit de :

- Thématique art et biodiversité avec le collège de Lemberg ;
- Thématique faune et écosystèmes durables avec le collège de Woerth ;
- Thématique jardinage et biodiversité avec le collège de Bouxwiller ;
- Thématique patrimoine historique et gestion durable de la forêt avec le collège de Ingwiller ;
- Thématique objectifs de développement durable dans la RBT des Vosges du Nord/Pfälzerwald avec le lycée de Bitche.

Les quelques 650 jeunes ont été accompagnés par les animateurs du REEVON, le réseau d'éducation des Vosges du Nord. A la rentrée 2023, les séquences de sensibilisation plébiscitées par le réseau éducatif et les établissements scolaires ne pourront être reconduits pour des raisons budgétaires.

2. Sensibilisation au Lynx

Avec la fin du programme européen, la mission éducation a accompagné la chargée de mission PRA Lynx dans la construction d'une offre scolaire et famille qui sera effective en 2023 avec le soutien de l'ARIENA et la DREAL.

3. Sanctuaire de Nature

Nous avons lancé en octobre 2022 un appel à projet à destination de 4 établissements secondaires et dont l'objectif principal est de permettre aux collégiens de s'impliquer localement en faveur de la protection de la nature. Seul le collège de Bitche a répondu favorablement à notre proposition.

4. Rendez-vous du Parc

Pour la seconde année consécutive, le Parc propose aux animateurs nature, aux enseignants du territoire et aux délégués du Parc des journées de formation sur une thématique traitée par le Parc : une journée de formation sur le castor qui a rassemblé 37 personnes et une journée de découverte de l'offre pédagogique du musée de Woerth avec 28 participants.

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 1 : Territoire où l'Homme est attaché à son environnement naturel et culturel
 - O 1.4 : Faire vivre notre relation avec les Vosges du Nord
 - M 1.4.4 - Favoriser un projet pédagogique partagé



2022- Partenariat avec l'Education Nationale et le réseau des acteurs éducatifs des Vosges du Nord

Contexte de l'action :

Le territoire des Vosges du Nord se trouve à cheval sur 2 académies, Strasbourg et Nancy-Metz. Fort de conventions de partenariat signées avec les 2 académies ainsi qu'au niveau national, le SYCOPARC bénéficie de décharges d'enseignants mis à disposition. Le partenariat permet de faciliter l'interaction entre les enseignants et les établissements du territoire, pour mettre en œuvre l'éducation au territoire avec le public scolaire jeunes et les enseignants.

Objectif :

L'objectif est de développer l'éducation au territoire des publics jeunes à travers le partenariat avec l'Education Nationale. Ceci permet de répondre aux missions d'un PNR et aux programmes scolaires qui contiennent des instructions officielles concernant le développement durable et l'action culturelle en général.

Bilan de l'action :

1. Avec l'Education Nationale

Au-delà des 2 rencontres annuelles (septembre et mai) avec les personnels éducatifs des écoles, collèges et lycées du territoire élargi du Parc, les rectorats et les inspections académiques qui ont pour objectif de répondre aux attentes pédagogiques et à la sensibilisation des actions et des missions du Parc, nous avons cette année :

- Continué d'abonder les espaces virtuels dédiés au Parc sur les sites des rectorats de Nancy-Metz et Strasbourg ;
- Conçu, organisé et animé 2 formations de productions documentaires pour les enseignants ;
- Participé aux différents comités de pilotage académiques, pour permettre la labellisation E3D de nouvelles écoles et collèges du territoire.

Cette année, nous avons, dans le cadre des missions d'éducation au développement durable déléguées par le rectorat de Nancy -Metz à l'inspection de Sarreguemines Est, mis en place 18 projets pédagogiques axés sur le développement durable dans le cadre des Conseils Ecoles - Collèges du Pays de Bitche et participé à la quinzaine de la Biodiversité. Plus de 600 élèves ont ainsi été sensibilisés au Castor, à la question de l'eau et du sauvage dans les Vosges du Nord.

En parallèle de cette action, nous avons reçu l'ensemble des conseillers éducation au développement durable de Moselle, soit 30 personnes lors d'un séminaire coorganisé au centre de jeunesse de Baerenthal les 6 et 7 octobre.

2. Avec le réseau des acteurs et des partenaires éducatifs

L'ARIENA : la collaboration avec la tête de réseau régional en matière d'éducation à l'environnement s'est renforcée cette année notamment via des implications communes sur divers projets portés par l'une ou l'autre structure : espèces en danger, Lynx, grandir dehors, rencontre des animateurs et le cahier de l'ARIENA dédiée aux écoles et collèges et dont le sujet est le changement climatique.

L'ARIENA est signataire de la nouvelle convention mise en place avec le REEVON.

3. Le Naturpark Pfälzerwald

Nous avons continué d'accompagner et de répondre aux demandes de nos homologues allemands. Une brochure des partenaires éducatifs a été réalisée début d'année. Nous avons également participé à différentes rencontres et partenariats pédagogiques sur le territoire de la RBT.

4. Le REEVON

Les rencontres régulières avec les 5 structures professionnelles d'éducation à l'environnement permettent à la fois de coordonner leurs actions et celles en partenariat avec le Parc. En 2022, le réseau s'est investi en plus dans des actions communes habituelles sur la médiation de l'OPP, le projet « Redessine-moi un jardin » à Bouxwiller, le projet Interreg « espèces en danger »... L'année 2022 a permis d'aboutir le travail de concertation sur la nouvelle convention partenariale et sur la mise en place d'outils de communication communs à destination des mairies et établissements primaires dans un premier temps.

5. Avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Le réseau éducatif au niveau national est actif tant sur la coopération interparcs que sur les actions partenariales menées. Les Vosges du Nord sont membres de la commission nationale « Vie Culturelle, Sociale et éducation ». A ce titre, nous avons :

- Participé au séminaire « L'implication des habitants et des acteurs au sein des Parcs en réponse aux enjeux de transitions » organisé les 22 et 23 mars à Vannes ;
- Commencé à déployer sur le territoire des Vosges du Nord le dispositif « Famille à biodiversité positive » ;
- Participé à la réalisation d'un BD Casterman « La France vivante » qui sera mise en vente début 2024.

6. Centre de jeunesse de Baerenthal

Nous avons été sollicités pour les accompagner dans la mise en place et la création de dispositifs et d'espaces pédagogiques. Un dossier a été remis fin d'année et est en attente de validation.

Vie du Sycoparc



MAISON du PARC NATUREL REGIONAL des VOSGES du NORD
château de La Petite Pierre
suivre LA PETITE PIERRE

PARC NATUREL REGIONAL des VOSGES du NORD
Enquête Habitants Vosges du Nord
Residences PNR
BI UN

Agenda
MÈTRE EN FORÊT

Enquête habitants du Parc naturel régional des Vosges du Nord
Enquête Habitants Vosges du Nord

COLLOQUE DE RESTITUTION FRANCO-ALSACIENNE
Webinaires 17 & 24 août - Visites de services

Réserve de biosphère
VOSGES DU NORD
PFÄLZERWALD

Le chantier du château de La Petite Pierre 2017-2020

Saverno - Alsace Bessie
Le parc poursuit ses objectifs de valorisation des richesses locales

Journées du patrimoine au château

Urgence Convergences



2021 – Faire connaître les actions en faveur de la biodiversité et de l'innovation en milieu rural

Contexte de l'action :

Dans sa Charte renouvelée, le Parc naturel régional des Vosges du Nord a réaffirmé sa volonté d'associer l'ensemble des habitants de son territoire à sa démarche d'excellence. Du simple citoyen à l' élu local ou au sénateur, de l'agriculteur au verrier, de l'artisan au maître d'école, tout le monde doit se sentir à la fois concerné et impliqué dans le projet « Parc ». Dans cet objectif, une communication pertinente et performante est une condition nécessaire. Nos cibles doivent savoir qu'elles résident ou travaillent dans un Parc, elles doivent mieux le connaître, savoir ce que le Parc peut faire pour elles et ce qu'elles peuvent faire pour le Parc.

Objectif :

- Donner plus de visibilité aux actions menées par le Parc ;
- Maintenir et renforcer les liens avec les élus, les habitants, les différents partenaires ;
- Informer les visiteurs sur l'offre de découverte du territoire.

Bilan de l'action :

Les supports imprimés

En 2022, la carte touristique à l'échelle du Parc a été mise à jour et devrait être imprimée fin 2023.

Le site web du Parc

Parution de 22 articles/pages supplémentaires et/ou mis à jour :

- Un Archi pour mon gîte ! (6/12) ;
- Lire la diversité, les évolutions et les vulnérabilités, depuis 1997 (5/12) ;
- Des objets textiles et bois traités par anoxie statique à Bouxwiller (2/12) ;
- Un nichoir en bois local pour les mésanges (12/11) ;
- Vous avez un projet à nous soumettre ? (8/11) ;
- La Formation certifiante « éco-rénovation du bâti ancien [ERBA] » : à destination des pros ! (26/10) ;
- Le rapport d'évaluation à mi-parcours de la charte 2014-2029 (18/07) ;
- La reconnaissance comme Réserve de biosphère transfrontière (RBT) des Vosges du Nord – Pfälzerwald reconduite pour 10 ans par l'UNESCO (13/07) ;
- 4 Fenêtres de Paysage sur les chemins de Grande Randonnée (13/07) ;
- Un chantier des collections textiles au Musée du Pays de Hanau (7/07) ;
- Concours photo franco-allemand dans la Réserve de biosphère transfrontière Vosges du Nord – Pfälzerwald (6/07) ;
- Le Pin Conquérant : designer un objet emblématique du territoire en Pin sylvestre (27/06) ;
- Bienvenue dans les Parcs naturels régionaux ! (23/06) ;
- Les tutos de l'éco-rénovation (8/06) ;
- Habitants du Parc, participez à l'enquête (2/06) ;
- Lettres d'information du Plan Régional d'Actions en faveur du Lynx boréal (31/05) ;
- La saison des merveilles : première édition des Petites Histoires des Vosges du Nord. (12/05) ;

- Enquête habitants du Parc naturel régional des Vosges du Nord (23/05) ;
- Formulaire de candidature pour l'AMI bivouac (27/04) ;
- A l'ombre de la Citadelle : la résidence d'architecture et paysage à Bitche (06/04) ;
- Fleurir autrement nos villes et villages (28/02) ;
- Des éleveurs innovent dans le pâturage pour gagner en autonomie (05/02) ;

Statistiques de janvier à décembre 2021 :

- 106 042 pages vues (91 646 en 2021) – 2.41 pages/session (idem 2021) – Taux de rebond : 58,72 % ;
- 32 174 utilisateurs (23 764 en 2021) – 43 969 sessions (33 205 en 2021) ;
- 98,89 % sont de nouveaux visiteurs ;
- Durée de la session, 2 mn 07 (2 mn 17 en 2021) ;
- Origine des internautes : 69,41 % France, 8,71 % Allemagne, 5,44 % Belgique, 4,2 % Pays-Bas, 2,67 % Seychelles, 1,94 % République Tchèque, 1,24 % Suisse ;
- Appareils utilisés : mobile : 62,4 % (66 % en 2021), ordinateur fixe : 35,4 % (31 % en 2021), tablette : 2,1 % (2,6 % en 2021) ;
- Les 10 pages les + consultées : Découvrir et visiter, la randonnée dans les Vosges du Nord, De rocher en rocher autour de La Petite Pierre, explorez les Vosges du Nord, découvrir et visiter, offres d'emploi, rocher du Wachtfels, enquête des habitants, l'équipe du Parc, office du tourisme.

L'édition du Carnet du Parc

Pas d'édition en 2022, depuis 2020 le Carnet paraît pour 3 ans. Il est disponible sur le site web. L'agenda est numérique : il est préparé et diffusé sur le site web et la page Facebook du Parc.

Les chiffres des sorties

HABITER AUTREMENT

● APEROS-BAVARDS / 115 participants

- 1er avril : L'usage du bois
- 30 avril : Le construire ensemble

● CINE-DEBATS / 66 participants

- 24 mars : Jardin sauvage
- 1^{er} avril et 23 juin : Quand l'écologie sort du bois

● LES ATELIERS ARCHITECTURE ET PAYSAGE

- 11 juin : Pour un jardin vivant, recettes de biodiversité / 10 pers.
- 17 juin reporté au 7 octobre : Développer un projet d'hébergement touristique dans du bâti ancien / 21 personnes
- 24 juin reporté au 30 septembre : Construire en bois local / 4 pers./ annulation

● METTEZ LA MAIN A LA PÂTE

7 stages pratiques / 88 participants

- 7 mai : Maçonnerie de mur et muret en grès / 12 pers.
- 14 mai : Béton de chanvre / 9 pers.
- 28 mai : Mur de pierre sèche / 13 pers.
- 18 juin : Torchis / 12 pers.
- 25 juin : Enduit à la chaux / 12 pers.
- 2 juillet : Finitions naturelles intérieures / 12 pers.
- 10 septembre : Enduits de finition et briques isolantes / - 18 pers.

● METTEZ LA MAIN A LA TERRE

- 26 mars : Mur de pierre sèche / 6 pers.

● RENDEZ-VOUS TECHNIQUES POUR LES PRO

68 participants

- 1^{er} juil. : Visite des carrières Loegel et de l'atelier T. Vetter / 13 pers.
- 28 oct. : Les isolants biosourcés / 22 pers.
- 2 déc. : La problématique des moisissures dans le bâtiment / 28 pers.

● FORMATION AGENTS TECHNIQUES

- 4 juil. : Maçonnerie de mur et murets en grès / 5 pers.

● EXPOSITION Hêtre en forêt : du 29 mars au 30 juin au château de La Petite Pierre / 5 000 pers.

● JOURNÉES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

- 17, 18 sept. : Visite guidée du château de La Petite Pierre / 70 pers. environ

● CINE-DEBATS 2022 / 25 ciné-débats / 965 personnes

- 27 jan. : Qui se cache sous la surface / 50 pers.
- 05 mars : Lynx / 120 pers.
- 7 mars à Marckolsheim : Lynx / 28 pers.
- 9 mars : Lynx / 88 pers.
- 22 mars : Quand l'écologie sort du bois à Sturzelbronn / 32 pers.
- 22 mars : Quand l'écologie sort du bois à Chaville / 60 pers.
- 24 mars : Jardin sauvage / 52 pers.
- 28 avril : Une nature sans limite / 70 pers.
- 6 juin : Lynx / 55 pers.
- 9 juin : Le retour fragile du lynx / 50 pers.
- 23 juin : Quand l'écologie sort du bois / 14 pers.
- 17 juin : Le retour fragile du lynx à Wisches / 30 pers.
- 8 juillet : La prairie, un petit coin de paradis à Lembach / 40 pers.
- 19 août : Un petit coin de paradis, le ruisseau à Sturzelbronn / 50 pers.
- 27 sept. : Adam sort de sa réserve à Bitche / 15 pers.
- 29 sept. : Le temps des arbres / 47 pers.

- 29 sept. : Prairie un petit coin de paradis à Sarre-Union / 10 pers.
- 30 sept. : Migrations secrètes, la pipistrelle de Nathusius à Sturzelbronn / 15 pers.
- 27 oct. : Premières loges / 67 pers.
- 27 oct. : Ce qui se cache sous la surface à Sarre-Union / 7 pers.
- 17 nov. : Invasion sangliers à Sarre-Union / 20 pers.
- 25 nov. : Premières loges à Sturzelbronn / 30 pers.
- 15 déc. : Le temps des arbres à Sarre-Union / 15 pers.
- 15 déc. : La fabrique des pandémies

● SORTIES NATURE / 26 sorties / 734 personnes

- 11 mars : Nuit de la chouette... et des hiboux / 23 pers.
- 18 mars : Nuit de la chouette... et des hiboux ! / 36 pers.
- 19 mars : L'oiseau et le forestier / 17 pers.
- 7 mai : A l'écoute des amphibiens / 5 pers.
- 8 juin : Balade nature autour de la réserve naturelle / annulée
- 11 juin : Anim. consacrées aux félins des Hautes-Vosges à Wildenstein
- 25 juin : Pêche aux petites bêtes de nos ruisseaux / 24 pers.
- 16 juil. : Balade nature autour de la réserve naturelle / 6 pers.
- 20 juil. : Escape game – Enigma Botanica / 18 pers.
- 28 juil. : A la découverte des chauves-souris / 40 pers.
- 26 août : Nuit des chauves-souris / 50 pers.
- 3 sept. : Sortie chauve-souris / 20 pers.
- 18 sept. : Chantier bénévole élevage à Ingwiller / 4 pers.
- 10 oct. : Balade contée : sur les pas du petit peuple de l'eau / 16 pers.
- 26 oct. : Journée découverte de la RNN / 44 pers.
- 29-30 oct. : Week-end champignons / 40 pers.

● CONFERENCE-LECTURE

- 22 fév. : La qualité des cours d'eau dans les Vosges du Nord / 15 pers.
- 15 mars : Rendez-vous technique Castor / 48 personnes
- 5 avril : Lynx / 30 pers.
- 18 mai : Heure du conte – Printemps des castors / 8 pers.
- 21 mai : Printemps de la forêt La Broque / 20 pers.
- 11 juin : Le lynx et l'élevage dans le Palatinat et les Vosges du Nord / 4 pers.
- 25 juin : L'observatoire de la qualité des rivières / 86 pers.
- 17 oct. : L'impact cumulé des retenues d'eau du Soultzbach / 145 pers.
- 22 octobre : Concertation – Ballade Zinsel du Nord / 35 pers.

● MAISON DE L'EAU ET DE LA RIVIERE

- 21 mars : Les Vosges du Nord, un océan de forêts / 17 pers.
- Stands thématiques lors de grands événements : 1 122 pers. :
- > Fête du vélo Com Com Sauer-Pechelbronn
 - > Fête de la nature de la ville de Niederbronn-les-Bains
 - > Fête du puit de Hunsbach
 - > Fête de la nature Com Com Hanau-La Petite Pierre
 - > Folies flore Mulhouse (2 jours complets)
 - > Journées de la biodiversité à Bitche (2 jours)

● JARDINER POUR LA BIODIVERSITE

- 26 mars : Mur de pierre sèche / 5 pers.

● TEMPS FORTS 2022

- AMI Tornade : Projet d'éducation à l'environnement sur la Trame verte et bleue à destination des scolaires / 572 scolaires
- 18 mai : Heure du conte – Printemps des castors au château de

La Petite Pierre / 8 pers.

- 29 nov. : Cohabiter avec le castor à Waldhouse / 40 pers.

Les newsletters numériques

La lettre d'information Actualités du Parc

La lettre d'information numérique a été éditée en juillet via la plate-forme on-line Mailchimp. Elle est diffusée en juillet aux élus, aux partenaires permanents du Parc, aux inscrits à la newsletter, aux communes associées, elle présente les différents projets en cours et renvoie sur le site du Parc. Près de 6 000 personnes sont destinataires des lettres d'informations numériques.

Les e-mailings pour informer d'un rendez-vous particulier

En 2022, nous avons envoyé 47 e-mailings à des publics différents (Comité Syndical, maires, délégués, réseaux des programmes du Parc, abonnés...) (92 en 2021).

Décembre (4)

- Ciné-débat : le retour fragile du lynx le 27 janv. à Sturzelbronn

- Ciné-débat : La fabrique des pandémies le 15 déc.2022 à Wingen-sur-Moder

- Trophées du tourisme le 10 jan. à La Petite Pierre

- Donnez votre avis sur les ciné-débats à Sturzelbronn

Novembre (2)

- Journée collective pour les éleveurs le 1^{er} déc. 2022

- Ciné-débat : Premières loges à Sturzelbronn le 25 nov.

Octobre (1)

- Ciné-débat : Premières loges le 27 oct. à Wingen-sur-Moder

Septembre (6)

- Ciné-débat : Migrations secrètes, la chauve-souris pipistrelle de Nathusius le 30 septembre à Sturzelbronn

- Les entretiens du Wasgau 2022 le 7 oct. à Fischbach bei Dahn

- Ciné-débat : Le temps des arbres le 29 sept. à Wingen-sur-Moder

- Invitation à la journée des bénéficiaires de la marque Valeurs PNR des Vosges du Nord le 27 sept. à La Petite Pierre (2)

- Inauguration des Fenêtres de Paysage et des Ütes de la Traversée du Massif des Vosges le 25 sept.

Juillet (13)

- Lettre d'information du PNRVN 2022

Juin (2)

- Ciné-débat : Un petit coin de paradis, la prairie le 8 juil. à Lembach

- Inauguration des Ütes de Baerenthal, Obersteinbach et de Wingen le 18 juin

Mai (5)

- Journée internationale du lynx le 11 juin à Bitche (2)

- Journée collective du 1^{er} juin: Pâturage des prairies naturelles à Waldhouse

- Le K'ro de Pechelbronn s'anime le samedi 14 mai à Preuschoorf

- Comité de pilotage de la Conservation du 10 mai à Bouxwiller

Avril (4)

- Ciné-débat : La Réserve de biosphère transfrontalière, une nature sans limite le 28 avril à Wingen-sur-Moder (2)

- Journée collective du 12 avril : Pâturage des prairies naturelles

à Waldhouse

- Habiter Autrement : Rencontres, ateliers, stages

Mars (5)

- Réhabiter les bâtiments vacants – Isolation – Programme Habiter Autrement 2022

- Ciné-débat : Jardin sauvage du 24 mars à Wingen-sur-Moder

- Lancement officiel du Plan de Paysage de la Traversée du Massif des Vosges le 7 avril à Baerenthal (3)

Février (3)

- Ciné-débat : Lynx le 5 mars à Wingen-sur-Moder

- Invitation au comité de pilotage de la Conservation des musées des Vosges du Nord le 15 mars à Meisenthal

- Colloque de restitution franco-allemand du LIFE Biocorridors les 27-28 avril et 16 mai

Janvier (2)

- Ciné-débat : Ce qui se cache sous la surface le 27 jan. à Wingen-sur-Moder

- Vœux 2022

Communication dans les bulletins municipaux, sites des communes

Une série d'articles prêts à l'emploi est proposée aux communes du Parc, communes associées et communautés de communes.

Chaque organisme choisit celui à paraître dans leur bulletin municipal, lettres d'infos et/ou supports numériques :

▣ Le site web sur l'éco-rénovation

▣ L'appel à projets citoyens

▣ La Cigogne Noire, espèce protégée

▣ Mut'Archi - Conseils aux particuliers

▣ Article de présentation du Parc- A quoi sert le Parc ?

▣ Le Parc c'est vous - rôle du délégué.

Ces articles améliorent la visibilité du Parc et développent les échanges avec les communes. Une vingtaine de communes

réservent dans leur parution municipale (bulletin, lettre d'infos...) un espace allant d'1/2 page à la pleine page au Parc.

Relation avec les médias

Les communiqués de presse, les relations presse

Préparation, envoi, suivi et relance d'une quinzaine de communiqués de presse :

● Les Trophées du Tourisme - Nouvel imaginaire sentiers GR des Vosges du Nord

● Nid de pin - création d'un nichoir en bois local

● L'apéro bois local, un rendez-vous au service de la filière bois des Vosges du Nord !

● Transformer un bâti ancien en hébergement touristique

● Visite de la préfète J. Chevalier

● Le château de La Petite Pierre, une 1ère aux Journées du Patrimoine

● Une nouvelle convention entre le Club Vosgien et le Parc Naturel régional des Vosges du Nord

● Les Petites histoires des Vosges du Nord, l'épisode 6 se déroule à Wissembourg

● 2 nouvelles catégories pour la marque Valeurs Parc naturel

régional des Vosges du Nord, 1 journée pour renforcer le réseau

- Inauguration des 4 « Fenêtres de Paysage » le long du GR®53 et ses variantes
- Les Vosges du Nord bénéficient du programme « Avenir Montagnes » ou comment installer un nouveau tourisme durable sur le territoire
- 23 nouveaux sites aménagés pour la protection des chauves-souris
- La Réserve de biosphère transfrontière (RBT) des Vosges du Nord – Pfälzerwald reconduite pour 10 ans par l'UNESCO
- Concours photo franco-allemand sur la RBT Vosges du Nord - Pfälzerwald
- Week-end d'animations sur les 3 sites verriers des Vosges du Nord
- 4 Fenêtres de Paysage sur les chemins de Grande Randonnée
- Enquête pour les habitants du Parc
- Rando et inauguration des 3 Ütes GR53-Baerenthal-Wingen-Obersteinbach
- Programme d'animations dans les musées du Parc
- Point presse et visites de terrain pour le projet franco-allemand « Espèces animales en danger » Interreg Rhin Supérieur
- LIFE Biocorridors - fins de chantiers – inauguration
- 3 micro-résidences « Raconte-moi un musée » dans les Vosges du Nord
- 3 Ütes supplémentaires pour équiper le GR53-Rott-Wingen-Obersteinbach

Télévisions locales, régionales, nationales

Via les relations presse, le Parc bénéficie régulièrement de reportages sur les télévisions locales et régionales.

La presse quotidienne régionale

Les différentes éditions des DNA : Sarre-Union, Haguenau, Wissembourg, Strasbourg et le Républicain Lorrain : éditions de Sarreguemines, Metz, Nancy sont destinataires des communiqués de presse et font l'objet de nombreux articles consultables sur demande auprès de l'assistante Communication. Environ 90 articles dans les DNA & le Républicain Lorrain.

La presse spécialisée, les magazines

Les insertions presse / achat d'espace :

- Encart publicitaire « randovosges » sur une page gauche en page intérieure dans le magazine ZUT hors-série dédié au Racing #3
- Encart publicitaire sur 1 page gauche en contre ouverture dans ZUT Strasbourg - Edition Hiver
- Encart publicitaire « randovosges » dans le magazine Montagne des Vosges – Automne 2022
- Encart publicitaire « randovosges » dans le magazine Poly – Été 2022
- Encart publicitaire sur 1/2 page « boutique » dans le magazine ZUT hors série « Artisanat »
- Encart publicitaire « randovosges » sur 1 page droite dans ZUT Strasbourg - Edition Printemps
- Encart publicitaire « randovosges » dans le magazine Montagne des Vosges – Printemps 2022
- 1 Page « randovosges » dans le Poly franco-allemand « Poly »

Les radios

- Partenariats avec les 4 radios locales (Est FM – Radio Studio1 – DKL Liberté – Mélodie) en 2022 :
- EST FM : Diffusion de semaine 23 à semaine 34 : 2 messages/semaine x10 diffusions
- RADIO STUDIO 1 : Diffusion de juin à novembre : 220 annonces de 1 min, 24 podcast de l'agenda (1 par semaine) sur le site www.radiostudio1.fr + 7 publi sur FB
- RADIO LIBERTE (DKL) : 100 spots de juin à octobre + annonces en décrochage (zone Haguenau/Wissembourg)
- RADIO MELODIE : 10 lus à l'antenne de mai à octobre + relais actualités

Aide à la visibilité des projets des différents pôles : supports de communication + communiqués de presse + relais web (site + Facebook + radios) + tous autres supports de communication utiles à la promotion du projet.

Les réseaux sociaux

Facebook @parcvosgesnord permet au Parc de développer sa communication grand public, de relayer son actualité et son calendrier d'animations, de créer des interactions avec nos partenaires. Dans la continuité des années précédentes : en 2022, le rythme des 4-5 publications par semaine a pu être tenu (création de contenus et/ou partage de publications via la veille sur les pages de nos partenaires).

- 2022 : 285 publications, 748 546 personnes touchées - Nombre d'abonnés au 31 décembre 2022 : 11 007 abonnés (9 470 en 2021). Soit une augmentation de 1 787 abonnés (+ 16 %).

Les personnes qui consultent la page Facebook du Parc proviennent en majorité de Facebook même (90 %)

- Poursuite de la série « Villages des Vosges du Nord » : 16 villages publiés – en moyenne 1 par semaine – le nombre de personnes atteintes varie entre 1 700 (Liederschiedt) et 17 000 (Diemerdingen).
- 73 événements ont été annoncés dans la rubrique événement de la Page (95 en 2021)
- Création d'une série Idées Rando de 8 publications, présentant des parcours de randonnées (entre 2 700 et 10 000 personnes atteintes) ;
- Création d'une série de 13 vidéos pour sensibiliser les randonneurs aux réflexes à adopter dans la nature (entre 180 et 625 vues).
- En 2022, pour renforcer la communication pour le Festival de Jazz, 1 CDD à mi-temps a été mis en place de février à avril
- Notre public sur la page Facebook est majoritairement féminin (51 %), a entre 25 et 54 ans, suivi de 36 % d'hommes sur la même tranche d'âge.



Sur Instagram @parcvosgesnord

● 2022 : 64 publications (65 en 2021), nombre d'abonnés au 31/12 2021 : 2 433 (2 241 abonnés fin 2021, +7 %)

- Le public est le même que pour la page Facebook.

Les hashtags régulièrement utilisés sont : #parcvosgesnord

#parcdevosgesdunord #visitvosgesdunord#basrhin

#moselle#foret #visitalsace #welvealsace #grandest

#grandestnotreregion #grandest_focus_on #tourismegrandest

#randonneealsace #reservedebiosphere #biosphaerenreservat

#norvogenesen

YouTube : 1 835 abonnés fin 2022 (675 en 2021)

- 77 800 vues en 2022, soit 48 % de plus (24k en 2021),

La vidéo la plus vue en 2022 est la vidéo « Réaliser des enduits extérieurs à la chaux sur des murs en maçonnerie de pierre et en torchis » (publiée le 8 juin 2022) : + de 44 700 vues au 31 décembre 2022.

Les vidéos

Une vingtaine de vidéos ont été créées et publiées sur notre chaîne Youtube et page Facebook.

- | MARQUE VALEURS PARC | La Renardière – Reichshoffen ;
- | MARQUE VALEURS PARC | La Grange d'Hélène - Siersthal ;
- | MARQUE VALEURS PARC | La Clairière Bio & Spa Hôtel - La Petite Pierre ;

● Les adaptations au changement climatique – un projet pour illustrer : le Super G ;

● Usine à chaux Boehm à Dahlenheim ;

● LIFE Biocorridors - PRÉSENTATION : Laissons plus de place à la Nature ! (3 versions : française, allemande, anglaise) ;

● LIFE Biocorridors - FORETS : Mobilisons-nous pour des forêts plus naturelles (3 versions : française, allemande, anglaise) ;

● LIFE Biocorridors - MILIEUX OUVERTS : Reconnectons nos prairies et nos vergers (3 versions : française, allemande, anglaise) ;

● LIFE Biocorridors - MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES : Libérons nos rivières (3 versions : française, allemande, anglaise) ;

● Éducation à l'environnement à la Maison Eau Rivière dans le Parc naturel régional des Vosges du Nord ;

● Le chantier du château de La Petite Pierre 2017-2020 ;

● LIFE Biocorridors - Vosges du Nord – Pfälzerwald « Une nature sans limite » ;

● LIFE LYNX 2015/2021 Réintroduction / Réserve de biosphère transfrontière Vosges du Nord-Pfälzerwald ;

● Comment réaliser du torchis dans un colombage ? ;

● Réaliser des enduits extérieurs à la chaux sur des murs en maçonnerie de pierre et en torchis ;

● LIFE Biocorridors - DOCUMENTAIRE : RBT Vosges du Nord Pfälzerwald : Une nature sans frontière ;

● Colloque du 27/04/2022 : Introduction et session sur les milieux aquatiques - LIFE Biocorridors ;

● Colloque du 28/04/2022 : Les milieux ouverts - LIFE Biocorridors ;

● Colloque 28/04/2022 : Les milieux forestiers - LIFE Biocorridors ;

● NID DE PIN, un nichoir à mésanges en bois local ;

Iconographie

Alimentation régulière des thématiques Parc et gestion de la photothèque ;

● Sessions photos avec E. Wilhelmy sur 2 étapes : Première demi-journée (Epping, Nousseviller-les-Bitche, Roppeviller) Deuxième demi-journée (Haspelschiedt, Lengelsheim, Hanviller, Hottviller)

● Sessions photos avec E. Wilhelmy sur 2 étapes : Première demi-journée (Liederschiedt, Bousseviller, Waldhouse, Walschbronn) Deuxième demi-journée (Rolbing, Schweyen, Loutzwiller, Ormersviller, Volmunster, Epping)

● 6 sessions photos avec Y. Meyer sur le thème randonnée (Üte, Fenêtre de Paysage) au printemps, en hiver, automne

Le rapport d'activité

Le « Rapport d'activité 2021 » du SYCOPARC a été publié sous forme de PDF téléchargeable, consultable sur le site du Parc et imprimé à 150 exemplaires.





2022 - Soutien à l'investissement du SYCOPARC

Contexte de l'action :

L'équipe du Parc regroupe une cinquantaine d'agents mobilisés sur l'ensemble des missions portées par les Parcs naturels régionaux (nature, biodiversité, architecture, culture, médiation, ...). Pour remplir ses missions et assurer la mise en œuvre de la Charte, l'équipe du Parc doit être au contact permanent du territoire, de ses forces vives et des partenaires des différents projets qu'elle porte. Cette proximité et cette réactivité exigent de la mobilité mais également de disposer d'outils performants et adaptés aux missions. Investir de manière permanente dans du matériel et des outils constitue donc un enjeu particulièrement déterminant pour permettre à l'équipe du Parc de garder son efficacité et de répondre efficacement aux attentes des acteurs du territoire.

Objectif :

- Axe 1 - Accompagner les investissements programmés dans le cadre du programme FEDER portant sur la valorisation du GR53
- Axe 2 - Développer de nouveaux services, expériences nature
- Axe 3 - Renouveler le matériel en place

Bilan de l'action :

Axe 1

Les opérations d'investissement liées à la mise en œuvre du programme FEDER portant sur la valorisation du GR53 ont été retardées du fait de difficultés dans l'instruction des dossiers de subventions et la mise en place tardive de la nouvelle programmation européenne. Aussi, les marchés relatifs à la maîtrise d'œuvre pour l'implantation de nouvelles Fenêtres de Paysage et Haltes n'ont pas été lancés en 2022. Cette opération est donc décalée dans le temps et débutera en 2023 afin de permettre la pose des équipements en 2024.

Axe 2

Les études de maîtrise d'œuvre relatives à la mise en place d'une scénographie sur le site de la maison Homme-nature de Sturzelbronn ont été engagées courant 2022. Le marché de maîtrise d'œuvre a été élaboré de janvier à mars 2022 en lien avec la commune de Sturzelbronn. Il a été publié en mars 2022 puis attribué en juillet 2022 à un groupement composé de paysagistes, de scénographes, d'une naturaliste et de graphistes.

Les études d'avant-projet sont en cours de réalisation et seront remises à la maîtrise d'ouvrage en juin 2023.

Le marché a été signé pour un montant provisoire (en attente de la détermination du coût définitif de l'opération lors de l'AVP) de 77.225 € HT.

Axe 3

En 2022, le SYCOPARC a également bénéficié du soutien de la Région Grand Est à hauteur de 30.000 € afin de procéder au remplacement du matériel informatique courant. Cette enveloppe a été fortement mobilisée en 2022 puisque le SYCOPARC a été contraint d'engager un montant global de 46.583,64 € TTC. Cette somme a été consacrée à l'achat ou au remplacement de 11 ordinateurs, d'écrans, au remplacement du firewall, à l'acquisition de licences, au remplacement de téléphones et de petits matériels (clavier, souris, lecteurs divers ...).

Rattachement à la charte :

- Charte 2014-2029
 - Vocation 0 : Le projet de territoire
 - O 0.0 Les moyens au service du projet
 - M 0.0.3 - Gestion administrative / Vie d'équipe et des instances



2022 - La vie institutionnelle du SYCOPARC

Les instances de gouvernance du Parc ont retrouvé un rythme de réunions en présentiel. Le Comité Syndical s'est réuni à 5 reprises. 16 réunions de l'Exécutif ont permis d'assurer le suivi de la mise en œuvre des décisions prises.

L'Assemblée Générale regroupant les 111 communes, les communautés de communes et les partenaires a été organisée le 9 juillet 2022 à La Petite Pierre (67).

Partenariat régional entre les six Parcs du Grand Est

Depuis 2017, les PNR du Grand Est ont créé une association permettant un dialogue privilégié avec la Région. Un dialogue riche et structurant s'est établi tout au long de l'année 2022 pour préparer le renouvellement de la convention triennale 2023-25. En plus des 6 conventions bilatérales, une convention interparcs a également été préparée.

La coopération pour la Réserve de biosphère transfrontière

Après plus de trois ans d'efforts, c'est à l'unanimité et « sans aucune modification » que le Conseil international de coordination du programme MAB et de l'UNESCO a décidé le 17 juin 2022 à Paris, lors de sa 34^{ème} session, de reconduire la reconnaissance en RB et RBT des Vosges du Nord-Pfälzerwald. Cette reconnaissance internationale contribue au rayonnement et à la notoriété de notre superbe territoire, mais elle est aussi un vecteur fort de communication. Elle scelle également une amitié franco-allemande qui fêtera ses 25 ans en 2023. Plusieurs réunions de préparation des 25 ans ont eu lieu au courant de l'année.

Le comité de coordination, qui est l'instance de gouvernance de la RBT, s'est réuni deux fois en visio en 2022. Le comité directeur s'est réuni à 3 reprises dont une fois en visio et une fois sur le terrain, en particulier pour préparer les 25 ans de la RBT en 2023 et pour travailler sur un nouveau protocole d'accord. Enfin, l'équipe transfrontière s'est réunie à nouveau en présentiel durant une journée à Rumbach en Allemagne pour travailler sur les différents projets de la RBT. La partie française a également accueilli pendant une semaine la prestigieuse École des Mines de Paris, pour une enquête sur le dispositif MAB, sous un angle sociologique.

Le réseau des RB de France est resté très actif, avec l'organisation de visios régulière, un séminaire annuel sur trois jours dans le RB de Moselle Sud et une participation à EuroMAB en Autriche.

Enfin, après un report en 2021, les Wasgauer Gespräche ont pu être organisés cette année avec comme fil conducteur « Quel besoin de nature pour l'être humain ? »

Liste verte UICN

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord a reçu en 2018 la labellisation « Liste verte des aires protégées et conservées »

qui est accordée par les instances internationales de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

En 2022, une évaluation à mi-parcours s'est déroulée, avec un avis très positif.

Le Conseil Scientifique

Le président du Conseil Scientifique est Max Bruciamacchi, enseignant-chercheur AgroParisTech/ENGREF. Le Conseil Scientifique s'est réuni une fois le 3 septembre 2022 au château de La Petite Pierre et a également participé à la rencontre annuelle des Présidents de Conseil Scientifique des Parcs organisée par le CORP.

Le budget 2022

Le financement de l'action du SYCOPARC se matérialise par : Un budget de fonctionnement dit « statutaire » permettant de financer :

- > L'équipe technique de base, chargée de l'animation des politiques de la Charte ;

- > La Conservation des musées du Parc ;

Ce budget s'est élevé en 2022 à 1.699.070 € dont 1.449.430 € alloués au financement de l'équipe technique de base et 249.640 € pour le dispositif de la Conservation des musées.

Structure de mission, le SYCOPARC a la particularité d'avoir un budget de fonctionnement dans lequel la masse salariale représente 79,91 %.

Son financement est assuré grâce aux participations statutaires versées par les collectivités membres du SYCOPARC, complété par une contribution de l'Etat.

Un budget pour la mise en œuvre du programme d'actions 2022

Annuellement un programme d'actions, s'inscrivant dans les objectifs de la Charte et du programme pluriannuel, est arrêté par le Comité Syndical. Les actions relevant du SYCOPARC font l'objet d'un budget particulier.

En 2022, ce budget était de 2.940.117 €.

Le programme d'actions 2022 a été financé par :

- > La Région Grand Est et la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre d'un programme d'actions pluriannuel ;

- > Le Département de la Moselle ;

- > La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand Est ;

- > La Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est ;

- > La Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt Grand Est ;

- > La convention du Massif Vosgien ;

- > L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse ;

- > Les communes et les communautés de communes ;

- > Quelques partenaires privés (GRT Gaz, Associations ...).

Ont également participé au financement de ce programme d'actions l'Union Européenne (programme LIFE, INTERREG ou LEADER) ainsi que nos partenaires allemands.

Ressources humaines

Mouvements de personnel

Arrivées

- Marion CHARGE : 1^{er} février 2022 => Animation nature
- Aïcha CHIBATTE : 11 avril 2022 => Festival Au Grès du Jazz
- Arthur COUTIN : 10 novembre 2022 => Technicien TVB tornade
- Romain CUNY : 1^{er} septembre 2022 => Agent d'entretien polyvalent
- Lucile FIGUIERE : 10 février 2022 => Agriculture durable
- Pierre FLEURANT : 9 mai 2022 => Plan Avenir Montagnes
- Elodie FREMAUT : 1^{er} février 2022 => Animation nature
- Lisa FRITSCH : 14 février 2022 => Accueil et boutique du Parc
- Pierre HECKEL : 7 novembre 2022 => Technicien TVB tornade
- Estelle HERBEIN : 14 février 2022 => Communication
- Loïc HERGOTT : 15 février 2022 => Médiation culturelle
- Muriel HERRMANN : 1^{er} avril 2022 => Entretien - logistique
- Célia ISSELE : 1^{er} novembre 2022 => Assistante de pôles et de communication
- Kelly NUNGE : 15 août 2022 => Garde-médiateur R.N.N. Pays de Bitche
- Lucile PLOT : 19 septembre 2022 => Ressources humaines
- Mathieu TARAUD : 1^{er} juillet 2022 => Conservation des musées

Départs

- Coralie ATHANASE : 6 septembre 2022 => Festival Au Grès du Jazz
- Cécile BAYEUR : 1^{er} mars 2022 => Agriculture durable
- Anne-Lise CHAZEL : 31 juillet 2021 => Animatrice MER
- François CHAZEL : 30 septembre 2022 => LIFE Biocorridors
- Hannah DEVILLE : 30 octobre 2022 => Développement économique local, animateur de la Charte Forestière de Territoire
- Lisa FRITSCH : 31 décembre 2022 => Accueil et boutique du Parc
- Jean-Martin HECK : 14 avril 2022 => TVB tornade
- Estelle HERBEIN : 30 avril 2022 => Communication
- Muriel HERRMANN : 31 octobre 2022 => Entretien - logistique
- Irina JURAVLE : 15 février 2022 => Culture
- Amandine LAMBOT : 10 décembre 2021 => Animatrice MER
- Nicolas OHRANT : 14 avril 2022 => Technicien TVB tornade
- Aurélie SCHMITT : 7 mai 2022 => Assistante de direction et de communication
- Carine SCHUTZ : 1^{er} juin 2022 => Conservation des musées
- Mathieu TARAUD : 31 décembre 2022 => Conservation des musées

Détachements

- Valérie MEYER – détachement depuis le 01/09/2017
- Eric BRUA – détachement depuis le 01/10/2018
- Philippe MALAISE – en décharge syndicale

La Maison du Parc

Les locaux du SYCOPARC sont localisés au :
2 place du Château
67290 La Petite-Pierre
03 88 01 49 59

Organigramme >>>

L'équipe technique au 31-12-2022



Séminaire d'équipe du 6 mai 2022

Direction

Rita JACOB-BAUER – Directrice

François GOETZMANN – Directeur adjoint

Secrétariat - accueil - entretien

Laetitia CHAUDY – Assistante comptable

Valérie DA SILVA-ADRIANO – Assistante de direction

Lisa FRITSCH – Accueil et boutique du Parc

Célia ISSELE – Assistante de pôles et de communication

Katia KOBI – Entretien-service technique

Alexandra MAHEAS – Accueil et boutique du Parc

Lucile PLOT – Ressources humaines

Antoine SURGET – Suivi admin. et financier des projets européens

Sylvie STARK – Assistante de pôles, standard

Anne ZIMMERMANN – Comptable, assistante admin. et financière

Aménagement - Développement - Tourisme

Anne BABOT (RIWER) – Conseil architectural mutualisé

Romy BAGHDADI – Paysage et transition

Pascal DEMOULIN – Architecture et gestion des espaces urbains

Pierre FLEURANT – Plan Avenir Montagnes

Louise FRITZ – Tourisme durable

Noémie THOMAS – Plan paysage

Aurélien WISSER – Patrimoine bâti

Observatoire du Parc - sigis©

Nadia CARMAUX – Observation du territoire et urbanisme

Gabriel HIRLEMANN - Observation du territoire

Patrimoine naturel et agriculture durable

Lucie BLONDEL – Natura 2000 – Zones humides remarquables

Alban CAIRAULT - Monitoring des rivières et médiation

Arthur COUTIN – Trame Verte et Bleue

Loïc DUCHAMP – Conservation Réserve naturelle du Pays de Bitche

Sandrine FARNY – Animation Plan Régional Actions Lynx

Christophe FABING – Garde-technicien RN du Pays de Bitche

Lucile FIGUIERE – Agriculture durable

Pierre HECKEL – Trame Verte et Bleue

Gaëtan LE BOT – Trame Verte et Bleue

Marie L'HOSPITALIER – Natura 2000

Sébastien MORELLE – Protection de la nature

Kelly NUNGE – Garde-médiateur R.N.N. du Pays de Bitche

Marie-Laure TONNELIER – Zones humides remarquables

Culture - Médiation - Conservation des musées

Aïcha CHIBATTE – Festival Au Grès du Jazz

Vincent FISCHER – Relations avec les enseignants

Cédric HAMON-BOUCHERAT - Conservation des musées

Loïc HERGOTT – Développement culturel

Philippe KOFFLER – Médiation, éducation et implication citoyenne

Manon LINQUETTE – Inventaire des collections des musées

Gaëlle RYBIENIK – Conservation des musées et régie

Mathieu TARAUD – Conservation des musées

Laetitia VELTEN – Inventaire des musées - régie

Isabelle VERGNAUD – Conservation des musées

Audrey VONARB – Inventaire des collections des musées

Stéphane ZOCOLAN – Relations avec les enseignants

Maison de l'Eau et de la Rivière (MER)

Anne-Laure CANOT - Coordination de la MER

Romain CANTAT - Educateur à l'environnement

Marion CHARGE - Animation nature

Romain CUNY - Agent d'entretien polyvalent

Elodie FREMAUT - Animatrice

Anny MEYER - Entretien - logistique

Communication

Anne EICH



Parc naturel régional des Vosges du Nord

Maison du Parc / Château

2 place du Château

67290 La Petite-Pierre

03 88 01 49 59

www.parc-vosges-nord.fr